

N° 6618/00F

Session ordinaire 2012-2013

**Projet de loi portant approbation de l'Accord commercial entre
l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la
Colombie et le Pérou, d'autre part, signé à Bruxelles, le 26 juin
2012**

Annexes

Volume VI

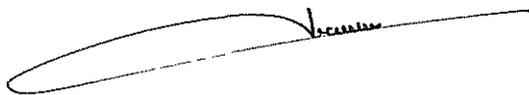
Transmis en copie pour information

- aux Membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration

- aux Membres de la Conférence des Présidents

Luxembourg, le 24 septembre 2013

Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,



Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5503 40 00		- de polypropylène	4	0
5503 90		- autres:		
5503 90 10		- - Chlorofibres	4	0
5503 90 90		- - autres	4	0
5504		Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature:		
5504 10 00		- de rayonne viscosse	4	0
5504 90 00		- autres	4	0
5505		Déchets de fibres synthétiques ou artificielles (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés):		
5505 10		- de fibres synthétiques:		
5505 10 10		- - de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5505 10 30		- - de polyesters	4	0
5505 10 50		- - acryliques ou modacryliques	4	0
5505 10 70		- - de polypropylène	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5505 10 90		-- autres	4	0
5505 20 00		- de fibres artificielles	4	0
5506		Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature:		
5506 10 00		- de nylon ou d'autres polyamides	4	0
5506 20 00		- de polyesters	4	0
5506 30 00		- acryliques ou modacryliques	4	0
5506 90		- autres:		
5506 90 10		-- Chlorofibres	4	0
5506 90 90		-- autres	4	0
5507 00 00		Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	4	0
5508		Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au détail:		
5508 10		- de fibres synthétiques discontinues:		
5508 10 10		-- non conditionnés pour la vente au détail	4	0
5508 10 90		-- conditionnés pour la vente au détail	5	0
5508 20		- de fibres artificielles discontinues:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5508 20 10		- - non conditionnés pour la vente au détail	4	0
5508 20 90		- - conditionnés pour la vente au détail	5	0
5509		Fils de fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides:		
5509 11 00		- - simples	4	0
5509 12 00		- - retors ou câblés	4	0
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:		
5509 21 00		- - simples	4	0
5509 22 00		- - retors ou câblés	4	0
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5509 31 00		- - simples	4	0
5509 32 00		- - retors ou câblés	4	0
		- autres fils, contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues:		
5509 41 00		- - simples	4	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5509 42 00		-- retors ou câblés	4	0
		- autres fils, de fibres discontinues de polyester:		
5509 51 00		-- mélangées principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues	4	0
5509 52 00		-- mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 53 00		-- mélangées principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 59 00		-- autres	4	0
		- autres fils, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5509 61 00		-- mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 62 00		-- mélangées principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 69 00		-- autres	4	0
		- autres fils:		
5509 91 00		-- mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5509 92 00		-- mélangés principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5509 99 00		-- autres	4	0
5510		Fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5510 11 00		- - simples	4	0
5510 12 00		- - retors ou câblés	4	0
5510 20 00		- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	4	0
5510 30 00		- autres fils, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	4	0
5510 90 00		- autres fils	4	0
5511		Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), conditionnés pour la vente au détail:		
5511 10 00		- de fibres synthétiques discontinues, contenant au moins 85 % en poids de ces fibres	5	0
5511 20 00		- de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres	5	0
5511 30 00		- de fibres artificielles discontinues	5	0
5512		Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues de polyester:		
5512 11 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 19		- - autres:		
5512 19 10		- - - imprimés	8	0
5512 19 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5512 21 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 29		- - autres:		
5512 29 10		- - - imprimés	8	0
5512 29 90		- - - autres	8	0
		- autres:		
5512 91 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5512 99		- - autres:		
5512 99 10		- - - imprimés	8	0
5512 99 90		- - - autres	8	0
5513		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m ² :		
		- écrus ou blanchis:		
5513 11		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile:		
5513 11 20		- - - d'une largeur n'excédant pas 165 cm	8	0
5513 11 90		- - - d'une largeur excédant 165 cm	8	0
5513 12 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5513 13 00		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5513 19 00		-- autres tissus	8	0
		- teints:		
5513 21		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile:		
5513 21 10		--- d'une largeur n'excédant pas 135 cm	8	0
5513 21 30		--- d'une largeur excédant 135 cm mais n'excédant pas 165 cm	8	0
5513 21 90		--- d'une largeur excédant 165 cm	8	0
5513 23		-- autres tissus de fibres discontinues de polyester:		
5513 23 10		--- à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5513 23 90		--- autres	8	0
5513 29 00		-- autres tissus	8	0
		- en fils de diverses couleurs:		
5513 31 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5513 39 00		-- autres tissus	8	0
		- imprimés:		
5513 41 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5513 49 00		-- autres tissus	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5514		Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85 % en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids excédant 170 g/m ² :		
		- écrus ou blanchis:		
5514 11 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 12 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 19		-- autres tissus:		
5514 19 10		--- de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 19 90		--- autres	8	0
		- teints:		
5514 21 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 22 00		-- en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 23 00		-- autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 29 00		-- autres tissus	8	0
5514 30		- en fils de diverses couleurs:		
5514 30 10		-- en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 30 30		-- en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'excède pas 4	8	0
5514 30 50		-- autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 30 90		-- autres tissus	8	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- imprimés:		
5514 41 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure toile	8	0
5514 42 00		- - en fibres discontinues de polyester, à armure sergé, y compris le croisé, dont le rapport d'armure n'exécède pas 4	8	0
5514 43 00		- - autres tissus de fibres discontinues de polyester	8	0
5514 49 00		- - autres tissus	8	0
5515		Autres tissus de fibres synthétiques discontinues:		
		- de fibres discontinues de polyester:		
5515 11		- - mélangées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscosse:		
5515 11 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 11 30		- - - imprimés	8	0
5515 11 90		- - - autres	8	0
5515 12		- - mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 12 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 12 30		- - - imprimés	8	0
5515 12 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5515 13		-- mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
		--- mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, cardés:		
5515 13 11		---- écrus ou blanchis	8	0
5515 13 19		---- autres	8	0
		--- mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, peignés:		
5515 13 91		---- écrus ou blanchis	8	0
5515 13 99		---- autres	8	0
5515 19		-- autres:		
5515 19 10		--- écrus ou blanchis	8	0
5515 19 30		--- imprimés	8	0
5515 19 90		--- autres	8	0
		- de fibres discontinues acryliques ou modacryliques:		
5515 21		-- mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 21 10		--- écrus ou blanchis	8	0
5515 21 30		--- imprimés	8	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5515 21 90		- - - autres	8	0
5515 22		- - mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, cardés:		
5515 22 11		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 22 19		- - - - autres	8	0
		- - - mélangées principalement ou uniquement de laine ou de poils fins, peignés:		
5515 22 91		- - - - écrus ou blanchis	8	0
5515 22 99		- - - - autres	8	0
5515 29 00		- - autres	8	0
		- autres tissus:		
5515 91		- - mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5515 91 10		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 91 30		- - - imprimés	8	0
5515 91 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5515 99		-- autres:		
5515 99 20		- - - écrus ou blanchis	8	0
5515 99 40		- - - imprimés	8	0
5515 99 80		- - - autres	8	0
5516		Tissus de fibres artificielles discontinues:		
		- contenant au moins 85 % en poids de fibres artificielles discontinues:		
5516 11 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 12 00		- - teints	8	0
5516 13 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 14 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels:		
5516 21 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 22 00		- - teints	8	0
5516 23		- - en fils de diverses couleurs:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5516 23 10		- - - Tissus Jacquard d'une largeur de 140 cm ou plus (couffils à matelas)	8	0
5516 23 90		- - - autres	8	0
5516 24 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins:		
5516 31 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 32 00		- - teints	8	0
5516 33 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 34 00		- - imprimés	8	0
		- contenant moins de 85 % en poids de fibres artificielles discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec du coton:		
5516 41 00		- - écrus ou blanchis	8	0
5516 42 00		- - teints	8	0
5516 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
5516 44 00		- - imprimés	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
5516 91 00		-- écrus ou blanchis	8	0
5516 92 00		-- teints	8	0
5516 93 00		-- en fils de diverses couleurs	8	0
5516 94 00		-- imprimés	8	0
56		CHAPITRE 56 - OUATES, FEUTRES ET NONTISSÉS; FILS SPÉCIAUX; FICELLES, CORDES ET CORDAGES; ARTICLES DE CORDERIE		
5601		Ouates de matières textiles et articles en ces ouates: fibres textiles d'une longueur n'excédant pas 5 mm (tontisses), noeuds et noppes (boutons) de matières textiles:		
5601 10		- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires, en ouates:		
5601 10 10		-- de matières textiles synthétiques ou artificielles	5	0
5601 10 90		-- d'autres matières textiles	3,8	0
		- Ouates; autres articles en ouates:		
5601 21		-- de coton:		
5601 21 10		--- hydrophile	3,8	0
5601 21 90		--- autre	3,8	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5601 22		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		
5601 22 10		--- Rouleaux d'un diamètre n'excédant pas 8 mm	3,8	0
		--- autres:		
5601 22 91		---- de fibres synthétiques	4	0
5601 22 99		---- de fibres artificielles	4	0
5601 29 00		-- autres	3,8	0
5601 30 00		- Tontisses, noeuds et noppes (boutons) de matières textiles	3,2	0
5602		Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés:		
5602 10		- Feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés:		
		-- non imprégnés, ni enduits, ni recouverts, ni stratifiés:		
		--- Feutres aiguilletés:		
5602 10 11		---- de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303	6,7	0
5602 10 19		---- d'autres matières textiles	6,7	0
		--- Produits cousus-tricotés:		
5602 10 31		---- de laine ou de poils fins	6,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5602 10 35		--- de poils grossiers	6.7	0
5602 10 39		--- d'autres matières textiles	6.7	0
5602 10 90		-- imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés	6.7	0
		- autres feutres, non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés:		
5602 21 00		-- de laine ou de poils fins	6.7	0
5602 29 00		-- d'autres matières textiles	6.7	0
5602 90 00		- autres	6.7	0
5603		Non tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés:		
		- de filaments synthétiques ou artificiels:		
5603 11		-- d'un poids n'excédant pas 25 g m ² :		
5603 11 10		--- enduits ou recouverts	4.3	0
5603 11 90		--- autres	4.3	0
5603 12		-- d'un poids supérieur à 25 g m ² mais n'excédant pas 70 g m ² :		
5603 12 10		--- enduits ou recouverts	4.3	0
5603 12 90		--- autres	4.3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5603 13		- - d'un poids supérieur à 70 g/m ² mais n'excédant pas 150 g/m ² :		
5603 13 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 13 90		- - - autres	4,3	0
5603 14		- - d'un poids supérieur à 150 g/m ² :		
5603 14 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 14 90		- - - autres	4,3	0
		- autres:		
5603 91		- - d'un poids n'excédant pas 25 g/m ² :		
5603 91 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 91 90		- - - autres	4,3	0
5603 92		- - d'un poids supérieur à 25 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ² :		
5603 92 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 92 90		- - - autres	4,3	0
5603 93		- - d'un poids supérieur à 70 g/m ² mais n'excédant pas 150 g/m ² :		
5603 93 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5603 93 90		- - - autres	4,3	0
5603 94		- - d'un poids supérieur à 150 g/m ² :		
5603 94 10		- - - enduits ou recouverts	4,3	0
5603 94 90		- - - autres	4,3	0
5604		Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires des n° 5404 ou 5405, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique:		
5604 10 00		- Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles	4	0
5604 90		- autres:		
5604 90 10		- - Fils à haute ténacité de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides ou de rayonne visceose, imprégnés ou enduits	4	0
5604 90 90		- - autres	4	0
5605 00 00		Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes similaires des n° 5404 ou 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal	4	0
5606 00		Fils guipés, lames et formes similaires des n° 5404 ou 5405 guipés, autres que ceux du n° 5605 et autres que les fils de crin guipés; fils de chenille; fils dits "de chaînette":		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5606 00 10		- Fils dits "de chaînette"	8	0
		- autres:		
5606 00 91		- - Fils guipés	5,3	0
5606 00 99		- - autres	5,3	0
5607		Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique:		
		- de sisal ou d'autres fibres textiles du genre Agave:		
5607 21 00		- - Ficelles lieuses ou botteleuses	12	0
5607 29		- - autres:		
5607 29 10		- - - tirant plus de 100 000 décitex (10 grammes par mètre)	12	0
5607 29 90		- - - tirant 100 000 décitex (10 grammes par mètre) ou moins	12	0
		- de polyéthylène ou de polypropylène:		
5607 41 00		- - Ficelles lieuses ou botteleuses	8	0
5607 49		- - autres:		
		- - - tirant plus de 50 000 décitex (5 grammes par mètre):		
5607 49 11		- - - tressés	8	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5607 49 19		- - - autres	8	0
5607 49 90		- - titrant 50 000 décitex (5 grammes par mètre) ou moins	8	0
5607 50		- d'autres fibres synthétiques:		
		- - de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters:		
		- - - titrant plus de 50 000 décitex (5 grammes par mètre):		
5607 50 11		- - - tressés	8	0
5607 50 19		- - - autres	8	0
5607 50 30		- - titrant 50 000 décitex (5 grammes par mètre) ou moins	8	0
5607 50 90		- - d'autres fibres synthétiques	8	0
5607 90		- autres:		
5607 90 20		- - d'abaca (chanvre de Manille ou Musa textilis Nee) ou d'autres fibres (de feuilles) dures: de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303	6	0
5607 90 90		- - autres	8	0
5608		Filets à mailles noués, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages: filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles:		
		- en matières textiles synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5608 11		-- Filets confectionnés pour la pêche:		
		--- en nylon ou en autres polyamides:		
5608 11 11		---- en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 11 19		---- en fils	8	0
		--- autres:		
5608 11 91		---- en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 11 99		---- en fils	8	0
5608 19		-- autres:		
		--- Filets confectionnés:		
		---- en nylon ou en autres polyamides:		
5608 19 11		---- en ficelles, cordes ou cordages	8	0
5608 19 19		---- autres	8	0
5608 19 30		---- autres	8	0
5608 19 90		--- autres	8	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5608 90 00		- autres	8	0
5609 00 00		Articles en fils, lames ou formes similaires des n° 5404 ou 5405, ficelles, cordes ou cordages, non dénommés ni compris ailleurs	5,8	0
57		CHAPITRE 57 - TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL EN MATIÈRES TEXTILES		
5701		Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés, même confectionnés:		
5701 10		- de laine ou de poils fins:		
5701 10 10		- - contenant en poids plus de 10 % au total de soie ou de bourre de soie (schappe)	8	0
5701 10 90		- - autres	8 MAX 2,8 €/m2	0
5701 90		- d'autres matières textiles:		
5701 90 10		- - de soie, de bourre de soie (schappe), de fibres synthétiques, de filés ou fils du n° 5605 ou en matières textiles avec des fils de métal incorporés	8	0
5701 90 90		- - d'autres matières textiles	3,5	0
5702		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés, non touffetés ni floqués, même confectionnés, y compris les tapis dits "kelim" ou "kilim", "schumacks" ou "soumak", "karamanie" et tapis similaires tissés à la main:		
5702 10 00		- Tapis dits "kefim" ou "kilim", "schumacks" ou "soumak", "karamanie" et tapis similaires tissés à la main	3	0
5702 20 00		- Revêtements de sol en coco	4	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres, à velours, non confectionnés:		
5702 31		- - de laine ou de poils fins:		
5702 31 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 31 80		- - - autres	8	0
5702 32		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 32 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 32 90		- - - autres	8	0
5702 39 00		- - d'autres matières textiles	8	0
		- autres, à velours, confectionnés:		
5702 41		- - de laine ou de poils fins:		
5702 41 10		- - - Tapis Axminster	8	0
5702 41 90		- - - autres	8	0
5702 42		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 42 10		- - - Tapis Axminster	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5702 42 90		- - - autres	8	0
5702 49 00		- - d'autres matières textiles	8	0
5702 50		- autres, sans velours, non confectionnés:		
5702 50 10		- - de laine ou de poils fins	8	0
		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 50 31		- - - de polypropylène	8	0
5702 50 39		- - - autres	8	0
5702 50 90		- - d'autres matières textiles	8	0
		- autres, sans velours, confectionnés:		
5702 91 00		- - de laine ou de poils fins	8	0
5702 92		- - de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
5702 92 10		- - - de polypropylène	8	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5702 92 90		- - - autres	8	0
5702 99 00		- - d'autres matières textiles	8	0
5703		Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés, même confectionnés:		
5703 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
5703 20		- de nylon ou d'autres polyamides:		
		- - imprimés:		
5703 20 11		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 20 19		- - - autres	8	0
		- - autres:		
5703 20 91		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 20 99		- - - autres	8	0
5703 30		- d'autres matières textiles synthétiques ou de matières textiles artificielles:		
		- - de polypropylène:		
5703 30 11		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 30 19		- - - autres	8	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5703 30 81		- - - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 30 89		- - - autres	8	0
5703 90		- d'autres matières textiles:		
5703 90 10		- - Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	8	0
5703 90 90		- - autres	8	0
5704		Tapis et autres revêtements de sol, en feutre, non touffetés ni floqués, même confectionnés:		
5704 10 00		- Carreaux dont la superficie n'excède pas 0,3 m ²	6,7	0
5704 90 00		- autres	6,7	0
5705 00		Autres tapis et revêtements de sol en matières textiles, même confectionnés:		
5705 00 10		- de laine ou de poils fins	8	0
5705 00 30		- de matières textiles synthétiques ou artificielles	8	0
5705 00 90		- d'autres matières textiles	8	0
58		CHAPITRE 58 - TISSUS SPÉCIAUX: SURFACES TEXTILES TOUFFETÉES; DENTELLES; TAPISSERIES; PASSEMENTERIES; BRODERIES		
5801		Velours et peluches tissés et tissus de chenille, autres que les articles des n ^{os} 5802 ou 5806:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5801 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
		- de coton:		
5801 21 00		-- Velours et peluches par la trame, non coupés	8	0
5801 22 00		-- Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	8	0
5801 23 00		-- autres velours et peluches par la trame	8	0
5801 24 00		-- Velours et peluches par la chaîne, épinglés	8	0
5801 25 00		-- Velours et peluches par la chaîne, coupés	8	0
5801 26 00		-- Tissus de chenille	8	0
		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
5801 31 00		-- Velours et peluches par la trame, non coupés	8	0
5801 32 00		-- Velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	8	0
5801 33 00		-- autres velours et peluches par la trame	8	0
5801 34 00		-- Velours et peluches par la chaîne, épinglés	8	0
5801 35 00		-- Velours et peluches par la chaîne, coupés	8	0
5801 36 00		-- Tissus de chenille	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5801 90		- d'autres matières textiles:		
5801 90 10		- - de lin	8	0
5801 90 90		- - autres	8	0
5802		Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 5806; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 5703;		
		- Tissus bouclés du genre éponge, en coton:		
5802 11 00		- - écrus	8	0
5802 19 00		- - autres	8	0
5802 20 00		- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles	8	0
5802 30 00		- Surfaces textiles touffetées	8	0
5803 00		Tissus à point de gaze, autres que les articles du n° 5806;		
5803 00 10		- de coton	5,8	0
5803 00 30		- de soie ou de déchets de soie	7,2	0
5803 00 90		- autres	8	0
5804		Tuiles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées; dentelles en pièces, en bandes ou en motifs, autres que les produits des n° 6002 à 6006;		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5804 10		- Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées:		
		- - mis:		
5804 10 11		- - - Tissus à mailles nouées	6,5	0
5804 10 19		- - - autres	6,5	0
5804 10 90		- - autres	8	0
		- Dentelles à la mécanique:		
5804 21		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5804 21 10		- - - aux fuseaux mécaniques	8	0
5804 21 90		- - - autres	8	0
5804 29		- - d'autres matières textiles:		
5804 29 10		- - - aux fuseaux mécaniques	8	0
5804 29 90		- - - autres	8	0
5804 30 00		- Dentelles à la main	8	0
5805 00 00		Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais et similaires) et tapisseries à l'aiguille (au petit point, au point de croix, par exemple), même confectionnées	5,6	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5806		Rubannerie autre que les articles du n° 5807; rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs):		
5806 10 00		- Rubannerie de velours, de peluches, de tissus de chenille ou de tissus bouclés du genre éponge	6.3	0
5806 20 00		- autre rubannerie, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc	7.5	0
		- autre rubannerie:		
5806 31 00		-- de coton	7.5	0
5806 32		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		
5806 32 10		--- à lisières réelles	7.5	0
5806 32 90		--- autres	7.5	0
5806 39 00		-- d'autres matières textiles	7.5	0
5806 40 00		- Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés (bolducs)	6.2	0
5807		Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés:		
5807 10		- tissés:		
5807 10 10		-- avec inscriptions ou motifs obtenus par tissage	6.2	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
5807 10 90		- - autres	6,2	0
5807 90		- autres:		
5807 90 10		- - en feutre ou en nontissés	6,3	0
5807 90 90		- - autres	8	0
5808		Tresses en pièces; articles de passementerie et articles ornementaux analogues, en pièces, sans broderie, autres que ceux en bonneterie; glands, floches, olives, noix, pompons et articles similaires;		
5808 10 00		- Tresses en pièces	5	0
5808 90 00		- autres	5,3	0
5809 00 00		Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 5605, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages similaires, non dénommés ni compris ailleurs	5,6	0
5810		Broderies en pièces, en bandes ou en motifs:		
5810 10		- Broderies chimiques ou aériennes et broderies à fond découpé:		
5810 10 10		- - d'une valeur excédant 35 € par kg poids net	5,8	0
5810 10 90		- - autres	8	0
		- autres broderies:		
5810 91		- - de coton:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5810 91 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 91 90		- - - autres	7,2	0
5810 92		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
5810 92 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 92 90		- - - autres	7,2	0
5810 99		- - d'autres matières textiles:		
5810 99 10		- - - d'une valeur excédant 17,50 € par kg poids net	5,8	0
5810 99 90		- - - autres	7,2	0
5811 00 00		Produits textiles matelassés en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières textiles associées à une matière de rembourrage par piqûre, capitonnage ou autre cloisonnement, autres que les broderies du n° 5810	8	0
59		CHAPITRE 59 - TISSUS IMPRÉGNÉS, ENDUITS, RECOUVERTS OU STRATIIFIÉS; ARTICLES TECHNIQUES EN MATIÈRES TEXTILES		
5901		Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires; toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie;		
5901 10 00		- Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages similaires	6,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5901 90 00		- autres	6.5	0
5902		Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscosse:		
5902 10		- de nylon ou d'autres polyamides:		
5902 10 10		- - imprégnées de caoutchouc	5.6	0
5902 10 90		- - autres	8	0
5902 20		- de polyesters:		
5902 20 10		- - imprégnées de caoutchouc	5.6	0
5902 20 90		- - autres	8	0
5902 90		- autres:		
5902 90 10		- - imprégnées de caoutchouc	5.6	0
5902 90 90		- - autres	8	0
5903		Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 5902:		
5903 10		- avec du poly(chlorure de vinyle):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5903 10 10		-- imprégnés	8	0
5903 10 90		-- enduits, recouverts ou stratifiés	8	0
5903 20		- avec du polyuréthane:		
5903 20 10		-- imprégnés	8	0
5903 20 90		-- enduits, recouverts ou stratifiés	8	0
5903 90		- autres:		
5903 90 10		-- imprégnés	8	0
		-- enduits, recouverts ou stratifiés:		
5903 90 91		- - - avec des dérivés de la cellulose ou d'autre matière plastique, la matière textile constituant l'enduit	8	0
5903 90 99		- - - autres	8	0
5904		Linoléums, même découpés: revêtements de sol consistant en un enduit ou un recouvrement appliqué sur un support textile, même découpés:		
5904 10 00		- Linoléums	5,3	0
5904 90 00		- autres	5,3	0
5905 00		Revêtements muraux en matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
5905 00 10	- consistant en fils disposés parallèlement sur un support	5,8	0
	- autres:		
5905 00 30	- - de lin	8	0
5905 00 50	- - de jute	4	0
5905 00 70	- - de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
5905 00 90	- - autres	6	0
5906	Tissus caoutchoutés, autres que ceux du n° 5902:		
5906 10 00	- Rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm	4,6	0
	- autres:		
5906 91 00	- - de bonneterie	6,5	0
5906 99	- - autres:		
5906 99 10	- - - Nappes visées à la note 4, point c), du présent chapitre	8	0
5906 99 90	- - - autres	5,6	0
5907 00	Autres tissus imprégnés, enduits ou recouverts; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues:		
5907 00 10	- Toiles cirées et autres tissus recouverts d'un enduit à base d'huile	4,9	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5907 00 90		- autres	4,9	0
5908 00 00		Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés	5,6	0
5909 00		Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même avec armatures ou accessoires en autres matières:		
5909 00 10		- de fibres synthétiques	6,5	0
5909 00 90		- d'autres matières textiles	6,5	0
5910 00 00		Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même imprégnées, enduites, recouvertes de matière plastique ou stratifiées avec de la matière plastique ou renforcées de métal ou d'autres matières	5,1	0
5911		Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre:		
5911 10 00		- Tissus, feutres et tissus doublés de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, des types utilisés pour la fabrication de garnitures de cartes, et produits analogues pour d'autres usages techniques, y compris les rubans de velours, imprégnés de caoutchouc, pour le recouvrement des ensouples	5,3	0
5911 20 00		- Gazes et toiles à bluter, même confectionnées	4,6	0
		- Tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiante-ciment, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
5911 31		- - d'un poids au m ² inférieur à 650 g:		
		- - - de soie, de fibres synthétiques ou artificielles:		
5911 31 11		- - - - Tissus feutrés ou non de fibres synthétiques des types utilisés sur les machines à papier	5,8	0
5911 31 19		- - - - autres	5,8	0
5911 31 90		- - - d'autres matières textiles	4,4	0
5911 32		- - d'un poids au m ² égal ou supérieur à 650 g:		
5911 32 10		- - - de soie, de fibres synthétiques ou artificielles	5,8	0
5911 32 90		- - - d'autres matières textiles	4,4	0
5911 40 00		- Étreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris ceux en cheveux	6	0
5911 90		- autres:		
5911 90 10		- - en feutre	6	0
5911 90 90		- - autres	6	0
60		CHAPITRE 60 - ÉTOFFES DE BONNETERIE		
6001		Velours, peluches (y compris les étoffes dites "à longs poils") et étoffes bouclées, en bonneterie:		
6001 10 00		- Étoffes dites "à longs poils"	8	0
		- Étoffes à boucles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6001 21 00		-- de coton	8	0
6001 22 00		-- de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
6001 29 00		-- d'autres matières textiles	8	0
		- autres:		
6001 91 00		-- de coton	8	0
6001 92 00		-- de fibres synthétiques ou artificielles	8	0
6001 99 00		-- d'autres matières textiles	8	0
6002		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 6001:		
6002 40 00		- contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc	8	0
6002 90 00		- autres	6,5	0
6003		Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n° 6001 et 6002:		
6003 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
6003 20 00		- de coton	8	0
6003 30		- de fibres synthétiques:		
6003 30 10		-- Dentelles Raschel	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6003 30 90		- - autres	8	0
6003 40 00		- de fibres artificielles	8	0
6003 90 00		- autres	8	0
6004		Étoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc, autres que celles du n° 6001:		
6004 10 00		- contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères mais ne contenant pas de fils de caoutchouc	8	0
6004 90 00		- autres	6.5	0
6005		Étoffes de bonneterie-chaîne (y compris celles obtenues sur métiers à galonner), autres que celles des n° 6001 à 6004:		
		- de coton:		
6005 21 00		- - écrués ou blanchis	8	0
6005 22 00		- - teintes	8	0
6005 23 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6005 24 00		- - imprimées	8	0
		- de fibres synthétiques:		
6005 31		- - écrués ou blanchis:		
6005 31 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6005 31 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 31 90		- - - autres	8	0
6005 32		- - teintes:		
6005 32 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 32 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 32 90		- - - autres	8	0
6005 33		- - en fils de diverses couleurs:		
6005 33 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 33 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 33 90		- - - autres	8	0
6005 34		- - imprimées:		
6005 34 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6005 34 50		- - - Dentelles Raschel, autres que pour rideaux et vitrages	8	0
6005 34 90		- - - autres	8	0
		- de fibres artificielles:		
6005 41 00		- - écruës ou blanchies	8	0
6005 42 00		- - teintes	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6005 43 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6005 44 00		- - imprimées	8	0
6005 90		- autres:		
6005 90 10		- - de laine ou de poils fins	8	0
6005 90 90		- - autres	8	0
6006		Autres étoffes de bonneterie:		
6006 10 00		- de laine ou de poils fins	8	0
		- de coton:		
6006 21 00		- - écrués ou blanchies	8	0
6006 22 00		- - teintes	8	0
6006 23 00		- - en fils de diverses couleurs	8	0
6006 24 00		- - imprimées	8	0
		- de fibres synthétiques:		
6006 31		- - écrués ou blanchies:		
6006 31 10		- - - pour rideaux et vitrages	8	0
6006 31 90		- - - autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6006 32		-- teintes:		
6006 32 10		--- pour rideaux et vitrages	8	0
6006 32 90		--- autres	8	0
6006 33		-- en fils de diverses couleurs:		
6006 33 10		--- pour rideaux et vitrages	8	0
6006 33 90		--- autres	8	0
6006 34		-- imprimées:		
6006 34 10		--- pour rideaux et vitrages	8	0
6006 34 90		--- autres	8	0
		- de fibres artificielles:		
6006 41 00		-- écrués ou blanchis	8	0
6006 42 00		-- teintes	8	0
6006 43 00		-- en fils de diverses couleurs	8	0
6006 44 00		-- imprimées	8	0
6006 90 00		- autres	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
61		CHAPITRE 61 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT. EN BONNETERIE		
6101		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçons, à l'exclusion des articles du n° 6103:		
6101 20		- de coton:		
6101 20 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 20 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6101 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6101 30 10		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 30 90		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6101 90		- d'autres matières textiles:		
6101 90 20		- - Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6101 90 80		- - Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 6104:		
6102 10		- de laine ou de poils fins:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6102 10 10		-- Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 10 90		-- Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 20		- de coton:		
6102 20 10		-- Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 20 90		-- Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6102 30 10		-- Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 30 90		-- Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6102 90		- d'autres matières textiles:		
6102 90 10		-- Manteaux, cabans, capes et articles similaires	12	0
6102 90 90		-- Anoraks, blousons et articles similaires	12	0
6103		Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour hommes ou garçonnets:		
6103 10 00		- Costumes ou complets	12	0
		- Ensembles:		
6103 22 00		-- de coton	12	0
6103 23 00		-- de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6103 29 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Vestons:		
6103 31 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6103 32 00		-- de coton	12	0
6103 33 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6103 39 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6103 41 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6103 42 00		-- de coton	12	0
6103 43 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6103 49 00		-- d'autres matières textiles	12	0
6104		Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
		- Costumes tailleurs:		
6104 13 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6104 19 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Ensembles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6104 22 00		-- de coton	12	0
6104 23 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6104 29 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Vestes:		
6104 31 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6104 32 00		-- de coton	12	0
6104 33 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6104 39 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Robes:		
6104 41 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6104 42 00		-- de coton	12	0
6104 43 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6104 44 00		-- de fibres artificielles	12	0
6104 49 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Jupes et jupes-culottes:		
6104 51 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6104 52 00		-- de coton	12	0
6104 53 00		-- de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6104 59 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6104 61 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6104 62 00		- - de coton	12	0
6104 63 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6104 69 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6105		Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets:		
6105 10 00		- de coton	12	0
6105 20		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6105 20 10		- - de fibres synthétiques	12	0
6105 20 90		- - de fibres artificielles	12	0
6105 90		- d'autres matières textiles:		
6105 90 10		- - de laine ou de poils fins	12	0
6105 90 90		- - autres	12	0
6106		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
6106 10 00		- de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6106 20 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6106 90		- d'autres matières textiles:		
6106 90 10		-- de laine ou de poils fins	12	0
6106 90 30		-- de soie ou de déchets de soie	12	0
6106 90 50		-- de lin ou de ramie	12	0
6106 90 90		-- autres	12	0
6107		Slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets:		
		- Slips et caleçons:		
6107 11 00		-- de coton	12	0
6107 12 00		-- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6107 19 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6107 21 00		-- de coton	12	0
6107 22 00		-- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6107 29 00		-- d'autres matières textiles	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
6107 91 00		- - de coton	12	0
6107 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6108		Combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes:		
		- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:		
6108 11 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Slips et culottes:		
6108 21 00		- - de coton	12	0
6108 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6108 31 00		- - de coton	12	0
6108 32 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6108 91 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6108 92 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6108 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6109		T-shirts et maillots de corps, en bonneterie:		
6109 10 00		- de coton	12	0
6109 90		- d'autres matières textiles:		
6109 90 10		- - de laine ou de poils fins	12	0
6109 90 30		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6109 90 90		- - autres	12	0
6110		Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires, y compris les souspulls, en bonneterie:		
		- de laine ou de poils fins:		
6110 11		- - de laine:		
6110 11 10		- - - Chandails et pull-overs, contenant au moins 50 % en poids de laine et pesant 600 g ou plus par unité	10,5	0
		- - - autres:		
6110 11 30		- - - - pour hommes ou garçonnets	12	0
6110 11 90		- - - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 12		- - de chèvre du Cachemire:		
6110 12 10		- - - pour hommes ou garçonnets	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6110 12 90		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 19		- - autres:		
6110 19 10		- - - pour hommes ou garçons	12	0
6110 19 90		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 20		- de coton:		
6110 20 10		- - Sous-pulls	12	0
		- - autres:		
6110 20 91		- - - pour hommes ou garçons	12	0
6110 20 99		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 30		- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6110 30 10		- - Sous-pulls	12	0
		- - autres:		
6110 30 91		- - - pour hommes ou garçons	12	0
6110 30 99		- - - pour femmes ou fillettes	12	0
6110 90		- d'autres matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6110 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6110 90 90		- - autres	12	0
6111		Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés:		
6111 20		- de coton:		
6111 20 10		- - Gants	8,9	0
6111 20 90		- - autres	12	0
6111 30		- de fibres synthétiques:		
6111 30 10		- - Gants	8,9	0
6111 30 90		- - autres	12	0
6111 90		- d'autres matières textiles:		
		- - de laine ou de poils fins:		
6111 90 11		- - - Gants	8,9	0
6111 90 19		- - - autres	12	0
6111 90 90		- - autres	12	0
6112		Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Survêtements de sport (trainings):		
6112 11 00		- - de coton	12	0
6112 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6112 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6112 20 00		- Combinaisons et ensembles de ski	12	0
		- Maillots, culottes et slips de bain pour hommes ou garçonnets:		
6112 31		- - de fibres synthétiques:		
6112 31 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 31 90		- - - autres	12	0
6112 39		- - d'autres matières textiles:		
6112 39 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 39 90		- - - autres	12	0
		- Maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes:		
6112 41		- - de fibres synthétiques:		
6112 41 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6112 41 90		- - - autres	12	0
6112 49		- - d'autres matières textiles:		
6112 49 10		- - - contenant en poids 5 % ou plus de fils de caoutchouc	8	0
6112 49 90		- - - autres	12	0
6113 00		Vêtements confectionnés en étoffes de bonneterie des n° 5903, 5906 ou 5907:		
6113 00 10		- en étoffes de bonneterie du n° 5906	8	0
6113 00 90		- autres	12	0
6114		Autres vêtements, en bonneterie:		
6114 20 00		- de coton	12	0
6114 30 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6114 90 00		- d'autres matières textiles	12	0
6115		Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes et autres articles chaussants, y compris les collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple), en bonneterie:		
6115 10		- Collants (bas-culottes), bas et mi-bas à compression dégressive (les bas à varices, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6115 10 10	- -	Bas à varices de fibres synthétiques	8	0
6115 10 90	- -	autres	12	0
		autres collants (bas-enlottes):		
6115 21 00	- -	de fibres synthétiques, titrant en fils simples moins de 67 décitex	12	0
6115 22 00	- -	de fibres synthétiques, titrant en fils simples 67 décitex ou plus	12	0
6115 29 00	- -	d'autres matières textiles	12	0
6115 30	- -	autres bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex:		
		de fibres synthétiques:		
6115 30 11	- - -	Mi-bas	12	0
6115 30 19	- - -	Bas	12	0
6115 30 90	- -	d'autres matières textiles	12	0
		autres:		
6115 94 00	- -	de laine ou de poils fins	12	0
6115 95 00	- -	de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6115 96		-- de fibres synthétiques:		
6115 96 10		--- Mi-bas	12	0
		--- autres:		
6115 96 91		---- Bas pour femmes	12	0
6115 96 99		---- autres	12	0
6115 99 00		-- d'autres matières textiles	12	0
6116		Gants, mitaines et moufles, en bonneterie:		
6116 10		- imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc:		
6116 10 20		-- Gants imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc	8	0
6116 10 80		-- autres	8,9	0
		- autres:		
6116 91 00		-- de laine ou de poils fins	8,9	0
6116 92 00		-- de coton	8,9	0
6116 93 00		-- de fibres synthétiques	8,9	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6116 99 00		- - d'autres matières textiles	8,9	0
6117		Autres accessoires confectionnés du vêtement, en bonneterie; parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en bonneterie:		
6117 10 00		- Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires	12	0
6117 80		- autres accessoires:		
6117 80 10		- - en bonneterie élastique ou caoutchoutée	8	0
6117 80 80		- - autres	12	0
6117 90 00		- Parties	12	0
62		CHAPITRE 62 - VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DU VÊTEMENT, AUTRES QU'EN BONNETERIE		
6201		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du n° 6203:		
		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:		
6201 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6201 12		- - de coton:		
6201 12 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6201 12 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6201 13		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6201 13 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0
6201 13 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6201 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6201 91 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6201 92 00		- - de coton	12	0
6201 93 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6201 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6202		Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du n° 6204:		
		- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires:		
6202 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6202 12		- - de coton:		
6202 12 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6202 12 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6202 13		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6202 13 10		- - - d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg	12	0
6202 13 90		- - - d'un poids, par unité, excédant 1 kg	12	0
6202 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6202 91 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6202 92 00		- - de coton	12	0
6202 93 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6202 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6203		Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour hommes ou garçonnets:		
		- Costumes ou complets:		
6203 11 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6203 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6203 19		- - d'autres matières textiles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 19 10		- - - de coton	12	0
6203 19 30		- - - de fibres artificielles	12	0
6203 19 90		- - - autres	12	0
		- Ensembles:		
6203 22		- - de coton:		
6203 22 10		- - - de travail	12	0
6203 22 80		- - - autres	12	0
6203 23		- - de fibres synthétiques:		
6203 23 10		- - - de travail	12	0
6203 23 80		- - - autres	12	0
6203 29		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6203 29 11		- - - - de travail	12	0
6203 29 18		- - - - autres	12	0
6203 29 30		- - - de laine ou de poils fins	12	0
6203 29 90		- - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- Vestons:		
6203 31 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6203 32		- - de coton:		
6203 32 10		- - - de travail	12	0
6203 32 90		- - - autres	12	0
6203 33		- - de fibres synthétiques:		
6203 33 10		- - - de travail	12	0
6203 33 90		- - - autres	12	0
6203 39		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6203 39 11		- - - - de travail	12	0
6203 39 19		- - - - autres	12	0
6203 39 90		- - - autres	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6203 41		- - de laine ou de poils fins:		
6203 41 10		- - - Pantalons et culottes	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 41 30		- - - Salopettes à bretelles	12	0
6203 41 90		- - - autres	12	0
6203 42		- - de coton:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6203 42 11		- - - - de travail	12	0
		- - - - autres:		
6203 42 31		- - - - - en tissus dits "denim"	12	0
6203 42 33		- - - - - en velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	12	0
6203 42 35		- - - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		
6203 42 51		- - - - de travail	12	0
6203 42 59		- - - - autres	12	0
6203 42 90		- - - autres	12	0
6203 43		- - de fibres synthétiques:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6203 43 11		- - - - de travail	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6203 43 19		---- autres	12	0
		--- Salopettes à bretelles:		
6203 43 31		---- de travail	12	0
6203 43 39		---- autres	12	0
6203 43 90		--- autres	12	0
6203 49		-- d'autres matières textiles:		
		--- de fibres artificielles:		
		---- Pantalons et culottes:		
6203 49 11		----- de travail	12	0
6203 49 19		----- autres	12	0
		---- Salopettes à bretelles:		
6203 49 31		----- de travail	12	0
6203 49 39		----- autres	12	0
6203 49 50		---- autres	12	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6203 49 90		- - - autres	12	0
6204		Costumes tailleurs, ensembles, vestes, robes, jupes, jupes-culottes, pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), pour femmes ou fillettes:		
		- Costumes tailleurs:		
6204 11 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6204 12 00		-- de coton	12	0
6204 13 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6204 19		-- d'autres matières textiles:		
6204 19 10		- - - de fibres artificielles	12	0
6204 19 90		- - - autres	12	0
		- Ensembles:		
6204 21 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6204 22		-- de coton:		
6204 22 10		- - - de travail	12	0
6204 22 80		- - - autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6204 23		-- de fibres synthétiques:		
6204 23 10		--- de travail	12	0
6204 23 80		--- autres	12	0
6204 29		-- d'autres matières textiles:		
		--- de fibres artificielles:		
6204 29 11		---- de travail	12	0
6204 29 18		---- autres	12	0
6204 29 90		--- autres	12	0
		- Vestes:		
6204 31 00		-- de laine ou de poils fins	12	0
6204 32		-- de coton:		
6204 32 10		--- de travail	12	0
6204 32 90		--- autres	12	0
6204 33		-- de fibres synthétiques:		
6204 33 10		--- de travail	12	0
6204 33 90		--- autres	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 39		- - d'autres matières textiles:		
		- - - de fibres artificielles:		
6204 39 11		- - - - de travail	12	0
6204 39 19		- - - - autres	12	0
6204 39 90		- - - autres	12	0
		- Robes:		
6204 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 42 00		- - de coton	12	0
6204 43 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6204 44 00		- - de fibres artificielles	12	0
6204 49 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Jupes et jupes-culottes:		
6204 51 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6204 52 00		- - de coton	12	0
6204 53 00		- - de fibres synthétiques	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6204 59		- - d'autres matières textiles:		
6204 59 10		- - - de fibres artificielles	12	0
6204 59 90		- - - autres	12	0
		- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts:		
6204 61		- - de laine ou de poils fins:		
6204 61 10		- - - Pantalons et culottes	12	0
6204 61 85		- - - autres	12	0
6204 62		- - de coton:		
		- - - Pantalons et culottes:		
6204 62 11		- - - - de travail	12	0
		- - - - autres:		
6204 62 31		- - - - en tissus dits "denim"	12	0
6204 62 33		- - - - en velours et peluches par la trame, coupés, côtelés	12	0
6204 62 39		- - - - autres	12	0
		- - - Salopettes à bretelles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 62 51		---- de travail	12	0
6204 62 59		---- autres	12	0
6204 62 90		--- autres	12	0
6204 63		-- de fibres synthétiques:		
		--- Pantalons et culottes:		
6204 63 11		---- de travail	12	0
6204 63 18		---- autres	12	0
		--- Salopettes à bretelles:		
6204 63 31		---- de travail	12	0
6204 63 39		---- autres	12	0
6204 63 90		--- autres	12	0
6204 69		-- d'autres matières textiles:		
		--- de fibres artificielles:		
		---- Pantalons et culottes:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6204 69 11		----- de travail	12	0
6204 69 18		----- autres	12	0
		---- Salopettes à bretelles:		
6204 69 31		----- de travail	12	0
6204 69 39		----- autres	12	0
6204 69 50		---- autres	12	0
6204 69 90		--- autres	12	0
6205		Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçons:		
6205 20 00		- de coton	12	0
6205 30 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6205 90		- d'autres matières textiles:		
6205 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6205 90 80		- - autres	12	0
6206		Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6206 10 00		- de soie ou de déchets de soie	12	0
6206 20 00		- de laine ou de poils fins	12	0
6206 30 00		- de coton	12	0
6206 40 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6206 90		- d'autres matières textiles:		
6206 90 10		- - de lin ou de ramie	12	0
6206 90 90		- - autres	12	0
6207		Gilets de corps, slips, caleçons, chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçonnets:		
		- Slips et caleçons:		
6207 11 00		- - de coton	12	0
6207 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6207 21 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6207 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6207 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6207 91 00		- - de coton	12	0
6207 99		- - d'autres matières textiles:		
6207 99 10		- - - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6207 99 90		- - - autres	12	0
6208		Gilets de corps et chemises de jour, combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour femmes ou fillettes:		
		- Combinaisons ou fonds de robes et jupons:		
6208 11 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Chemises de nuit et pyjamas:		
6208 21 00		- - de coton	12	0
6208 22 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6208 91 00		- - de coton	12	0
6208 92 00		- - de fibres synthétiques ou artificielles	12	0
6208 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6209		Vêtements et accessoires du vêtement pour bébés:		
6209 20 00		- de coton	10,5	0
6209 30 00		- de fibres synthétiques	10,5	0
6209 90		- d'autres matières textiles:		
6209 90 10		- - de laine ou de poils fins	10,5	0
6209 90 90		- - autres	10,5	0
6210		Vêtements confectionnés en produits des n° 5602, 5603, 5903, 5906 ou 5907:		
6210 10		- en produits des n° 5602 ou 5603:		
6210 10 10		- - en produits du n° 5602	12	0
6210 10 90		- - en produits du n° 5603	12	0
6210 20 00		- autres vêtements, des types visés aux n° 6201 11 à 6201 19	12	0
6210 30 00		- autres vêtements, des types visés aux n° 6202 11 à 6202 19	12	0
6210 40 00		- autres vêtements pour hommes ou garçons	12	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6210 50 00		- autres vêtements pour femmes ou fillettes	12	0
6211		Survêtements de sport (trainings), combinaisons et ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain; autres vêtements:		
		- Maillots, culottes et slips de bain:		
6211 11 00		-- pour hommes ou garçonnets	12	0
6211 12 00		-- pour femmes ou fillettes	12	0
6211 20 00		- Combinaisons et ensembles de ski	12	0
		- autres vêtements pour hommes ou garçonnets:		
6211 32		-- de coton:		
6211 32 10		--- Vêtements de travail	12	0
		--- Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 32 31		---- dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		---- autres:		
6211 32 41		----- Parties supérieures	12	0
6211 32 42		----- Parties inférieures	12	0
6211 32 90		--- autres	12	0
6211 33		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6211 33 10		- - - Vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 33 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		
6211 33 41		- - - - Parties supérieures	12	0
6211 33 42		- - - - Parties inférieures	12	0
6211 33 90		- - - autres	12	0
6211 39 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- autres vêtements pour femmes ou fillettes:		
6211 41 00		- - de laine ou de poils fins	12	0
6211 42		- - de coton:		
6211 42 10		- - - Tabliers, blouses et autres vêtements de travail	12	0
		- - - Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 42 31		- - - - dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		- - - - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6211 42 41		----- Parties supérieures	12	0
6211 42 42		----- Parties inférieures	12	0
6211 42 90		--- autres	12	0
6211 43		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6211 43 10		--- Tabliers, blouses et autres vêtements de travail	12	0
		--- Survêtements de sport (trainings) avec doublure:		
6211 43 31		---- dont l'extérieur est réalisé dans une seule et même étoffe	12	0
		---- autres:		
6211 43 41		----- Parties supérieures	12	0
6211 43 42		----- Parties inférieures	12	0
6211 43 90		--- autres	12	0
6211 49 00		-- d'autres matières textiles	12	0
6212		Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarretières et articles similaires et leurs parties, même en bonneterie:		
6212 10		- Soutiens-gorge et bustiers:		
6212 10 10		-- présentés en assortiments conditionnés pour la vente au détail contenant un soutien-gorge ou un bustier et un slip	6,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6212 10 90		- - autres	6,5	0
6212 20 00		- Gaines et gaines-culottes	6,5	0
6212 30 00		- Combinés	6,5	0
6212 90 00		- autres	6,5	0
6213		Mouchoirs et pochettes:		
6213 20 00		- de coton	10	0
6213 90 00		- d'autres matières textiles	10	0
6214		Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires:		
6214 10 00		- de soie ou de déchets de soie	8	0
6214 20 00		- de laine ou de poils fins	8	0
6214 30 00		- de fibres synthétiques	8	0
6214 40 00		- de fibres artificielles	8	0
6214 90 00		- d'autres matières textiles	8	0
6215		Cravates, noeuds papillons et foulards cravates:		
6215 10 00		- de soie ou de déchets de soie	6,3	0
6215 20 00		- de fibres synthétiques ou artificielles	6,3	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6215 90 00		- d'autres matières textiles	6,3	0
6216 00 00		Gants, mitaines et moufles	7,6	0
6217		Autres accessoires confectionnés du vêtement: parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que celles du n° 6212:		
6217 10 00		- Accessoires	6,3	0
6217 90 00		- Parties	12	0
63		CHAPITRE 63 - AUTRES ARTICLES TEXTILES CONFECTIONNÉS: ASSORTIMENTS: FRIPERIE ET CHIFFONS		
		1. AUTRES ARTICLES TEXTILES CONFECTIONNÉS		
6301		Couvertures:		
6301 10 00		- Couvertures chauffantes électriques	6,9	0
6301 20		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de laine ou de poils fins:		
6301 20 10		- - en bonneterie	12	0
6301 20 90		- - autres	12	0
6301 30		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de coton:		
6301 30 10		- - en bonneterie	12	0
6301 30 90		- - autres	7,5	0
6301 40		- Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques) de fibres synthétiques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6301 40 10		-- en bonneterie	12	0
6301 40 90		-- autres	12	0
6301 90		- autres couvertures:		
6301 90 10		-- en bonneterie	12	0
6301 90 90		-- autres	12	0
6302		Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine:		
6302 10 00		- Linge de lit en bonneterie	12	0
		- autre linge de lit, imprimé:		
6302 21 00		-- de coton	12	0
6302 22		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 22 10		--- en noués	6,9	0
6302 22 90		--- autre	12	0
6302 29		-- d'autres matières textiles:		
6302 29 10		--- de lin ou de ramie	12	0
6302 29 90		--- autre	12	0
		- autre linge de lit:		
6302 31 00		-- de coton	12	0
6302 32		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6302 32 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 32 90		- - - autre	12	0
6302 39		- - d'autres matières textiles:		
6302 39 20		- - - de lin ou de ramie	12	0
6302 39 90		- - - autre	12	0
6302 40 00		- Linge de table en bonneterie	12	0
		- autre linge de table:		
6302 51 00		- - de coton	12	0
6302 53		- - de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 53 10		- - - en nontissés	6,9	0
6302 53 90		- - - autre	12	0
6302 59		- - d'autres matières textiles:		
6302 59 10		- - - de lin	12	0
6302 59 90		- - - autre	12	0
6302 60 00		- Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	12	0
		- autre:		
6302 91 00		- - de coton	12	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6302 93		-- de fibres synthétiques ou artificielles:		
6302 93 10		--- en nontissés	6,9	0
6302 93 90		--- autre	12	0
6302 99		-- d'autres matières textiles:		
6302 99 10		--- de lin	12	0
6302 99 90		--- autre	12	0
6303		Vitrages, rideaux et stores d'intérieur; cantonnières et tours de lit:		
		- en bonneterie:		
6303 12 00		-- de fibres synthétiques	12	0
6303 19 00		-- d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6303 91 00		-- de coton	12	0
6303 92		-- de fibres synthétiques:		
6303 92 10		--- en nontissés	6,9	0
6303 92 90		--- autres	12	0
6303 99		-- d'autres matières textiles:		
6303 99 10		--- en nontissés	6,9	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6303 99 90		- - - autres	12	0
6304		Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 9404:		
		- Couvre-lits:		
6304 11 00		- - en bonneterie	12	0
6304 19		- - autres:		
6304 19 10		- - - de coton	12	0
6304 19 30		- - - de lin ou de ramie	12	0
6304 19 90		- - - d'autres matières textiles	12	0
		- autres:		
6304 91 00		- - en bonneterie	12	0
6304 92 00		- - autres qu'en bonneterie, de coton	12	0
6304 93 00		- - autres qu'en bonneterie, de fibres synthétiques	12	0
6304 99 00		- - autres qu'en bonneterie, d'autres matières textiles	12	0
6305		Sacs et sachets d'emballage:		
6305 10		- de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303:		
6305 10 10		- - usagés	2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6305 10 90		-- autres	4	0
6305 20 00		- de coton	7.2	0
		- de matières textiles synthétiques ou artificielles:		
6305 32		-- Contenants souples pour matières en vrac:		
		--- obtenus à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène:		
6305 32 11		---- en bonneterie	12	0
		---- autres:		
6305 32 81		----- en tissus d'un poids au mètre carré n'excédant pas 120 g	7.2	0
6305 32 89		----- en tissus d'un poids au mètre carré excédant 120 g	7.2	0
6305 32 90		--- autres	7.2	0
6305 33		-- autres, obtenues à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène:		
6305 33 10		--- en bonneterie	12	0
		--- autres:		
6305 33 91		---- en tissus d'un poids au mètre carré n'excédant pas 120 g	7.2	0
6305 33 99		---- en tissus d'un poids au mètre carré excédant 120 g	7.2	0
6305 39 00		-- autres	7.2	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6305 90 00		- d'autres matières textiles	6.2	0
6306		Bâches et stores d'extérieur: tentes; voiles pour embarcations, planches à voile ou chars à voile; articles de campement:		
		- Bâches et stores d'extérieur:		
6306 12 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6306 19 00		- - d'autres matières textiles	12	0
		- Tentes:		
6306 22 00		- - de fibres synthétiques	12	0
6306 29 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6306 30 00		- Voiles	12	0
6306 40 00		- Matelas pneumatiques	12	0
		- autres:		
6306 91 00		- - de coton	12	0
6306 99 00		- - d'autres matières textiles	12	0
6307		Autres articles confectionnés, y compris les patrons de vêtements:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6307 10		- Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires:		
6307 10 10		- - en bonneterie	12	0
6307 10 30		- - en nontissés	6,9	0
6307 10 90		- - autres	7,7	0
6307 20 00		- Ceintures et gilets de sauvetage	6,3	0
6307 90		- autres:		
6307 90 10		- - en bonneterie	12	0
		- - autres:		
6307 90 91		- - - en feutre	6,3	0
6307 90 99		- - - autres	6,3	0
		II. ASSORTIMENTS		
6308 00 00		Assortiments composés de pièces de tissus et de fils, même avec accessoires, pour la confection de tapis, de tapisseries, de nappes de table ou de serviettes brodées, ou d'articles textiles similaires, en emballages pour la vente au détail	12	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
	III. FRIPERIE ET CHIFFONS		
6309 00 00	Articles de friperie	5.3	0
6310	Chiffons, ficelles, cordes et cordages, en matières textiles, sous forme de déchets ou d'articles hors d'usage:		
6310 10	- triés:		
6310 10 10	- - de laine, de poils fins ou grossiers	exemption	0
6310 10 30	- - de lin ou de coton	exemption	0
6310 10 90	- - d'autres matières textiles	exemption	0
6310 90 00	- autres	exemption	0
XII	SECTION XII - CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES, PARASOLS, CANNES, FOUETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES; PLUMES APPRÊTÉES ET ARTICLES EN PLUMES; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX		
64	CHAPITRE 64 - CHAUSSURES, GUÊTRES ET ARTICLES ANALOGUES; PARTIES DE CES OBJETS		
6401	Chaussures étanches à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, dont le dessus n'a été ni réuni à la semelle extérieure par couture ou par des rivets, des clous, des vis, des tétons ou des dispositifs similaires, ni formé de différentes parties assemblées par ces mêmes procédés:		
6401 10	- Chaussures comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6401 10 10		- - à dessus en caoutchouc	17	0
6401 10 90		- - à dessus en matière plastique	17	0
		- autres chaussures:		
6401 92		- - couvrant la cheville mais ne couvrant pas le genou:		
6401 92 10		- - - à dessus en caoutchouc	17	0
6401 92 90		- - - à dessus en matière plastique	17	0
6401 99 00		- - autres	17	0
6402		Autres chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique:		
		- Chaussures de sport:		
6402 12		- - Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges:		
6402 12 10		- - - Chaussures de ski	17	0
6402 12 90		- - - Chaussures pour le surf des neiges	17	0
6402 19 00		- - autres	16,9	0
6402 20 00		- Chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons	17	0
		- autres chaussures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6402 91		-- couvrant la cheville:		
6402 91 10		--- comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	17	0
6402 91 90		--- autres	16,9	0
6402 99		-- autres:		
6402 99 05		--- comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	17	0
		--- autres:		
6402 99 10		---- à dessus en caoutchouc	16,8	0
		---- à dessus en matière plastique:		
		----- Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		
6402 99 31		----- dont la plus grande hauteur du talon y compris la semelle est supérieure à 3 cm	16,8	0
6402 99 39		----- autres	16,8	0
6402 99 50		----- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	16,8	0
		----- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6402 99 91		----- inférieure à 24 cm	16,8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		----- de 24 cm ou plus:		
6402 99 93		----- Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	16,8	0
		----- autres:		
6402 99 96		----- pour hommes	16,8	0
6402 99 98		----- pour femmes	16,8	0
6403		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel:		
		- Chaussures de sport:		
6403 12 00		-- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges	8	0
6403 19 00		-- autres	8	0
6403 20 00		- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et dessus constitués par des lanières en cuir naturel passant sur le cou-de-pied et entourant le gros orteil	8	0
6403 40 00		- autres chaussures, comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal	8	0
		- autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel:		
6403 51		-- couvrant la cheville:		

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
6403 51 05	- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
	- - - autres:		
	- - - - couvrant la cheville, mais ne couvrant pas le mollet, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 51 11	- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
	- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 51 15	- - - - - pour hommes	8	0
6403 51 19	- - - - - pour femmes	8	0
	- - - - autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 51 91	- - - - - inférieure à 24 cm	8	0
	- - - - - de 24 cm ou plus:		
6403 51 95	- - - - - pour hommes	8	0
6403 51 99	- - - - - pour femmes	8	0
6403 59	- - autres:		
6403 59 05	- - - à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
	- - - autres:		
	- - - - Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 59 11		----- dont la plus grande hauteur du talon et de la semelle réunis est supérieure à 3 cm	5	0
		----- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 59 31		----- inférieure à 24 cm	8	0
		----- de 24 cm ou plus:		
6403 59 35		----- pour hommes	8	0
6403 59 39		----- pour femmes	8	0
6403 59 50		---- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	8	0
		---- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 59 91		----- inférieure à 24 cm	8	0
		----- de 24 cm ou plus:		
6403 59 95		----- pour hommes	8	0
6403 59 99		----- pour femmes	8	0
		- autres chaussures:		
6403 91		-- couvrant la cheville:		
6403 91 05		--- à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		--- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		---- couvrant la cheville, mais ne couvrant pas le mollet, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 91 11		----- inférieure à 24 cm	8	0
		----- de 24 cm ou plus:		
6403 91 13		----- Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		----- autres:		
6403 91 16		----- pour hommes	8	0
6403 91 18		----- pour femmes	8	0
		---- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 91 91		----- inférieure à 24 cm	8	0
		----- de 24 cm ou plus:		
6403 91 93		----- Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		----- autres:		
6403 91 96		----- pour hommes	8	0
6403 91 98		----- pour femmes	5	0
6403 99		-- autres:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6403 99 05		--- à semelles principales en bois dépourvues de semelles intérieures	8	0
		--- autres:		
		---- Chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures:		
6403 99 11		---- dont la plus grande hauteur du talon et de la semelle réunis est supérieure à 3 cm	8	0
		---- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 99 31		----- inférieure à 24 cm	8	0
		----- de 24 cm ou plus:		
6403 99 33		----- Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		----- autres:		
6403 99 36		----- pour hommes	8	0
6403 99 38		----- pour femmes	5	0
6403 99 50		---- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	8	0
		---- autres, avec semelles intérieures d'une longueur:		
6403 99 91		---- inférieure à 24 cm	8	0
		---- de 24 cm ou plus:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6403 99 93		----- Chaussures qui ne sont pas reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes	8	0
		----- autres:		
6403 99 96		----- pour hommes	8	0
6403 99 98		----- pour femmes	7	0
6404		Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en matières textiles:		
		- Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique:		
6404 11 00		-- Chaussures de sport; chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures similaires	16,9	0
6404 19		-- autres:		
6404 19 10		--- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	16,9	0
6404 19 90		--- autres	17	0
6404 20		- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué:		
6404 20 10		-- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	17	0
6404 20 90		-- autres	17	0
6405		Autres chaussures:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6405 10 00		- à dessus en cuir naturel ou reconstitué	3,5	0
6405 20		- à dessus en matières textiles:		
6405 20 10		-- à semelles extérieures en bois ou en liège	3,5	0
		-- à semelles extérieures en autres matières:		
6405 20 91		--- Pantoufles et autres chaussures d'intérieur	4	0
6405 20 99		--- autres	4	0
6405 90		- autres:		
6405 90 10		-- à semelles extérieures en caoutchouc, en matière plastique, en cuir naturel ou reconstitué	17	0
6405 90 90		-- à semelles extérieures en autres matières	4	0
6406		Parties de chaussures (y compris les dessus même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures); semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties:		
6406 10		- Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs:		
		-- en cuir naturel:		
6406 10 11		--- Dessus	3	0
6406 10 19		--- Parties de dessus	3	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6406 10 90		-- en autres matières	3	0
6406 20		- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique:		
6406 20 10		-- en caoutchouc	3	0
6406 20 90		-- en matière plastique	3	0
		- autres:		
6406 91 00		-- en bois	3	0
6406 99		-- en autres matières:		
6406 99 10		--- Guêtres, jambières et articles similaires et leurs parties	3	0
6406 99 30		--- Assemblages formés de dessus de chaussures fixés aux semelles premières ou à d'autres parties inférieures et dépourvus de semelles extérieures	3	0
6406 99 50		--- Semelles intérieures et autres accessoires amovibles	3	0
6406 99 60		--- Semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué	3	0
6406 99 80		--- autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
65		CHAPITRE 65 - COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES		
6501 00 00		Cloches non dressées (mises en forme) ni tournées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux	2.7	0
6502 00 00		Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournées (mises en tournure) ni garnies	exemption	0
6504 00 00		Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis	exemption	0
6505		Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis:		
6505 10 00		- Résilles et filets à cheveux	2.7	0
6505 90		- autres:		
6505 90 05		-- en feutre de poils ou de laine et poils, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 6501	5.7	0
		-- autres:		
6505 90 10		- - - Bérêts, bonnets, calottes, fez, chéchias et coiffures similaires	2.7	0
6505 90 30		- - - Casquettes, képis et coiffures similaires comportant une visière	2.7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6505 90 80		- - - autres	2,7	0
6506		Autres chapeaux et coiffures, même garnis:		
6506 10		- Coiffures de sécurité:		
6506 10 10		- - en matière plastique	2,7	0
6506 10 80		- - en autres matières	2,7	0
		- autres:		
6506 91 00		- - en caoutchouc ou en matière plastique	2,7	0
6506 99		- - en autres matières:		
6506 99 10		- - - en feutre de poils ou de laine et poils, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 6501	5,7	0
6506 99 90		- - - autres	2,7	0
6507 00 00		Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie	2,7	0
66		CHAPITRE 66 - PARAPLUIES, OMBRELLES, PARASOLS, CANNES, CANNES-SIÈGES, FOUETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES		
6601		Parapluies, ombrelles et parasols (y compris les parapluies-cannes, les parasols de jardin et articles similaires):		
6601 10 00		- Parasols de jardin et articles similaires	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
6601 91 00		- - à mât ou manche télescopique	4.7	0
6601 99		- - autres:		
		- - - avec couverture en tissus de matières textiles:		
6601 99 11		- - - - de fibres synthétiques ou artificielles	4.7	0
6601 99 19		- - - - d'autres matières textiles	4.7	0
6601 99 90		- - - autres	4.7	0
6602 00 00		Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires	2.7	0
6603		Parties, garnitures et accessoires pour articles des n° 6601 ou 6602:		
6603 20 00		- Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou parasols	5.2	0
6603 90		- autres:		
6603 90 10		- - Poignées et pommeaux	2.7	0
6603 90 90		- - autres	5	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
67		CHAPITRE 67 - PLUMES ET DUVET APPRÊTÉS ET ARTICLES EN PLUMES OU EN DUVET; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX		
6701 00 00		Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes, parties de plumes, duvet et articles en ces matières, autres que les produits du n° 0505 et les tuyaux et tiges de plumes, travaillés	2,7	0
6702		Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties; articles confectionnés en fleurs, feuillages ou fruits artificiels:		
6702 10 00		- en matières plastiques	4,7	0
6702 90 00		- en autres matières	4,7	0
6703 00 00		Cheveux remis, amincis, blanchis ou autrement préparés; laine, poils et autres matières textiles, préparés pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires	1,7	0
6704		Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et articles analogues en cheveux, poils ou matières textiles; ouvrages en cheveux non dénommés ni compris ailleurs:		
		- en matières textiles synthétiques:		
6704 11 00		- - Perruques complètes	2,2	0
6704 19 00		- - autres	2,2	0
6704 20 00		- en cheveux	2,2	0
6704 90 00		- en autres matières	2,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XIII		SECTION XIII - OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES; PRODUITS CÉRAMIQUES; VERRE ET OUVRAGES EN VERRE		
68		CHAPITRE 68 - OUVRAGES EN PIERRES, PLÂTRE, CIMENT, AMIANTE, MICA OU MATIÈRES ANALOGUES		
6801 00 00		Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage, en pierres naturelles (autres que l'ardoise)	exemption	0
6802		Pierres de taille ou de construction (autres que l'ardoise) travaillées et ouvrages en ces pierres, à l'exclusion de ceux du n° 6801: cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, en pierres naturelles (y compris l'ardoise), même sur support; granulés, éclats et poudres de pierres naturelles (y compris l'ardoise), colorés artificiellement:		
6802 10 00		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement	exemption	0
		- autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie:		
6802 21 00		-- Marbre, travertin et albâtre	1,7	0
6802 23 00		-- Granit	1,7	0
6802 29 00		-- autres pierres	1,7	0
		- autres:		
6802 91		-- Marbre, travertin et albâtre:		
6802 91 10		--- Albâtre poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté	1,7	0
6802 91 90		--- autres	1,7	0
6802 92		-- autres pierres calcaires:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6802 92 10		- - - polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées	1,7	0
6802 92 90		- - - autres	1,7	0
6802 93		- - Granit:		
6802 93 10		- - - poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net égal ou supérieur à 10 kg	exemption	0
6802 93 90		- - - autre	1,7	0
6802 99		- - autres pierres:		
6802 99 10		- - - polies, décorées ou autrement travaillées, mais non sculptées, d'un poids net égal ou supérieur à 10 kg	exemption	0
6802 99 90		- - - autres	1,7	0
6803 00		Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine):		
6803 00 10		- Ardoise pour toitures ou pour façades	1,7	0
6803 00 90		- autres	1,7	0
6804		Meules et articles similaires, sans bâtis, à moudre, à défibrer, à broyer, à aiguiser, à polir, à rectifier, à trancher ou à tronçonner, pierres à aiguiser ou à polir à la main, et leurs parties, en pierres naturelles, en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés ou en céramique, même avec parties en autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6804 10 00		- Meules à moudre ou à défibrer	exemption	0
		- autres meules et articles similaires:		
6804 21 00		- - en diamant naturel ou synthétique, aggloméré	1,7	0
6804 22		- - en autres abrasifs agglomérés ou en céramique:		
		- - - en abrasifs artificiels, avec agglomérant:		
		- - - - en résines synthétiques ou artificielles:		
6804 22 12		- - - - non renforcés	exemption	0
6804 22 18		- - - - renforcés	exemption	0
6804 22 30		- - - en céramique ou en silicates	exemption	0
6804 22 50		- - - en autres matières	exemption	0
6804 22 90		- - - autres	exemption	0
6804 23 00		- - en pierres naturelles	exemption	0
6804 30 00		- Pierres à aiguiser ou à polir à la main	exemption	0
6805		Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés:		

Liste tarifaire de PUE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
6805 10 00		- appliqués sur tissus en matières textiles seulement	1,7	0
6805 20 00		- appliqués sur papier ou carton seulement	1,7	0
6805 30		- appliqués sur d'autres matières:		
6805 30 10		- - appliqués sur tissus en matières textiles, combinés avec du papier ou du carton	1,7	0
6805 30 20		- - appliqués sur fibre vulcanisée	1,7	0
6805 30 80		- - autres	1,7	0
6806		Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires; vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés; mélanges et ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de ceux des n° 6811, 6812 ou du chapitre 69:		
6806 10 00		- Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	exemption	0
6806 20		- Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux:		
6806 20 10		- - Argiles expansées	exemption	0
6806 20 90		- - autres	exemption	0
6806 90 00		- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6807		Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple):		
6807 10		- en rouleaux:		
6807 10 10		- - Articles de revêtement	exemption	0
6807 10 90		- - autres	exemption	0
6807 90 00		- autres	exemption	0
6808 00 00		Panneaux, planches, carreaux, bloes et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	1,7	0
6809		Ouvrages en plâtre ou en compositions à base de plâtre:		
		- Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles similaires, non ornements:		
6809 11 00		- - revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement	1,7	0
6809 19 00		- - autres	1,7	0
6809 90 00		- autres ouvrages	1,7	0
68 10		Ouvrages en ciment, en béton ou en pierre artificielle, même armés:		
		- Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires:		
68 10 11		- - Bloes et briques pour la construction:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6810 11 10		- - - en béton léger (à base de bimsbies, de scories granulées, etc.)	1,7	0
6810 11 90		- - - autres	1,7	0
6810 19		- - autres:		
6810 19 10		- - - Tuiles	1,7	0
		- - - Carreaux:		
6810 19 31		- - - - en béton	1,7	0
6810 19 39		- - - - autres	1,7	0
6810 19 90		- - - autres	1,7	0
		- autres ouvrages:		
6810 91		- - Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil:		
6810 91 10		- - - Éléments de planchers	1,7	0
6810 91 90		- - - autres	1,7	0
6810 99 00		- - autres	1,7	0
6811		Ouvrages en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires:		
6811 40 00		- contenant de l'amiante	1,7	0
		- ne contenant pas d'amiante:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6811 81 00		-- Plaque ondulée	1,7	0
6811 82		-- autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires:		
6811 82 10		--- Ardoises pour le revêtement des toitures ou des façades, dont les dimensions ne dépassent pas 40 cm x 60 cm	1,7	0
6811 82 90		--- autres	1,7	0
6811 83 00		-- Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie	1,7	0
6811 89 00		-- autres ouvrages	1,7	0
6812		Amiante (asbeste) travaillé, en fibres: mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium; ouvrages en ces mélanges ou en amiante (fil, tissu, vêtements, coiffures, chaussures, joints, par exemple), même armés, autres que ceux des n° 6811 ou 6813:		
6812 80		- en crocidolite:		
6812 80 10		-- en fibres, travaillé: mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	1,7	0
6812 80 90		-- autres	3,7	0
		- autres:		
6812 91 00		-- Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures	3,7	0
6812 92 00		-- Papiers, cartons et feutres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6812 93 00		- - Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentées en rouleaux	3,7	0
6812 99		- - autres:		
6812 99 10		- - - Amiante travaillé, en fibres: mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	1,7	0
6812 99 90		- - - autres	3,7	0
6813		Garnitures de friction (plaques, rouleaux, bandes, segments, disques, rondelles, plaquettes, par exemple), non montées, pour freins, pour embrayages ou pour tous organes de frottement, à base d'amiante (asbeste), d'autres substances minérales ou de cellulose, même combinés avec des textiles ou d'autres matières:		
6813 20 00		- contenant de l'amiante	2,7	0
		- ne contenant pas d'amiante:		
6813 81 00		- - Garnitures de freins	2,7	0
6813 89 00		- - autres	2,7	0
6814		Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris le mica aggloméré ou reconstitué, même sur support en papier, en carton ou en autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6814 10 00		- Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support	1,7	0
6814 90 00		- autres	1,7	0
6815		Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales (y compris les fibres de carbone, les ouvrages en ces matières et en tourbe), non dénommés ni compris ailleurs:		
6815 10		- Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques:		
6815 10 10		-- Fibres de carbone et ouvrages en fibres de carbone	exemption	0
6815 10 90		-- autres	exemption	0
6815 20 00		- Ouvrages en tourbe	exemption	0
		- autres ouvrages:		
6815 91 00		-- contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	exemption	0
6815 99		-- autres:		
6815 99 10		--- en matières réfractaires, agglomérés par un liant chimique	exemption	0
6815 99 90		--- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
69		CHAPITRE 69 - PRODUITS CÉRAMIQUES		
		I. PRODUITS EN FARINES SILICEUSES FOSSILES OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES ET PRODUITS RÉFRACTAIRES		
6901 00 00		Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues	2	0
6902		Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:		
6902 10 00		- contenant en poids plus de 50 % des éléments Mg, Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO, CaO ou Cr ₂ O ₃	2	0
6902 20		- contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃), de silice (SiO ₂) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits:		
6902 20 10		- - contenant en poids 93 % ou plus de silice (SiO ₂)	2	0
		- - autres:		
6902 20 91		- - - contenant en poids plus de 7 % mais moins de 45 % d'alumine (Al ₂ O ₃)	2	0
6902 20 99		- - - autres	2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6902 90 00		- autres	2	0
6903		Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, mouffes, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes, par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:		
6903 10 00		- contenant en poids plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	5	0
6903 20		- contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO ₂):		
6903 20 10		- - contenant en poids moins de 45 % d'alumine (Al ₂ O ₃)	5	0
6903 20 90		- - contenant en poids 45 % ou plus d'alumine (Al ₂ O ₃)	5	0
6903 90		- autres:		
6903 90 10		- - contenant en poids plus de 25 % mais pas plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	5	0
6903 90 90		- - autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		II. AUTRES PRODUITS CÉRAMIQUES		
6904		Briques de construction, hourdis, cache-poutrelles et articles similaires, en céramique:		
6904 10 00		- Briques de construction	2	0
6904 90 00		- autres	2	0
6905		Tuiles, éléments de cheminée, conduits de fumée, ornements architectoniques, en céramique, et autres poteries de bâtiment:		
6905 10 00		- Tuiles	exemption	0
6905 90 00		- autres	exemption	0
6906 00 00		Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique	exemption	0
6907		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique: cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support:		
6907 10 00		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm	5	0
6907 90		- autres:		
6907 90 10		- - Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	5	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6907 90 91		- - - en grès	5	0
6907 90 93		- - - en faïence ou en poterie fine	5	0
6907 90 99		- - - autres	5	0
6908		Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, vernissés ou émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, vernissés ou émaillés, en céramique, même sur support:		
6908 10		- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm:		
6908 10 10		-- en terre commune	7	0
6908 10 90		-- autres	7	0
6908 90		- autres:		
		-- en terre commune:		
6908 90 11		- - - Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	6	0
		- - - autres, dont la plus grande épaisseur:		
6908 90 21		- - - - n'exécède pas 15 mm	5	0
6908 90 29		- - - - excède 15 mm	5	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		-- autres:		
6908 90 31		--- Carreaux doubles du type "Spaltplatten"	5	0
		--- autres:		
6908 90 51		---- dont la superficie ne dépasse pas 90 cm ²	7	0
		---- autres:		
6908 90 91		----- en grès	5	0
6908 90 93		----- en faïence ou en poterie fine	5	0
6908 90 99		----- autres	5	0
6909		Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques, en céramique; auges, bacs et récipients similaires pour l'économie rurale, en céramique; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage, en céramique:		
		- Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques:		
6909 11 00		-- en porcelaine	5	0
6909 12 00		-- Articles ayant une dureté équivalente à 9 ou davantage sur l'échelle de Mohs	5	0
6909 19 00		-- autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6909 90 00		- autres	5	0
6910		Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en céramique:		
6910 10 00		- en porcelaine	7	0
6910 90 00		- autres	7	0
6911		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine:		
6911 10 00		- Articles pour le service de la table ou de la cuisine	12	0
6911 90 00		- autres	12	0
6912 00		Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine:		
6912 00 10		- en terre commune	5	0
6912 00 30		- en grès	5,5	0
6912 00 50		- en faïence ou en poterie fine	9	0
6912 00 90		- autres	7	0
6913		Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
6913 10 00		- en porcelaine	6	0
6913 90		- autres:		
6913 90 10		- - en terre commune	3,5	0
		- - autres:		
6913 90 91		- - - en grès	6	0
6913 90 93		- - - en faïence ou en poterie fine	6	0
6913 90 99		- - - autres	6	0
6914		Autres ouvrages en céramique:		
6914 10 00		- en porcelaine	5	0
6914 90		- autres:		
6914 90 10		- - en terre commune	3	0
6914 90 90		- - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
70		CHAPITRE 70 - VERRE ET OUVRAGES EN VERRE		
7001 00		Calcin et autres déchets et débris de verre; verre en masse:		
7001 00 10		- Calcin et autres déchets et débris de verre	exemption	0
		- Verre en masse:		
7001 00 91		- - Verre d'optique	3	0
7001 00 99		- - autre	exemption	0
7002		Verre en billes (autres que les microsphères du n° 7018), barres, baguettes ou tubes, non travaillé:		
7002 10 00		- Billes	3	0
7002 20		- Barres ou baguettes:		
7002 20 10		- - en verre d'optique	3	0
7002 20 90		- - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Tubes:		
7002 31 00	--	en quartz ou en autre silice fondus	3	0
7002 32 00	--	en autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas $5 \cdot 10^{-6}$ par kelvin entre 0 °C et 300 °C	3	0
7002 39 00	--	autres	3	0
7003		Verre dit "coulé", en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé:		
		- Plaques et feuilles, non armées:		
7003 12	--	colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante:		
7003 12 10	---	en verre d'optique	3	0
	---	autres:		
7003 12 91	----	à couche non réfléchissante	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7003 12 99	- - - autres		3,8 MIN 0,6 €/100 kg/br	0
7003 19	- - autres:			
7003 19 10	- - - en verre d'optique		3	0
7003 19 90	- - - autres		3,8 MIN 0,6 €/100 kg/br	0
7003 20 00	- Plaques et feuilles, armées		3,8 MIN 0,4 €/100 kg/br	0
7003 30 00	- Profilés		3	0
7004	Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé:			
7004 20	- Verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante:			
7004 20 10	- - Verre d'optique		3	0
	- - autre:			
7004 20 91	- - - à couche non réfléchissante		3	0
7004 20 99	- - - autre		4,4 MIN 0,4 €/100 kg/br	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
7004 90		- autre verre:		
7004 90 10		- - Verre d'optique	3	0
7004 90 70		- - Verres dits "d'horticulture"	4,4 MIN 0,4 €/100 kg/br	0
		- - autres, d'une épaisseur:		
7004 90 92		- - - n'excédant pas 2,5 mm	4,4 MIN 0,4 €/100 kg/br	0
7004 90 98		- - - excédant 2,5 mm	4,4 MIN 0,4 €/100 kg/br	0
7005		Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée:		
7005 10		- Glace non armée, à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante:		
7005 10 05		- - à couche non réfléchissante	3	0
		- - autre, d'une épaisseur:		
7005 10 25		- - - n'excédant pas 3,5 mm	2	0
7005 10 30		- - - excédant 3,5 mm mais n'excédant pas 4,5 mm	2	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7005 10 80	--- excédant 4,5 mm	2	0
	- autre glace non armée:		
7005 21	-- colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simplement doucie:		
7005 21 25	--- d'une épaisseur n'excédant pas 3,5 mm	2	0
7005 21 30	--- d'une épaisseur excédant 3,5 mm mais n'excédant pas 4,5 mm	2	0
7005 21 80	--- d'une épaisseur excédant 4,5 mm	2	0
7005 29	-- autre:		
7005 29 25	--- d'une épaisseur n'excédant pas 3,5 mm	2	0
7005 29 35	--- d'une épaisseur excédant 3,5 mm mais n'excédant pas 4,5 mm	2	0
7005 29 80	--- d'une épaisseur excédant 4,5 mm	2	0
7005 30 00	- Glace armée	2	0
7006 00	Verre des n° 7003, 7004 ou 7005, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7006 00 10		- Verre d'optique	3	0
7006 00 90		- autre	3	0
7007		Verre de sécurité, consistant en verres trempés ou formés de feuilles contrecollées:		
		- Verres trempés:		
7007 11		-- de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules:		
7007 11 10		--- de dimensions et formats permettant leur emploi dans les véhicules automobiles et les tracteurs	3	0
7007 11 90		--- autres	3	0
7007 19		-- autres:		
7007 19 10		--- émaillés	3	0
7007 19 20		--- colorés dans la masse, opacifiés, plaqués (doublés) ou à couche absorbante ou réfléchissante	3	0
7007 19 80		--- autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	- Verres formés de feuilles contrecollées:		
7007 21	- - de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules:		
7007 21 20	- - - de dimensions et formats permettant leur emploi dans les véhicules automobiles et les tracteurs	3	0
7007 21 80	- - - autres	3	0
7007 29 00	- - autres	3	0
7008 00	Vitrages isolants à parois multiples:		
7008 00 20	- colorés dans la masse, opacifiés, plaqués (doublés) ou à couche absorbante ou réfléchissante	3	0
	- autres:		
7008 00 81	- - formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide	3	0
7008 00 89	- - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7009		Miroirs en verre, même encadrés, y compris les miroirs rétroviseurs:		
7009 10 00		- Miroirs rétroviseurs pour véhicules	4	0
		- autres:		
7009 91 00		-- non encadrés	4	0
7009 92 00		-- encadrés	4	0
7010		Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre; bocaux à conserves en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre:		
7010 10 00		- Ampoules	3	0
7010 20 00		- Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture	5	0
7010 90		- autres:		
7010 90 10		-- Bocaux à stériliser	5	0
		-- autres:		
7010 90 21		--- obtenus à partir d'un tube de verre	5	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	--- autres, d'une contenance nominale:		
7010 90 31	---- de 2,5 l ou plus	5	0
	---- de moins de 2,5 l:		
	----- pour produits alimentaires et boissons:		
	----- Bouteilles et flacons:		
	----- en verre non coloré, d'une contenance nominale:		
7010 90 41	----- de 1 l ou plus	5	0
7010 90 43	----- excédant 0,33 l mais inférieure à 1 l	5	0
7010 90 45	----- 0,15 l ou plus mais n'excédant pas 0,33 l	5	0
7010 90 47	----- de moins de 0,15 l	5	0
	----- en verre coloré, d'une contenance nominale:		
7010 90 51	----- de 1 l ou plus	5	0
7010 90 53	----- excédant 0,33 l mais inférieure à 1 l	5	0
7010 90 55	----- 0,15 l ou plus mais n'excédant pas 0,33 l	5	0
7010 90 57	----- de moins de 0,15 l	5	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	----- autres, d'une contenance nominale:		
7010 90 61	----- de 0,25 l ou plus	5	0
7010 90 67	----- de moins de 0,25 l	5	0
	----- pour produits pharmaceutiques, d'une contenance nominale:		
7010 90 71	----- excédant 0,055 l	5	0
7010 90 79	----- n'excédant pas 0,055 l	5	0
	----- pour autres produits:		
7010 90 91	----- en verre non coloré	5	0
7010 90 99	----- en verre coloré	5	0
7011	Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires:		
7011 10 00	- pour l'éclairage électrique	4	0
7011 20 00	- pour tubes cathodiques	4	0
7011 90 00	- autres	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7013		Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires, autres que ceux des n° 7010 ou 7018:		
7013 10 00		- Objets en vitrocérame	11	0
		- Verres à boire à pied, autres qu'en vitrocérame:		
7013 22		- - en cristal au plomb:		
7013 22 10		- - - cueilli à la main	11	0
7013 22 90		- - - cueilli mécaniquement	11	0
7013 28		- - autres:		
7013 28 10		- - - cueilli à la main	11	0
7013 28 90		- - - cueilli mécaniquement	11	0
		- autres verres à boire, autres qu'en vitrocérame:		
7013 33		- - en cristal au plomb:		
		- - - cueilli à la main:		
7013 33 11		- - - - taillés ou autrement décorés	11	0
7013 33 19		- - - - autres	11	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- cueilli mécaniquement:		
7013 33 91		---- taillés ou autrement décorés	11	0
7013 33 99		---- autres	11	0
7013 37		-- autres:		
7013 37 10		--- en verre trempé	11	0
		--- autres:		
		---- cueilli à la main:		
7013 37 51		----- taillés ou autrement décorés	11	0
7013 37 59		----- autres	11	0
		---- cueilli mécaniquement:		
7013 37 91		----- taillés ou autrement décorés	11	0
7013 37 99		----- autres	11	0
		- Objets pour le service de la table (autres que les verres à boire) ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame:		
7013 41		-- en cristal au plomb:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7013 41 10	- - - cueilli à la main		11	0
7013 41 90	- - - cueilli mécaniquement		11	0
7013 42 00	- - en verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 10-6 par kelvin entre 0 °C et 300 °C		11	0
7013 49	- - autres:			
7013 49 10	- - - en verre trempé		11	0
	- - - en autre verre:			
7013 49 91	- - - - cueilli à la main		11	0
7013 49 99	- - - - cueilli mécaniquement		11	0
	- autres objets:			
7013 91	- - en cristal au plomb:			
7013 91 10	- - - cueilli à la main		11	0
7013 91 90	- - - cueilli mécaniquement		11	0
7013 99 00	- - autres		11	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7014 00 00		Verrerie de signalisation et éléments d'optique en verre (autres que ceux du n° 7015), non travaillés optiquement	3	0
7015		Verres d'horlogerie et verres analogues, verres de lunetterie commune ou médicale, bombés, cintrés, creusés ou similaires, non travaillés optiquement: sphères (boules) creuses et leurs segments, en verre, pour la fabrication de ces verres:		
7015 10 00		- Verres de lunetterie médicale	3	0
7015 90 00		- autres	3	0
7016		Pavés, dalles, briques, carreaux, tuiles et autres articles, en verre pressé ou moulé, même armé, pour le bâtiment ou la construction: cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires; verres assemblés en vitraux; verre dit "multicellulaire" ou verre "mousse" en blocs, panneaux, plaques, coquilles ou formes similaires:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7016 10 00		- Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires	8	0
7016 90		- autres:		
7016 90 10		- - Verres assemblés en vitraux	3	0
7016 90 80		- - autres	3 MIN 1,2 €/100 kg/br	0
7017		Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée:		
7017 10 00		- en quartz ou en autre silice fondus	3	0
7017 20 00		- en autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5 · 10 ⁻⁶ par kelvin entre 0 °C et 300 °C	3	0
7017 90 00		- autre	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7018		Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verrerie, et leurs ouvrages autres que la bijouterie de fantaisie; yeux en verre autres que de prothèse; statuettes et autres objets d'ornementation, en verre travaillé au chalumeau (verre filé), autres que la bijouterie de fantaisie; microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm:		
7018 10		- Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verrerie:		
		- - Perles de verre:		
7018 10 11		- - - taillées et polies mécaniquement	exemption	0
7018 10 19		- - - autres	7	0
7018 10 30		- - Imitations de perles fines ou de culture	exemption	0
		- - Imitations de pierres gemmes:		
7018 10 51		- - - taillées et polies mécaniquement	exemption	0
7018 10 59		- - - autres	3	0
7018 10 90		- - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Faux de base	Catégorie
7018 20 00	- Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	3	0
7018 90	- autres:		
7018 90 10	- - Yeux en verre: objets de verroterie	3	0
7018 90 90	- - autres	6	0
7019	Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple):		
	- Méches, stratifils (rovings) et fils, coupés ou non:		
7019 11 00	- - Fils coupés (chopped strands), d'une longueur n'excédant pas 50 mm	7	0
7019 12 00	- - Stratifils (rovings)	7	0
7019 19	- - autres:		
7019 19 10	- - - de filaments	7	0
7019 19 90	- - - en fibres discontinues	7	0
	- Voiles, nappes, mats, matelas, panneaux et produits similaires non tissés:		
7019 31 00	- - Mats	7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7019 32 00	--	Voiles	5	0
7019 39 00	--	autres	5	0
7019 40 00	-	Tissus de stratifiés (revings)	7	0
	-	autres tissus:		
7019 51 00	--	d'une largeur n'excédant pas 30 cm	7	0
7019 52 00	--	d'une largeur excédant 30 cm, à armure toile, d'un poids inférieur à 250 g m ² , de filaments tissant en fils simples 136 tex ou moins	7	0
7019 59 00	--	autres	7	0
7019 90	-	autres:		
7019 90 10	--	fibres non textiles en vrac ou en flocons	7	0
7019 90 30	--	Bourellets et coquilles pour l'isolation des tuyauteries	7	0
	--	autres:		
7019 90 91	---	de fibres textiles	7	0
7019 90 99	---	autres	7	0
7020 00		Autres ouvrages en verre:		

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7020 00 05	- Tubes et supports de réacteurs en quartz destinés à équiper des fours de diffusion et d'oxydation pour la production de matières semi-conductrices	exemption	0
	- Ampoules en verre pour bouteilles isolantes ou pour autres récipients isothermiques, dont l'isolation est assurée par le vide:		
7020 00 07	- - non finies	3	0
7020 00 08	- - finies	6	0
	- autres:		
7020 00 10	- - en quartz ou en autre silice fondus	3	0
7020 00 30	- - en verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas $5 \cdot 10^{-6}$ par kelvin entre 0 °C et 300 °C	3	0
7020 00 80	- - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XIV		SECTION XIV - PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES OU SIMILAIRES, MÉTAUX PRÉCIEUX, PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES: BIJOUTERIE DE FANTAISIE; MONNAIES		
71		CHAPITRE 71 - PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES OU SIMILAIRES, MÉTAUX PRÉCIEUX, PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES: BIJOUTERIE DE FANTAISIE; MONNAIES		
		1. PERLES FINES OU DE CULTURE, PIERRES GEMMES ET SIMILAIRES		
7101		Perles fines ou de culture, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées ni serties; perles fines ou de culture, enfilées temporairement pour la facilité du transport:		
7101 10 00		- Perles fines	exemption	0
		- Perles de culture:		
7101 21 00		-- brutes	exemption	0
7101 22 00		-- travaillées	exemption	0
7102		Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7102 10 00	- non triés		exemption	0
	- industriels:			
7102 21 00	- - bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés		exemption	0
7102 29 00	- - autres		exemption	0
	- non industriels:			
7102 31 00	- - bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés		exemption	0
7102 39 00	- - autres		exemption	0
7103		Pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties; pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport:		
7103 10 00	- brutes ou simplement sciées ou dégrossies		exemption	0
	- autrement travaillées:			
7103 91 00	- - Rubis, saphirs et émeraudes		exemption	0
7103 99 00	- - autres		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7104		Pierres synthétiques ou reconstituées, même travaillées ou assorties mais non enfilées ni montées ni serties; pierres synthétiques ou reconstituées non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport:		
7104 10 00		- Quartz piézo-électrique	exemption	0
7104 20 00		- autres, brutes ou simplement sciées ou dégrossies	exemption	0
7104 90 00		- autres	exemption	0
7105		Égrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques:		
7105 10 00		- de diamants	exemption	0
7105 90 00		- autres	exemption	0
		II. MÉTAUX PRÉCIEUX, PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX		
7106		Argent (y compris l'argent doré ou vermeil et l'argent platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7106 10 00	- Poudres		exemption	0
	- autre:			
7106 91	- - sous formes brutes:			
7106 91 10	- - - titrant 999 ‰ ou plus		exemption	0
7106 91 90	- - - titrant moins de 999 ‰		exemption	0
7106 92	- - sous formes mi-ouvrées:			
7106 92 20	- - - titrant 750 ‰ ou plus		exemption	0
7106 92 80	- - - titrant moins de 750 ‰		exemption	0
7107 00 00	Plaqué ou doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées		exemption	0
7108	Or (y compris l'or platiné), sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre:			
	- à usages non monétaires:			
7108 11 00	- - Poudres		exemption	0
7108 12 00	- - sous autres formes brutes		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7108 13		-- sous autres formes mi-ouvrées:		
7108 13 10		--- Barres, fils et profilés, de section pleine; plaques; feuilles et bandes dont l'épaisseur, support non compris, excède 0,15 mm	exemption	0
7108 13 80		--- autres	exemption	0
7108 20 00		- à usage monétaire	exemption	0
7109 00 00		Plaqué ou doublé d'or sur métaux communs ou sur argent, sous formes brutes ou mi-ouvrées	exemption	0
7110		Platine, sous formes brutes ou mi-ouvrées, ou en poudre:		
		- Platine:		
7110 11 00		-- sous formes brutes ou en poudre	exemption	0
7110 19		-- autre:		
7110 19 10		--- Barres, fils et profilés, de section pleine; plaques; feuilles et bandes dont l'épaisseur, support non compris, excède 0,15 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7110 19 80	- - - autre		exemption	0
	- Palladium:			
7110 21 00	- - sous formes brutes ou en poudre		exemption	0
7110 29 00	- - autre		exemption	0
	- Rhodium:			
7110 31 00	- - sous formes brutes ou en poudre		exemption	0
7110 39 00	- - autre		exemption	0
	- Iridium, osmium et ruthénium:			
7110 41 00	- - sous formes brutes ou en poudre		exemption	0
7110 49 00	- - autres		exemption	0
7111 00 00	Plaqué ou doublé de platine sur métaux communs, sur argent ou sur or, sous formes brutes ou mi-ouvrées		exemption	0
7112	Déchets et débris de métaux précieux ou de plaqué ou doublé de métaux précieux; autres déchets et débris concernant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux du type de ceux utilisés principalement pour la récupération des métaux précieux:			

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7112 30 00		- Cendres contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux, à l'exclusion des cendres d'orfèvre	exemption	0
		- autres:		
7112 91 00		-- d'or, même de plaqué ou doublé d'or, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	exemption	0
7112 92 00		-- de platine, même de plaqué ou doublé de platine, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	exemption	0
7112 99 00		-- autres	exemption	0
		III. BIJOUTERIE, JOAILLERIE ET AUTRES OUVRAGES		
7113		Articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:		
		- en métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7113 11 00	- - en argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux		2,5	0
7113 19 00	- - en autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux		2,5	0
7113 20 00	- en plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs		4	0
7114	Articles d'orfèvrerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:			
	- en métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux:			
7114 11 00	- - en argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux		2	0
7114 19 00	- - en autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux		2	0
7114 20 00	- en plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs		2	0
7115	Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:			

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7115 10 00		- Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	exemption	0
7115 90		- autres:		
7115 90 10		- - en métaux précieux	3	0
7115 90 90		- - en plaqués ou doublés de métaux précieux	3	0
7116		Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées:		
7116 10 00		- en perles fines ou de culture	exemption	0
7116 20		- en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées:		
		- - exclusivement en pierres gemmes:		
7116 20 11		- - - Colliers, bracelets et autres ouvrages en pierres gemmes simplement enfilées, sans dispositif de fermeture ou autres accessoires	exemption	0
7116 20 19		- - - autres	2,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7116 20 90	- - autres		2,5	0
7117	Bijouterie de fantaisie:			
	- en métaux communs, même argentés, dorés ou platinés:			
7117 11 00	- - Boutons de manchettes et boutons similaires		4	0
7117 19	- - autre:			
7117 19 10	- - - comportant des parties en verre		4	0
	- - - ne comportant pas des parties en verre:			
7117 19 91	- - - - dorée, argentée ou platinée		4	0
7117 19 99	- - - - autre		4	0
7117 90 00	- autre		4	0
7118	Monnaies:			
7118 10	- Monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or:			
7118 10 10	- - en argent		exemption	0
7118 10 90	- - autres		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7118 90 00		- autres	exemption	0
XV		SECTION XV - MÉTAUX COMMUNS ET OUVRAGES EN CES MÉTAUX		
72		CHAPITRE 72 - FONTE, FER ET ACIER		
		1. PRODUITS DE BASE: PRODUITS PRÉSENTÉS SOUS FORME DE GRENAILLES OU DE POUDRES		
7201		Fontes brutes et fontes spiegel en gauses, saumons ou autres formes primaires:		
7201 10		- Fontes brutes non alliées contenant en poids 0.5 % ou moins de phosphore:		
		-- contenant en poids 0.4 % ou plus de manganèse:		
7201 10 11		--- d'une teneur en silicium n'excédant pas 1 %	1,7	0
7201 10 19		--- d'une teneur en silicium excédant 1 %	1,7	0
7201 10 30		-- contenant en poids de 0,1 % inclus à 0,4 % exclu de manganèse	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7201 10 90	- - contenant en poids moins de 0,1 % de manganèse	exemption	0
7201 20 00	- Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5 % de phosphore	2,2	0
7201 50	- Fontes brutes alliées: fontes spiegel:		
7201 50 10	- - Fontes brutes alliées contenant en poids de 0,3 % inclus à 1 % inclus de titane et de 0,5 % inclus à 1 % inclus de vanadium	exemption	0
7201 50 90	- - autres	1,7	0
7202	Ferro-alliages:		
	- Ferromanganèse:		
7202 11	- - contenant en poids plus de 2 % de carbone:		
7202 11 20	- - - d'une granulométrie n'excédant pas 5 mm et d'une teneur en poids de manganèse excédant 65 %	2,7	0
7202 11 80	- - - autre	2,7	0
7202 19 00	- - autre	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Ferrosilicium:		
7202 21 00		-- contenant en poids plus de 55 % de silicium	5,7	0
7202 29		-- autre:		
7202 29 10		--- contenant en poids 4 % ou plus mais pas plus de 10 % de magnésium	5,7	0
7202 29 90		--- autre	5,7	0
7202 30 00		- Ferrosilicomanganèse	3,7	0
		- Ferrochrome:		
7202 41		-- contenant en poids plus de 4 % de carbone:		
7202 41 10		--- contenant en poids plus de 4 % mais pas plus de 6 % de carbone	4	0
7202 41 90		--- contenant en poids plus de 6 % de carbone	4	0
7202 49		-- autre:		
7202 49 10		--- contenant en poids 0,05 % ou moins de carbone	7	0
7202 49 50		--- contenant en poids plus de 0,05 % mais pas plus de 0,5 % de carbone	7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7202 49 90	- -	contenant en poids plus de 0.5 % mais pas plus de 4 % de carbone	7	0
7202 50 00	-	Ferrosilicochrome	2.7	0
7202 60 00	-	Ferronickel	exemption	0
7202 70 00	-	Ferromolybdène	2.7	0
7202 80 00	-	Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	exemption	0
	- autres:			
7202 91 00	- -	Ferrotitane et ferrosilicotitane	2.7	0
7202 92 00	- -	Ferrovandium	2.7	0
7202 93 00	- -	Ferriobium	exemption	0
7202 99	- - autres:			
7202 99 10	- - -	Ferrophosphore	exemption	0
7202 99 30	- - -	Ferrosilicomagnésium	2.7	0
7202 99 80	- - - autres		2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7203		Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux, en morceaux, boulettes ou formes similaires; fer d'une pureté minimale en poids de 99,94 %, en morceaux, boulettes ou formes similaires:		
7203 10 00		- Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	exemption	0
7203 90 00		- autres	exemption	0
7204		Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier:		
7204 10 00		- Déchets et débris de fonte	exemption	0
		- Déchets et débris d'aciers alliés:		
7204 21		- - d'aciers inoxydables:		
7204 21 10		- - - contenant en poids 8 % ou plus de nickel	exemption	0
7204 21 90		- - - autres	exemption	0
7204 29 00		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7204 30 00	- Déchets et débris de fer ou d'acier étamés		exemption	0
	- autres déchets et débris:			
7204 41	- - Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets:			
7204 41 10	- - - Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures et limailles		exemption	0
	- - - Chutes d'estampage ou de découpage:			
7204 41 91	- - - - en paquets		exemption	0
7204 41 99	- - - - autres		exemption	0
7204 49	- - autres:			
7204 49 10	- - - déchiquetés		exemption	0
	- - - autres:			
7204 49 30	- - - - en paquets		exemption	0
7204 49 90	- - - - autres		exemption	0
7204 50 00	- Déchets lingotés		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7205		Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte Spiegel, de fer ou d'acier:		
7205 10 00		- Grenailles	exemption	0
		- Poudres:		
7205 21 00		- - d'aciers alliés	exemption	0
7205 29 00		- - autres	exemption	0
		II. FER ET ACIERS NON ALLIÉS		
7206		Fer et aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclusion du fer du n° 7203:		
7206 10 00		- Lingots	exemption	0
7206 90 00		- autres	exemption	0
7207		Demi-produits en fer ou en aciers non alliés:		
		- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7207 11		- - de section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur:		
		- - - laminés ou obtenus par coulée continue:		

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7207 11 11	- - - en aciers de décolletage	exemption	0
	- - - autres:		
7207 11 14	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 130 mm	exemption	0
7207 11 16	- - - - d'une épaisseur excédant 130 mm	exemption	0
7207 11 90	- - - forgés	exemption	0
7207 12	- - autres, de section transversale rectangulaire:		
7207 12 10	- - - laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7207 12 90	- - - forgés	exemption	0
7207 19	- - autres:		
	- - - de section transversale circulaire ou polygonale:		
7207 19 12	- - - - laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7207 19 19	- - - - forgés	exemption	0
7207 19 80	- - - autres	exemption	0
7207 20	- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		-- de section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur:		
		--- laminés ou obtenus par coulée continue:		
7207 20 11		---- en aciers de décolletage	exemption	0
		---- autres, contenant en poids:		
7207 20 15		----- 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	exemption	0
7207 20 17		----- 0,6 % ou plus de carbone	exemption	0
7207 20 19		--- forgés	exemption	0
		-- autres, de section transversale rectangulaire:		
7207 20 32		--- laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7207 20 39		--- forgés	exemption	0
		-- de section transversale circulaire ou polygonale:		
7207 20 52		--- laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7207 20 59		--- forgés	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7207 20 80	- - autres	exemption	0
7208	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus:		
7208 10 00	- enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	exemption	0
	- autres, enroulés, simplement laminés à chaud, décapés:		
7208 25 00	- - d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	exemption	0
7208 26 00	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	exemption	0
7208 27 00	- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	exemption	0
	- autres, enroulés, simplement laminés à chaud:		
7208 36 00	- - d'une épaisseur excédant 10 mm	exemption	0
7208 37 00	- - d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7208 38 00		- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm	exemption	0
7208 39 00		- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	exemption	0
7208 40 00		- non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	exemption	0
		- autres, non enroulés, simplement laminés à chaud:		
7208 51		- - d'une épaisseur excédant 10 mm:		
7208 51 20		- - - d'une épaisseur excédant 15 mm	exemption	0
		- - - d'une épaisseur excédant 10 mm mais n'excédant pas 15 mm, d'une largeur:		
7208 51 91		- - - de 2 050 mm ou plus	exemption	0
7208 51 98		- - - inférieure à 2 050 mm	exemption	0
7208 52		- - d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7208 52 10		- - - laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1 250 mm	exemption	0
		- - - autres, d'une largeur:		
7208 52 91		- - - - de 2 050 mm ou plus	exemption	0
7208 52 99		- - - - inférieure 2 050 mm	exemption	0
7208 53		- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm:		
7208 53 10		- - - laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur n'excédant pas 1 250 mm d'une épaisseur de 4 mm ou plus	exemption	0
7208 53 90		- - - autres	exemption	0
7208 54 00		- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	exemption	0
7208 90		- autres:		
7208 90 20		- - perforés	exemption	0
7208 90 80		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7209		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus:		
		- enroulés, simplement laminés à froid:		
7209 15 00		-- d'une épaisseur de 3 mm ou plus	exemption	0
7209 16		-- d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm:		
7209 16 10		--- dits "magnétiques"	exemption	0
7209 16 90		--- autres	exemption	0
7209 17		-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm:		
7209 17 10		--- dits "magnétiques"	exemption	0
7209 17 90		--- autres	exemption	0
7209 18		-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm:		
7209 18 10		--- dits "magnétiques"	exemption	0
		--- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7209 18 91	- - -	d'une épaisseur de 0,35 mm ou plus mais inférieure à 0,5 mm	exemption	0
7209 18 99	- - -	d'une épaisseur inférieure à 0,35 mm	exemption	0
		- non enroulés, simplement laminés à froid:		
7209 25 00	- -	d'une épaisseur de 3 mm ou plus	exemption	0
7209 26	- -	d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm:		
7209 26 10	- - -	dits "magnétiques"	exemption	0
7209 26 90	- - -	autres	exemption	0
7209 27	- -	d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm:		
7209 27 10	- - -	dits "magnétiques"	exemption	0
7209 27 90	- - -	autres	exemption	0
7209 28	- -	d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm:		
7209 28 10	- - -	dits "magnétiques"	exemption	0
7209 28 90	- - -	autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7209 90		- autres:		
7209 90 20		-- perforés	exemption	0
7209 90 80		-- autres	exemption	0
7210		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus:		
		- étamés:		
7210 11 00		-- d'une épaisseur de 0,5 mm ou plus	exemption	0
7210 12		-- d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm:		
7210 12 20		--- Fer-blanc	exemption	0
7210 12 80		--- autres	exemption	0
7210 20 00		- plombés, y compris le fer terne	exemption	0
7210 30 00		- zingués électrolytiquement	exemption	0
		- autrement zingués:		
7210 41 00		-- ondulés	exemption	0
7210 49 00		-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7210 50 00		- revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome	exemption	0
		- revêtus d'aluminium:		
7210 61 00		- - revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc	exemption	0
7210 69 00		- - autres	exemption	0
7210 70		- peints, vernis ou revêtus de matières plastiques:		
7210 70 10		- - Fer-blanc, verni; produits revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis	exemption	0
7210 70 80		- - autres	exemption	0
7210 90		- autres:		
7210 90 30		- - plaqués	exemption	0
7210 90 40		- - étamés et imprimés	exemption	0
7210 90 80		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7211		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus:		
		- simplement laminés à chaud:		
7211 13 00		-- laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief	exemption	0
7211 14 00		-- autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	exemption	0
7211 19 00		-- autres	exemption	0
		- simplement laminés à froid:		
7211 23		-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7211 23 20		--- dits "magnétiques"	exemption	0
		--- autres:		
7211 23 30		---- d'une épaisseur de 0,35 mm ou plus	exemption	0
7211 23 80		---- d'une épaisseur inférieure à 0,35 mm	exemption	0
7211 29 00		-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7211 90		- autres:		
7211 90 20		- - perforés	exemption	0
7211 90 80		- - autres	exemption	0
7212		Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus:		
7212 10		- étamés:		
7212 10 10		- - Fer-blanc, simplement traité à la surface	exemption	0
7212 10 90		- - autres	exemption	0
7212 20 00		- zingués électrolytiquement	exemption	0
7212 30 00		- autrement zingués	exemption	0
7212 40		- peints, vernis ou revêtus de matières plastiques:		
7212 40 20		- - Fer-blanc, simplement verni; produits revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis	exemption	0
7212 40 80		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7212 50		- autrement revêtus:		
7212 50 20		- - revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome	exemption	0
7212 50 30		- - chromés ou nickelés	exemption	0
7212 50 40		- - cuivrés	exemption	0
		- - revêtus d'aluminium:		
7212 50 61		- - - revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc	exemption	0
7212 50 69		- - - autres	exemption	0
7212 50 90		- - autres	exemption	0
7212 60 00		- plaqués	exemption	0
7213		Fil machine en fer ou en aciers non alliés:		
7213 10 00		- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage	exemption	0
7213 20 00		- autres, en aciers de décolletage	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2607	- autres:		
7213 91	- - de section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm:		
7213 91 10	- - - du type utilisé pour armature pour béton	exemption	0
7213 91 20	- - - du type utilisé pour le renforcement des pneumatiques	exemption	0
	- - - autres:		
7213 91 41	- - - - contenant en poids 0.06 % ou moins de carbone	exemption	0
7213 91 49	- - - - contenant en poids plus de 0.06 % mais moins de 0.25 % de carbone	exemption	0
7213 91 70	- - - - contenant en poids 0.25 % ou plus mais pas plus de 0.75 % de carbone	exemption	0
7213 91 90	- - - - contenant en poids plus de 0.75 % de carbone	exemption	0
7213 99	- - autres:		
7213 99 10	- - - contenant en poids moins de 0.25 % de carbone	exemption	0
7213 99 90	- - - contenant en poids 0.25 % ou plus de carbone	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7214		Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage:		
7214 10 00		- forgées	exemption	0
7214 20 00		- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage	exemption	0
7214 30 00		- autres, en aciers de décolletage	exemption	0
		- autres:		
7214 91		-- de section transversale rectangulaire:		
7214 91 10		--- contenant en poids moins de 0.25 % de carbone	exemption	0
7214 91 90		--- contenant en poids 0.25 % ou plus de carbone	exemption	0
7214 99		-- autres:		
		--- contenant en poids moins de 0.25 % de carbone:		
7214 99 10		---- du type utilisé pour armature pour béton	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
	- - - autres, de section circulaire d'un diamètre:		
7214 99 31	- - - - égal ou supérieur à 80 mm	exemption	0
7214 99 39	- - - - inférieur à 80 mm	exemption	0
7214 99 50	- - - autres	exemption	0
	- - - contenant en poids 0.25 % ou plus de carbone:		
	- - - de section circulaire d'un diamètre:		
7214 99 71	- - - - égal ou supérieur à 80 mm	exemption	0
7214 99 79	- - - - inférieur à 80 mm	exemption	0
7214 99 95	- - - autres	exemption	0
7215	Autres barres en fer ou en aciers non alliés:		
7215 10 00	- en aciers de décolletage, simplement obtenues ou parachevées à froid	exemption	0
7215 50	- autres, simplement obtenues ou parachevées à froid:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7215 50 11		--- de section rectangulaire	exemption	0
7215 50 19		--- autres	exemption	0
7215 50 80		-- contenant en poids 0,25 % ou plus de carbone	exemption	0
7215 90 00		- autres	exemption	0
7216		Profils en fer ou en aciers non alliés:		
7216 10 00		- Profils en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm	exemption	0
		- Profils en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm:		
7216 21 00		-- Profils en L	exemption	0
7216 22 00		-- Profils en T	exemption	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Profils en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus:		
7216 31		-- Profils en U:		
7216 31 10		--- d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 220 mm	exemption	0
7216 31 90		--- d'une hauteur excédant 220 mm	exemption	0
7216 32		-- Profils en I:		
		--- d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 220 mm:		
7216 32 11		---- à ailes à faces parallèles	exemption	0
7216 32 19		---- autres	exemption	0
		--- d'une hauteur excédant 220 mm:		
7216 32 91		---- à ailes à faces parallèles	exemption	0
7216 32 99		---- autres	exemption	0
7216 33		-- Profils en H:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7216 33 10	- - -	d'une hauteur de 80 mm ou plus mais n'excédant pas 180 mm	exemption	0
7216 33 90	- - -	d'une hauteur excédant 180 mm	exemption	0
7216 40		- Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus:		
7216 40 10	- -	Profilés en L	exemption	0
7216 40 90	- -	Profilés en T	exemption	0
7216 50		- autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud:		
7216 50 10	- -	d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté n'excède pas 80 mm	exemption	0
	- -	autres:		
7216 50 91	- - -	Plats à boudins (à bourrelets)	exemption	0
7216 50 99	- - -	autres	exemption	0
		- Profilés, simplement obtenus ou parachevés à froid:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7216 61		- - obtenus à partir de produits laminés plats:		
7216 61 10		- - - Profilés en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert	exemption	0
7216 61 90		- - - autres	exemption	0
7216 69 00		- - autres	exemption	0
		- autres:		
7216 91		- - obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats:		
7216 91 10		- - - Tôles nervurées	exemption	0
7216 91 80		- - - autres	exemption	0
7216 99 00		- - autres	exemption	0
7217		Fils en fer ou en aciers non alliés:		
7217 10		- non revêtus, même polis:		
		- - contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7217 10 10		- - - dont la plus grande dimension de la coupe transversale est inférieure à 0,8 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 0,8 mm:		
7217 10 31		---- comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage	exemption	0
7217 10 39		---- autres	exemption	0
7217 10 50		-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	exemption	0
7217 10 90		-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	exemption	0
7217 20		- zingués:		
		-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7217 20 10		--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est inférieure à 0,8 mm	exemption	0
7217 20 30		--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 0,8 mm	exemption	0
7217 20 50		-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7217 20 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	exemption	0
7217 30	- revêtus d'autres métaux communs:		
	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone:		
7217 30 41	--- cuivrés	exemption	0
7217 30 49	--- autres	exemption	0
7217 30 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	exemption	0
7217 30 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	exemption	0
7217 90	- autres:		
7217 90 20	-- contenant en poids moins de 0,25 % de carbone	exemption	0
7217 90 50	-- contenant en poids 0,25 % ou plus mais moins de 0,6 % de carbone	exemption	0
7217 90 90	-- contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	exemption	0
	III. ACIERS INOXYDABLES		
7218	Aciers inoxydables en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en aciers inoxydables:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7218 10 00		- Lingots et autres formes primaires	exemption	0
		- autres:		
7218 91		-- de section transversale rectangulaire:		
7218 91 10		--- contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7218 91 80		--- contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7218 99		-- autres:		
		--- de section transversale carrée:		
7218 99 11		---- laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7218 99 19		---- forgés	exemption	0
		--- autres:		
7218 99 20		---- laminés ou obtenus par coulée continue	exemption	0
7218 99 80		---- forgés	exemption	0
7219		Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus:		
		- simplement laminés à chaud, enroulés:		
7219 11 00		-- d'une épaisseur excédant 10 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7219 12	--	d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm:		
7219 12 10	---	contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 12 90	---	contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7219 13	--	d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm:		
7219 13 10	---	contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 13 90	---	contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7219 14	--	d'une épaisseur inférieure à 3 mm:		
7219 14 10	---	contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 14 90	---	contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
		- simplement laminés à chaud, non enroulés:		
7219 21	--	d'une épaisseur excédant 10 mm:		
7219 21 10	---	contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 21 90	---	contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7219 22		- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm:		
7219 22 10		- - - contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 22 90		- - - contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7219 23 00		- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	exemption	0
7219 24 00		- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	exemption	0
		- simplement laminés à froid:		
7219 31 00		- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus	exemption	0
7219 32		- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm:		
7219 32 10		- - - contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 32 90		- - - contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7219 33		- - d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm:		
7219 33 10		- - - contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 33 90		- - - contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7219 34		- - d'une épaisseur de 0.5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm:		
7219 34 10		- - - contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 34 90		- - - contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7219 35		- - d'une épaisseur inférieure à 0.5 mm:		
7219 35 10		- - - contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7219 35 90		- - - contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7219 90		- autres:		
7219 90 20		- - perforés	exemption	0
7219 90 80		- - autres	exemption	0
7220		Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm:		
		- simplement laminés à chaud:		
7220 11 00		- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus	exemption	0
7220 12 00		- - d'une épaisseur inférieure à 4.75 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7220 20		- simplement laminés à froid:		
		- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus, contenant en poids:		
7220 20 21		- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7220 20 29		- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
		- - d'une épaisseur excédant 0,35 mm mais inférieure à 3 mm, contenant en poids:		
7220 20 41		- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7220 20 49		- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
		- - d'une épaisseur n'excédant pas 0,35 mm, contenant en poids:		
7220 20 81		- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7220 20 89		- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7220 90		- autres:		
7220 90 20		- - perforés	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7220 90 80		- - autres	exemption	0
7221 00		Fil machine en aciers inoxydables:		
7221 00 10		- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7221 00 90		- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7222		Barres et profilés en aciers inoxydables:		
		- Barres simplement laminées ou filées à chaud:		
7222 11		- - de section circulaire:		
		- - - d'un diamètre de 80 mm ou plus, contenant en poids:		
7222 11 11		- - - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 11 19		- - - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
		- - - d'un diamètre inférieur à 80 mm, contenant en poids:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7222 11 81		--- 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 11 89		--- moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7222 19		-- autres:		
7222 19 10		--- contenant en poids 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 19 90		--- contenant en poids moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
7222 20		- Barres simplement obtenues ou parachevées à froid:		
		-- de section circulaire:		
		--- d'un diamètre de 80 mm ou plus, contenant en poids:		
7222 20 11		--- 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 20 19		--- moins de 2.5 % de nickel	exemption	0
		--- d'un diamètre de 25 mm ou plus mais inférieur à 80 mm, contenant en poids:		
7222 20 21		--- 2.5 % ou plus de nickel	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7222 20 29	- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
	- - - d'un diamètre inférieur à 25 mm, contenant en poids:		
7222 20 31	- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 20 39	- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
	- - autres, contenant en poids:		
7222 20 81	- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 20 89	- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7222 30	- autres barres:		
	- - forgées, contenant en poids:		
7222 30 51	- - - 2,5 % ou plus de nickel	exemption	0
7222 30 91	- - - moins de 2,5 % de nickel	exemption	0
7222 30 97	- - autres	exemption	0
7222 40	- Profilés:		
7222 40 10	- - simplement laminés ou filés à chaud	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7222 40 50		- - simplement obtenus ou parachevés à froid	exemption	0
7222 40 90		- - autres	exemption	0
7223 00		Fils en aciers inoxydables:		
		- contenant en poids 2,5 % ou plus de nickel:		
7223 00 11		- - contenant en poids 28 % ou plus de nickel mais pas plus de 31 % et 20 % ou plus mais pas plus de 22 % de chrome	exemption	0
7223 00 19		- - autres	exemption	0
		- contenant en poids moins de 2,5 % de nickel:		
7223 00 91		- - contenant en poids 13 % ou plus mais pas plus de 25 % de chrome et 3,5 % ou plus mais pas plus de 6 % d'aluminium	exemption	0
7223 00 99		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	IV. AUTRES ACIERS ALLIÉS, BARRES CREUSES POUR LE FORAGE, EN ACIERS ALLIÉS OU NON ALLIÉS		
7224	Autre aciers alliés en lingots ou autres formes primaires; demi-produits en autres aciers alliés:		
7224 10	- Lingots et autres formes primaires:		
7224 10 10	- - en aciers pour outillage	exemption	0
7224 10 90	- - autres:	exemption	0
7224 90	- autres:		
7224 90 02	- - en aciers pour outillage	exemption	0
	- - autres:		
	- - - de section transversale carrée ou rectangulaire:		
	- - - - laminés à chaud ou obtenus par coulée continue:		
	- - - - - dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur:		
7224 90 03	- - - - - en aciers à coupe rapide	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7224 90 05		----- contenant en poids 0,7 % ou moins de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 1,2 % de manganèse et 0,6 % ou plus mais pas plus de 2,3 % de silicium; contenant en poids 0,0008 % ou plus de bore sans qu'aucun autre élément n'atteigne la teneur minimale indiquée à la note 1. point f), du présent chapitre	exemption	0
7224 90 07		----- autres	exemption	0
7224 90 14		----- autres	exemption	0
7224 90 18		---- forgés	exemption	0
		--- autres:		
		---- laminés à chaud ou obtenus par coulée continue:		
7224 90 31		----- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
7224 90 38	- - - - autres		exemption	0
7224 90 90	- - - forgés		exemption	0
7225	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus:			
	- en aciers au silicium dits "magnétiques":			
7225 11 00	- - à grains orientés		exemption	0
7225 19	- - autres:			
7225 19 10	- - - laminés à chaud		exemption	0
7225 19 90	- - - laminés à froid		exemption	0
7225 30	- autres, simplement laminés à chaud, enroulés:			
7225 30 10	- - en aciers pour outillage		exemption	0
7225 30 30	- - en aciers à coupe rapide		exemption	0
7225 30 90	- - autres		exemption	0
7225 40	- autres, simplement laminés à chaud, non enroulés:			
7225 40 12	- - en aciers pour outillage		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7225 40 15	-- en aciers à coupe rapide		exemption	0
	-- autres:			
7225 40 40	--- d'une épaisseur excédant 10 mm		exemption	0
7225 40 60	--- d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm		exemption	0
7225 40 90	--- d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm		exemption	0
7225 50	- autres, simplement laminés à froid:			
7225 50 20	-- en aciers à coupe rapide		exemption	0
7225 50 80	-- autres		exemption	0
	- autres:			
7225 91 00	-- zingués électrolytiquement		exemption	0
7225 92 00	-- autrement zingués		exemption	0
7225 99 00	-- autres		exemption	0
7226		Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- en aciers au silicium dits "magnétiques";		
7226 11 00		- - à grains orientés	exemption	0
7226 19		- - autres:		
7226 19 10		- - - simplement laminés à chaud	exemption	0
7226 19 80		- - - autres	exemption	0
7226 20 00		- en aciers à coupe rapide	exemption	0
		- autres:		
7226 91		- - simplement laminés à chaud:		
7226 91 20		- - - en aciers pour outillage	exemption	0
		- - - autres:		
7226 91 91		- - - - d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	exemption	0
7226 91 99		- - - - d'une épaisseur inférieure à 4,75 mm	exemption	0
7226 92 00		- - simplement laminés à froid	exemption	0
7226 99		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7226 99 10	- - -	zingués électrolytiquement	exemption	0
7226 99 30	- - -	autrement zingués	exemption	0
7226 99 70	- - -	autres	exemption	0
7227		Fil machine en autres aciers alliés:		
7227 10 00	-	en aciers à coupe rapide	exemption	0
7227 20 00	-	en aciers silicomanganeux	exemption	0
7227 90	-	autres:		
7227 90 10	- -	contenant en poids 0,0008 % ou plus de bore sans qu'aucun autre élément n'atteigne la teneur minimale indiquée à la note 1, point f), du présent chapitre	exemption	0
7227 90 50	- -	contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	exemption	0
7227 90 95	- -	autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7228		Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés:		
7228 10		- Barres en aciers à coupe rapide:		
7228 10 20		-- simplement laminées ou filées à chaud: laminées ou filées à chaud, simplement plaquées	exemption	0
7228 10 50		-- forgées	exemption	0
7228 10 90		-- autres	exemption	0
7228 20		- Barres en aciers silicomanganeux:		
7228 20 10		-- de section rectangulaire, laminées à chaud sur les quatre faces	exemption	0
		-- autres:		
7228 20 91		-- - simplement laminées ou filées à chaud: laminées ou filées à chaud, simplement plaquées	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7228 20 99	- - - autres		exemption	0
7228 30	- autres barres, simplement laminées ou filées à chaud:			
7228 30 20	- - en aciers pour outillage		exemption	0
	- - contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène:			
7228 30 41	- - - de section circulaire, d'un diamètre de 80 mm ou plus		exemption	0
7228 30 49	- - - autres		exemption	0
	- - autres:			
	- - - de section circulaire, d'un diamètre de:			
7228 30 61	- - - - 80 mm ou plus		exemption	0
7228 30 69	- - - - inférieur à 80 mm		exemption	0
7228 30 70	- - - de section rectangulaire, laminées à chaud sur les quatre faces		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7228 30 89	- - - autres	exemption	0
7228 40	- autres barres, simplement forgées:		
7228 40 10	- - en aciers pour outillage	exemption	0
7228 40 90	- - autres	exemption	0
7228 50	- autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid:		
7228 50 20	- - en aciers pour outillage	exemption	0
7228 50 40	- - contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	exemption	0
	- - autres:		
	- - - de section circulaire, d'un diamètre de:		
7228 50 61	- - - - 80 mm ou plus	exemption	0
7228 50 69	- - - - inférieur à 80 mm	exemption	0
7228 50 80	- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7228 60		- autres barres:		
7228 60 20		-- en aciers pour outillage	exemption	0
7228 60 80		-- autres	exemption	0
7228 70		- Profilés:		
7228 70 10		-- simplement laminés ou filés à chaud	exemption	0
7228 70 90		-- autres	exemption	0
7228 80 00		- Barres creuses pour le forage	exemption	0
7229		Fils en autres aciers alliés:		
7229 20 00		- en aciers silicomanganeux	exemption	0
7229 90		- autres:		
7229 90 20		-- en aciers à coupe rapide	exemption	0
		-- autres		
7229 90 50		-- contenant en poids 0,9 % ou plus mais pas plus de 1,15 % de carbone et 0,5 % ou plus mais pas plus de 2 % de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7229 90 90	- - autres		exemption	0
73		CHAPITRE 73 - OUVRAGES EN FONTE, FER OU ACIER		
7301		Palplanches en fer ou en acier, même percées ou faites d'éléments assemblés; profilés obtenus par soudage, en fer ou en acier:		
7301 10 00	- Palplanches		exemption	0
7301 20 00	- Profilés		exemption	0
7302		Éléments de voies ferrées, en fonte, fer ou acier: rails, contre-rails et crémaillères, aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou changement de voies, traverses, éclisses, coussinets, coins, selles d'assise, plaques de serrage, plaques et barres d'écartement et autres pièces spécialement conçues pour la pose, le jointement ou la fixation des rails:		
7302 10	- Rails:			
7302 10 10	- - conducteurs de courant, avec partie en métal non ferreux		exemption	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- autres:		
		--- neufs:		
		---- Rails "Vignole":		
7302 10 21		----- d'un poids au mètre de 46 kg ou plus	exemption	0
7302 10 23		----- d'un poids au mètre de 27 kg ou plus mais inférieur à 46 kg	exemption	0
7302 10 29		----- d'un poids au mètre inférieur à 27 kg	exemption	0
7302 10 40		---- Rails à ornères	exemption	0
7302 10 50		---- autres	exemption	0
7302 10 90		--- usagés	exemption	0
7302 30 00		- Aiguilles, pointes de coeur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies	2,7	0
7302 40 00		- Éclisses et selles d'assise	exemption	0
7302 90 00		- autres	exemption	0
7303 00		Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte:		
7303 00 10		- Tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression	3,2	0
7303 00 90		- autres	3,2	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7304	Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier:		
	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:		
7304 11 00	-- en aciers inoxydables	exemption	0
7304 19	-- autres:		
7304 19 10	--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	exemption	0
7304 19 30	--- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm, mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0
7304 19 90	--- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	exemption	0
	- Tubes et tuyaux de coulage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz:		
7304 22 00	-- Tiges de forage en aciers inoxydables	exemption	0
7304 23 00	-- autres tiges de forage	exemption	0
7304 24 00	-- autres, en aciers inoxydables	exemption	0
7304 29	-- autres:		
7304 29 10	--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7304 29 30		- - - d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm, mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0
7304 29 90		- - - d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	exemption	0
		- autres, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés:		
7304 31		- - étirés ou laminés à froid:		
7304 31 20		- - - de précision	exemption	0
7304 31 80		- - - autres	exemption	0
7304 39		- - autres:		
7304 39 10		- - - bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi	exemption	0
		- - - autres:		
7304 39 30		- - - - d'un diamètre extérieur excédant 421 mm et d'une épaisseur de paroi excédant 10,5 mm	exemption	0
		- - - - autres:		

Liste tarifaire de PUE		Description	Faux de base	Catégorie
NC 2007		----- Tubes filetés ou filetables dits "gaz":		
7304 39 52		----- zingués	exemption	0
7304 39 58		----- autres	exemption	0
		----- autres, d'un diamètre extérieur:		
7304 39 92		----- n'excédant pas 168,3 mm	exemption	0
7304 39 93		----- excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0
7304 39 99		----- excédant 406,4 mm	exemption	0
		- autres, de section circulaire, en aciers inoxydables:		
7304 41 00		-- étirés ou laminés à froid	exemption	0
7304 49		-- autres:		
7304 49 10		--- bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi	exemption	0
		--- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7304 49 92		--- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0
7304 49 99		--- d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	exemption	0
		- autres, de section circulaire, en autres aciers alliés:		
7304 51		-- étirés ou laminés à froid:		
		--- droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en acier allié contenant en poids de 0,9 à 1,15 % inclus de carbone et de 0,5 à 2 % inclus de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène, d'une longueur:		
7304 51 12		--- n'excédant pas 0,5 m	exemption	0
7304 51 18		--- excédant 0,5 m	exemption	0
		--- autres:		
7304 51 81		---- de précision	exemption	0
7304 51 89		---- autres	exemption	0
7304 59		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7304 59 10		- - - bruts, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, destinés exclusivement à la fabrication de tubes et tuyaux d'autres profils et d'autres épaisseurs de paroi	exemption	0
		- - - autres, droits et à paroi d'épaisseur uniforme, en acier allié contenant en poids de 0,9 à 1,15 % inclus de carbone et de 0,5 à 2 % inclus de chrome et, éventuellement, 0,5 % ou moins de molybdène, d'une longueur:		
7304 59 32		- - - - n'excédant pas 0,5 m	exemption	0
7304 59 38		- - - - excédant 0,5 m	exemption	0
		- - - autres:		
7304 59 92		- - - - d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	exemption	0
7304 59 93		- - - - d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7304 59 99	- - -	d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm	exemption	0
7304 90 00	- autres		exemption	0
7305		Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier:		
		- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:		
7305 11 00	- -	soudés longitudinalement à l'arc immergé	exemption	0
7305 12 00	- -	soudés longitudinalement, autres	exemption	0
7305 19 00	- -	autres	exemption	0
7305 20 00	-	Tubes et tuyaux de coulage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	exemption	0
		- autres, soudés:		
7305 31 00	- -	soudés longitudinalement	exemption	0
7305 39 00	- -	autres	exemption	0
7305 90 00	-	autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7306	Autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier:		
	- Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs:		
7306 11	-- soudés, en aciers inoxydables:		
7306 11 10	--- soudés longitudinalement	exemption	0
7306 11 90	--- soudés hélicoïdalement	exemption	0
7306 19	-- autres:		
	--- soudés longitudinalement:		
7306 19 11	---- d'un diamètre extérieur n'excédant pas 168,3 mm	exemption	0
7306 19 19	---- d'un diamètre extérieur excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0
7306 19 90	--- soudés hélicoïdalement	exemption	0
	- Tubes et tuyaux de cavelage ou de production des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz:		
7306 21 00	-- soudés, en aciers inoxydables	exemption	0
7306 29 00	-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	- autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés:		
7306 30	-- de précision, d'une épaisseur de paroi:		
7306 30 11	--- n'excédant pas 2 mm	exemption	0
7306 30 19	--- excédant 2 mm	exemption	0
	-- autres:		
	--- Tubes filetés ou filetables dits "gaz":		
7306 30 41	---- zingués	exemption	0
7306 30 49	---- autres	exemption	0
	--- autres, d'un diamètre extérieur:		
	---- n'excédant pas 168,3 mm:		
7306 30 72	----- zingués	exemption	0
7306 30 77	----- autres	exemption	0
7306 30 80	---- excédant 168,3 mm mais n'excédant pas 406,4 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7306 40	- autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables:		
7306 40 20	- - étirés ou laminés à froid	exemption	0
7306 40 80	- - autres	exemption	0
7306 50	- autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés:		
7306 50 20	- - de précision	exemption	0
7306 50 80	- - autres	exemption	0
	- autres, soudés, de section non circulaire:		
7306 61	- - de section carrée ou rectangulaire:		
	- - - d'une épaisseur de paroi n'excédant pas 2 mm:		
7306 61 11	- - - - en aciers inoxydables	exemption	0
7306 61 19	- - - - autres	exemption	0
	- - - d'une épaisseur de paroi excédant 2 mm:		
7306 61 91	- - - - en aciers inoxydables	exemption	0
7306 61 99	- - - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7306 69		-- de section non circulaire, autre que carrée ou rectangulaire:		
7306 69 10		--- en aciers inoxydables	exemption	0
7306 69 90		--- autres	exemption	0
7306 90 00		- autres	exemption	0
7307		Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier:		
		- moulés:		
7307 11		-- en fonte non malléable:		
7307 11 10		--- pour tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression	3,7	0
7307 11 90		--- autres	3,7	0
7307 19		-- autres:		
7307 19 10		--- en fonte malléable	3,7	0
7307 19 90		--- autres	3,7	0
		- autres, en aciers inoxydables:		
7307 21 00		-- Brides	3,7	0
7307 22		-- Coudes, courbes et manchons, filetés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7307 22 10	- - -	Manchons	exemption	0
7307 22 90	- - -	Coudes et courbes	3,7	0
7307 23	- -	Accessoires à souder bout à bout:		
7307 23 10	- - -	Coudes et courbes	3,7	0
7307 23 90	- - -	autres	3,7	0
7307 29	- -	autres:		
7307 29 10	- - -	filetés	3,7	0
7307 29 30	- - -	à souder	3,7	0
7307 29 90	- - -	autres	3,7	0
	-	autres:		
7307 91 00	- -	Brides	3,7	0
7307 92	- -	Coudes, courbes et manchons, filetés:		
7307 92 10	- - -	Manchons	exemption	0
7307 92 90	- - -	Coudes et courbes	3,7	0
7307 93	- -	Accessoires à souder bout à bout:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- dont le plus grand diamètre extérieur n'excède pas 609,6 mm:		
7307 93 11		---- Coudes et courbes	3,7	0
7307 93 19		---- autres	3,7	0
		--- dont le plus grand diamètre extérieur excède 609,6 mm:		
7307 93 91		---- Coudes et courbes	3,7	0
7307 93 99		---- autres	3,7	0
7307 99		-- autres:		
7307 99 10		--- filetés	3,7	0
7307 99 30		--- à souder	3,7	0
7307 99 90		--- autres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7308	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, portes d'écluses, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, rideaux de fermeture, balustrades, par exemple), en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en fonte, fer ou acier, préparés en vue de leur utilisation dans la construction:		
7308 10 00	- Ponts et éléments de ponts	exemption	0
7308 20 00	- Tours et pylônes	exemption	0
7308 30 00	- Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles et seuils	exemption	0
7308 40	- Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage:		
7308 40 10	- - Matériel pour le soutènement dans les mines	exemption	0
7308 40 90	- - autre	exemption	0
7308 90	- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7308 90 10	--	Barrages, vannes, portes-écluses, débarcadères, docks fixes et autres constructions maritimes ou fluviales	exemption	0
	--	autres:		
	---	uniquement ou principalement en tôle:		
7308 90 51	----	Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôles nervurées et d'une âme isolante	exemption	0
7308 90 59	----	autres	exemption	0
7308 90 99	---	autres	exemption	0
7309 00		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge:		
7309 00 10	-	pour matières gazeuses (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés)	2.2	0
	-	pour matières liquides:		
7309 00 30	--	avec revêtement intérieur ou calorifuge	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
	- - autres, d'une contenance:		
7309 00 51	- - - excédant 100 000 l	2.2	0
7309 00 59	- - - n'excédant pas 100 000 l	2.2	0
7309 00 90	- pour matières solides	2.2	0
7310	Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires, pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge:		
7310 10 00	- d'une contenance de 50 l ou plus	2.7	0
	- d'une contenance de moins de 50 l:		
7310 21	- - Boîtes à fermer par soudage ou sertissage:		
7310 21 11	- - - Boîtes à conserves des types utilisés pour les denrées alimentaires	2.7	0
7310 21 19	- - - Boîtes à conserves des types utilisés pour les boissons	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- autres, d'une épaisseur de paroi:		
7310 21 91		---- inférieure à 0,5 mm	2,7	0
7310 21 99		---- égale ou supérieure à 0,5 mm	2,7	0
7310 29		-- autres:		
7310 29 10		--- d'une épaisseur de paroi inférieure à 0,5 mm	2,7	0
7310 29 90		--- d'une épaisseur de paroi égale ou supérieure à 0,5 mm	2,7	0
7311 00		Récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés, en fonte, fer ou acier:		
7311 00 10		- sans soudure	2,7	0
		- autres, d'une capacité:		
7311 00 91		-- inférieure à 1 000 l	2,7	0
7311 00 99		-- égale ou supérieure à 1 000 l	2,7	0
7312		Torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité:		
7312 10		- Torons et câbles:		

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7312 10 20	- - en aciers inoxydables	exemption	0
	- - autres, dont la plus grande dimension de la coupe transversale:		
	- - - n'exécède pas 3 mm:		
7312 10 41	- - - - revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	exemption	0
7312 10 49	- - - - autres	exemption	0
	- - - excède 3 mm:		
	- - - - forons:		
7312 10 61	- - - - - non revêtus	exemption	0
	- - - - - revêtus:		
7312 10 65	- - - - - zingués	exemption	0
7312 10 69	- - - - - autres	exemption	0
	- - - - Câbles, y compris les câbles clos:		
	- - - - non revêtus ou simplement zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale:		
7312 10 81	- - - - - excède 3 mm mais n'exécède pas 12 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7312 10 83	- - - - -	excède 12 mm mais n'excède pas 24 mm	exemption	0
7312 10 85	- - - - -	excède 24 mm mais n'excède pas 48 mm	exemption	0
7312 10 89	- - - - -	excède 48 mm	exemption	0
7312 10 98	- - - - -	autres	exemption	0
7312 90 00	-	autres	exemption	0
7313 00 00		Ronces artificielles en fer ou en acier: torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures	exemption	0
7314		Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier; tôles et bandes déployées, en fer ou en acier:		
		- Toiles métalliques tissées:		
7314 12 00	- -	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	exemption	0
7314 14 00	- -	autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	exemption	0
7314 19 00	- -	autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7314 20		- Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm ² :		
7314 20 10		- - en fils nervurés	exemption	0
7314 20 90		- - autres	exemption	0
		- autres grillages et treillis, soudés aux points de rencontre:		
7314 31 00		- - zingués	exemption	0
7314 39 00		- - autres	exemption	0
		- autres toiles métalliques, grillages et treillis:		
7314 41		- - zingués:		
7314 41 10		- - - à mailles hexagonales	exemption	0
7314 41 90		- - - autres	exemption	0
7314 42		- - recouverts de matières plastiques:		
7314 42 10		- - - à mailles hexagonales	exemption	0
7314 42 90		- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7314 49 00	-- autres		exemption	0
7314 50 00	- Tôles et bandes déployées		exemption	0
7315	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en fonte, fer ou acier:			
	- Chaînes à maillons articulés et leurs parties:			
7315 11	-- Chaînes à rouleaux:			
7315 11 10	--- des types utilisés pour cycles et motos		2.7	0
7315 11 90	--- autres		2.7	0
7315 12 00	-- autres chaînes		2.7	0
7315 19 00	-- Parties		2.7	0
7315 20 00	- Chaînes antidérapantes		2.7	0
	- autres chaînes et chaînettes:			
7315 81 00	-- Chaînes à maillons à étais		2.7	0
7315 82	-- autres chaînes, à maillons soudés:			
7315 82 10	--- dont la plus grande dimension de la coupe transversale du matériau constitutif n'exécède pas 16 mm		2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7315 82 90	- - -	dont la plus grande dimension de la coupe transversale du matériau constitutif excède 16 mm	2.7	0
7315 89 00	- -	autres	2.7	0
7315 90 00	-	autres parties	2.7	0
7316 00 00		Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier	2.7	0
7317 00		Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles similaires, en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre:		
7317 00 10	-	Punaises	exemption	0
	-	autres:		
	- -	de tréfilerie:		
7317 00 20	- - -	Pointes encollées, en bandes ou en rouleaux	exemption	0
7317 00 40	- - -	Pointes en acier contenant en poids 0,5 % ou plus de carbone, trempées	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- autres:		
7317 00 61		---- zingués	exemption	0
7317 00 69		---- autres	exemption	0
7317 00 90		-- autres	exemption	0
7318		Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en fonte, fer ou acier:		
		- Articles filetés:		
7318 11 00		-- Tire-fond	3,7	0
7318 12		-- autres vis à bois:		
7318 12 10		--- en aciers inoxydables	3,7	0
7318 12 90		--- autres	3,7	0
7318 13 00		-- Crochets et pitons à pas de vis	3,7	0
7318 14		-- Vis autotaraudeuses:		
7318 14 10		--- en aciers inoxydables	3,7	0
		--- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7318 14 91		---- Vis à tôles	3,7	0
7318 14 99		---- autres	3,7	0
7318 15		-- autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles:		
7318 15 10		--- Vis décollées dans la masse, d'une épaisseur de tige n'excédant pas 6 mm	3,7	0
		--- autres:		
7318 15 20		---- pour la fixation des éléments de voies ferrées	3,7	0
		---- autres:		
		----- sans tête:		
7318 15 30		----- en aciers inoxydables	3,7	0
		----- en autres aciers, d'une résistance à la traction:		
7318 15 41		----- de moins de 800 MPa	3,7	0
7318 15 49		----- de 800 MPa ou plus	3,7	0
		----- avec tête:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		----- fendue ou à empreinte cruciforme:		
7318 15 51		----- en aciers inoxydables	3,7	0
7318 15 59		----- autres	3,7	0
		----- à six pans creux:		
7318 15 61		----- en aciers inoxydables	3,7	0
7318 15 69		----- autres	3,7	0
		----- hexagonale:		
7318 15 70		----- en aciers inoxydables	3,7	0
		----- en autres aciers, d'une résistance à la traction:		
7318 15 81		----- de moins de 800 MPa	3,7	0
7318 15 89		----- de 800 MPa ou plus	3,7	0
7318 15 90		----- autres	3,7	0
7318 16		-- Écrous:		
7318 16 10		--- décollés dans la masse, d'un diamètre de trou n'excédant pas 6 mm	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- autres:		
7318 16 30		---- en aciers inoxydables	3,7	0
		---- autres:		
7318 16 50		----- de sécurité	3,7	0
		----- autres, d'un diamètre intérieur:		
7318 16 91		----- n'excédant pas 12 mm	3,7	0
7318 16 99		----- excédant 12 mm	3,7	0
7318 19 00		-- autres	3,7	0
		- Articles non filetés:		
7318 21 00		-- Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	3,7	0
7318 22 00		-- autres rondelles	3,7	0
7318 23 00		-- Rivets	3,7	0
7318 24 00		-- Goupilles, chevilles et clavettes	3,7	0
7318 29 00		-- autres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7319		Aiguilles à coudre, aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles similaires, pour usage à la main, en fer ou en acier; épingles de sûreté et autres épingles en fer ou en acier, non dénommées ni comprises ailleurs:		
7319 20 00		- Épingles de sûreté	2.7	0
7319 30 00		- autres épingles	2.7	0
7319 90		- autres:		
7319 90 10		-- Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	2.7	0
7319 90 90		-- autres	2.7	0
7320		Ressorts et lames de ressorts, en fer ou en acier:		
7320 10		- Ressorts à lames et leurs lames:		
		-- formés à chaud:		
7320 10 11		--- Ressorts paraboliques et leurs lames	2.7	0
7320 10 19		--- autres	2.7	0
7320 10 90		-- autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7320 20	- Ressorts en hélice:		
7320 20 20	- - formés à chaud	2.7	0
	- - autres:		
7320 20 81	- - - Ressorts de compression	2.7	0
7320 20 85	- - - Ressorts de traction	2.7	0
7320 20 89	- - - autres	2.7	0
7320 90	- autres:		
7320 90 10	- - Ressorts spiraux plats	2.7	0
7320 90 30	- - Ressorts ayant la forme de disques	2.7	0
7320 90 90	- - autres	2.7	0
7321	Poêles, chaudières à foyer, cuisinières (y compris ceux pouvant être utilisés accessoirement pour le chauffage central), barbecues, braseros, réchauds à gaz, chauffe-plats et appareils non électriques similaires, à usage domestique, ainsi que leurs parties, en fonte, fer ou acier:		
	- Appareils de cuisson et chauffe-plats:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7321 11		-- à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles:		
7321 11 10		--- avec four, y compris les fours séparés	2,7	0
7321 11 90		--- autres	2,7	0
7321 12 00		-- à combustibles liquides	2,7	0
7321 19 00		-- autres, y compris les appareils à combustibles solides	2,7	0
		- autres appareils:		
7321 81		-- à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles:		
7321 81 10		--- à évacuation des gaz brûlés	2,7	0
7321 81 90		--- autres	2,7	0
7321 82		-- à combustibles liquides:		
7321 82 10		--- à évacuation des gaz brûlés	2,7	0
7321 82 90		--- autres	2,7	0
7321 89 00		-- autres, y compris les appareils à combustibles solides	2,7	0
7321 90 00		- Parties	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7322	Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte, fer ou acier; générateurs et distributeurs d'air chaud (y compris les distributeurs pouvant également fonctionner comme distributeurs d'air frais ou conditionné), à chauffage non électrique, comportant un ventilateur ou une soufflerie à moteur, et leurs parties, en fonte, fer ou acier:		
	- Radiateurs et leurs parties:		
7322 11 00	-- en fonte	3,2	0
7322 19 00	-- autres	3,2	0
7322 90 00	- autres	3,2	0
7323	Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fonte, fer ou acier: paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en fer ou en acier:		
7323 10 00	- Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	3,2	0
	- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7323 91 00	--	en fonte, non émaillés	3,2	0
7323 92 00	--	en fonte émaillée	3,2	0
7323 93	--	en aciers inoxydables:		
7323 93 10	---	Articles pour le service de la table	3,2	0
7323 93 90	---	autres	3,2	0
7323 94	--	en fer ou en acier, émaillés:		
7323 94 10	---	Articles pour le service de la table	3,2	0
7323 94 90	---	autres	3,2	0
7323 99	--	autres:		
7323 99 10	---	Articles pour le service de la table	3,2	0
		autres:		
7323 99 91	---	peints ou vernis	3,2	0
7323 99 99	---	autres	3,2	0
7324		Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en fonte, fer ou acier:		
7324 10 00	-	Éviers et lavabos en aciers inoxydables	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007	- Baignoires:		
7324 21 00	- - en fonte, même émaillée	3,2	0
7324 29 00	- - autres	3,2	0
7324 90 00	- autres, y compris les parties	3,2	0
7325	Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier:		
7325 10	- en fonte non malléable:		
7325 10 50	- - Trappes de regard	1,7	0
	- - autres:		
7325 10 92	- - - Articles pour canalisations	1,7	0
7325 10 99	- - - autres	1,7	0
	- autres:		
7325 91 00	- - Boulets et articles similaires pour broyeurs	2,7	0
7325 99	- - autres:		
7325 99 10	- - - en fonte malléable	2,7	0
7325 99 90	- - - autres	2,7	0
7326	Autres ouvrages en fer ou en acier:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- forgés ou estampés mais non autrement travaillés:		
7326 11 00		-- Boulets et articles similaires pour broyeurs	2,7	0
7326 19		-- autres:		
7326 19 10		--- forgés	2,7	0
7326 19 90		--- autres	2,7	0
7326 20		- Ouvrages en fils de fer ou d'acier:		
7326 20 30		-- Cages et volières	2,7	0
7326 20 50		-- Corbeilles	2,7	0
7326 20 80		-- autres	2,7	0
7326 90		- autres:		
7326 90 10		-- Tabatières, étuis à cigarettes, poudriers, étuis à fards et objets analogues de poche	2,7	0
7326 90 30		-- Échelles et escabeaux	2,7	0
7326 90 40		-- Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises	2,7	0
7326 90 50		-- Bobines pour câbles, tuyaux, etc.	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7326 90 60	--	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages utilisés dans l'industrie du bâtiment	2.7	0
7326 90 70	--	Paniers en tôles et articles similaires pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts	2.7	0
	--	autres ouvrages en fer ou en acier:		
7326 90 91	---	forgés	2.7	0
7326 90 93	---	estampés	2.7	0
7326 90 95	---	frittés	2.7	0
7326 90 98	---	autres	2.7	0
74		CHAPITRE 74 - CUIVRE ET OUVRAGES EN CUIVRE		
7401 00 00		Mattes de cuivre; cuivre de ciment (précipité de cuivre)	exemption	0
7402 00 00		Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique	exemption	0
7403		Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute:		
		- Cuivre affiné:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7403 11 00	--	Cathodes et sections de cathodes	exemption	0
7403 12 00	--	Barres à fil (wire-bars)	exemption	0
7403 13 00	--	Billetes	exemption	0
7403 19 00	--	autres	exemption	0
		Alliages de cuivre:		
7403 21 00	--	à base de cuivre-zinc (laiton)	exemption	0
7403 22 00	--	à base de cuivre-étain (bronze)	exemption	0
7403 29 00	--	autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 7405)	exemption	0
7404 00		Déchets et débris de cuivre:		
7404 00 10	-	de cuivre affiné	exemption	0
		d'alliages de cuivre:		
7404 00 91	--	à base de cuivre-zinc (laiton)	exemption	0
7404 00 99	--	autres	exemption	0
7405 00 00		Alliages mères de cuivre	exemption	0
7406		Poudres et paillettes de cuivre:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7406 10 00		- Poudres à structure non lamellaire	exemption	0
7406 20 00		- Poudres à structure lamellaire: paillettes	exemption	0
7407		Barres et profilés en cuivre:		
7407 10 00		- en cuivre affiné	4,8	0
		- en alliages de cuivre:		
7407 21		-- à base de cuivre-zinc (laiton):		
7407 21 10		--- Barres	4,8	0
7407 21 90		--- Profilés	4,8	0
7407 29		-- autres:		
7407 29 10		--- à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	4,8	0
7407 29 90		--- autres	4,8	0
7408		Fils de cuivre:		
		- en cuivre affiné:		
7408 11 00		-- dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm	4,8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7408 19		-- autres:		
7408 19 10		-- - dont la plus grande dimension de la section transversale excède 0,5 mm	4,8	0
7408 19 90		-- - dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 0,5 mm	4,8	0
		- en alliages de cuivre:		
7408 21 00		-- à base de cuivre-zinc (laiton)	4,8	0
7408 22 00		-- à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	4,8	0
7408 29 00		-- autres	4,8	0
7409		Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm:		
		- en cuivre affiné:		
7409 11 00		-- enroulées	4,8	0
7409 19 00		-- autres	4,8	0
		- en alliages à base de cuivre-zinc (laiton):		

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007		Description	Taux de base
7409 21 00	- - enroulées		4.8
7409 29 00	- - autres		4.8
	- en alliages à base de cuivre-étain (bronze):		
7409 31 00	- - enroulées		4.8
7409 39 00	- - autres		4.8
7409 40	- en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maïllehort):		
7409 40 10	- - à base de cuivre-nickel (cupronickel)		4.8
7409 40 90	- - à base de cuivre-nickel-zinc (maïllehort)		4.8
7409 90 00	- en autres alliages de cuivre		4.8
7410	Feuilles et bandes minces en cuivre (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matière plastique ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris):		
	- sans support:		
7410 11 00	- - en cuivre affiné		5.2
			0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7410 12 00	- - en alliages de cuivre		5.2	0
	- sur support:			
7410 21 00	- - en cuivre affiné		5.2	0
7410 22 00	- - en alliages de cuivre		5.2	0
7411	Tubes et tuyaux en cuivre:			
7411 10	- en cuivre affiné:			
	- - droits, d'une épaisseur de paroi:			
7411 10 11	- - - excédant 0,6 mm		4.8	0
7411 10 19	- - - n'excédant pas 0,6 mm		4.8	0
7411 10 90	- - autres		4.8	0
	- en alliages de cuivre:			
7411 21	- - à base de cuivre-zinc (laiton):			
7411 21 10	- - - droits		4.8	0
7411 21 90	- - - autres		4.8	0
7411 22 00	- - à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (mailechort)		4.8	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
7411 29 00	- - autres	4.8	0
7412	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en cuivre:		
7412 10 00	- en cuivre affiné	5.2	0
7412 20 00	- en alliages de cuivre	5.2	0
7413 00	Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité:		
7413 00 20	- en cuivre affiné	5.2	0
7413 00 80	- en alliages de cuivre	5.2	0
7415	Pointes, clous, punaises, crampons appointés et articles similaires, en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre: vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires, en cuivre:		
7415 10 00	- Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires	4	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- autres articles, non filetés:		
7415 21 00	--	Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)	3	0
7415 29 00	--	autres	3	0
		- autres articles, filetés:		
7415 33 00	--	Vis; boulons et écrous	3	0
7415 39 00	--	autres	3	0
7418		Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en cuivre:		
		- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues:		
7418 11 00	--	Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	3	0
7418 19	--	autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7418 19 10		- - - Appareils non électriques de cuisson ou de chauffage, des types servant à des usages domestiques, et leurs parties	4	0
7418 19 90		- - - autres	3	0
7418 20 00		- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	3	0
7419		Autres ouvrages en cuivre:		
7419 10 00		- Chaînes, chainettes et leurs parties	3	0
		- autres:		
7419 91 00		- - coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés	3	0
7419 99		- - autres:		
7419 99 10		- - - Toiles métalliques (y compris les toiles continues ou sans fin), grillages et treillis, en fils, dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'exécède pas 6 mm; tôles et bandes déployées	4,3	0
7419 99 30		- - - Ressorts	4	0
7419 99 90		- - - autres	3	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
75		CHAPITRE 75 - NICKEL ET OUVRAGES EN NICKEL		
7501		Mattes de nickel, sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel:		
7501 10 00		- Mattes de nickel	exemption	0
7501 20 00		- Sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	exemption	0
7502		Nickel sous forme brute:		
7502 10 00		- Nickel non allié	exemption	0
7502 20 00		- Alliages de nickel	exemption	0
7503 00		Déchets et débris de nickel:		
7503 00 10		- de nickel non allié	exemption	0
7503 00 90		- d'alliages de nickel	exemption	0
7504 00 00		Poudres et paillettes de nickel	exemption	0
7505		Barres, profilés et fils, en nickel:		
		- Barres et profilés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7505 11 00	- - en nickel non allié		exemption	0
7505 12 00	- - en alliages de nickel		2,9	0
	- Fils:			
7505 21 00	- - en nickel non allié		exemption	0
7505 22 00	- - en alliages de nickel		2,9	0
7506	Tôles, bandes et feuilles, en nickel:			
7506 10 00	- en nickel non allié		exemption	0
7506 20 00	- en alliages de nickel		3,3	0
7507	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en nickel:			
	- Tubes et tuyaux:			
7507 11 00	- - en nickel non allié		exemption	0
7507 12 00	- - en alliages de nickel		exemption	0
7507 20 00	- Accessoires de tuyauterie		2,5	0
7508	Autres ouvrages en nickel:			
7508 10 00	- Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel		exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7508 90 00		- autres	exemption	0
76		CHAPITRE 76 - ALUMINIUM ET OUVRAGES EN ALUMINIUM		
7601		Aluminium sous forme brute:		
7601 10 00		- Aluminium non allié	6	5
7601 20		- Alliages d'aluminium:		
7601 20 10		- - primaire	6	5
		- - secondaire:		
7601 20 91		- - - en lingots ou à l'état liquide	6	5
7601 20 99		- - - autres	6	5
7602 00		Déchets et débris d'aluminium:		
		- Déchets:		
7602 00 11		- - Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures et limailles; déchets de feuilles et de bandes minces, colorées, revêtues ou contrecollées, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7602 00 19	- - autres (y compris les rebuts de fabrication)		exemption	0
7602 00 90	- Débris		exemption	0
7603	Poudres et paillettes d'aluminium:			
7603 10 00	- Poudres à structure non lamellaire		5	0
7603 20 00	- Poudres à structure lamellaire; paillettes		5	0
7604	Barres et profilés en aluminium:			
7604 10	- en aluminium non allié:			
7604 10 10	- - Barres		7,5	0
7604 10 90	- - Profilés		7,5	0
	- en alliages d'aluminium:			
7604 21 00	- - Profilés creux		7,5	0
7604 29	- - autres:			
7604 29 10	- - - Barres		7,5	0
7604 29 90	- - - Profilés		7,5	0
7605	Fils en aluminium:			
	- en aluminium non allié:			

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7605 11 00	--	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	7,5	0
7605 19 00	--	autres	7,5	0
		- en alliages d'aluminium:		
7605 21 00	--	dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	7,5	0
7605 29 00	--	autres	7,5	0
7606		Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm:		
		- de forme carrée ou rectangulaire:		
7606 11	--	en aluminium non allié:		
7606 11 10	---	peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7,5	0
	---	autres, d'une épaisseur:		
7606 11 91	----	inférieure à 3 mm	7,5	0
7606 11 93	----	de 3 mm ou plus mais inférieure à 6 mm	7,5	0
7606 11 99	----	de 6 mm ou plus	7,5	0
7606 12	--	en alliages d'aluminium:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7606 12 10	- - -	Bandes pour stores vénitiens	7.5	0
	- - -	autres:		
7606 12 50	- - - -	peintes, vernies ou revêtues de matière plastique	7.5	0
	- - - -	autres, d'une épaisseur:		
7606 12 91	- - - - -	inférieure à 3 mm	7.5	0
7606 12 93	- - - - -	de 3 mm ou plus mais inférieure à 6 mm	7.5	0
7606 12 99	- - - - -	de 6 mm ou plus	7.5	0
	-	autres:		
7606 91 00	- -	en aluminium non allié	7.5	0
7606 92 00	- -	en alliages d'aluminium	7.5	0
7607		Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm (support non compris):		
	-	sans support:		
7607 11	- -	simplement laminées:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
7607 11 10		- - - d'une épaisseur inférieure à 0.021 mm	7.5	0
7607 11 90		- - - d'une épaisseur de 0.021 mm ou plus mais n'excédant pas 0.2 mm	7.5	0
7607 19		- - autres:		
7607 19 10		- - - d'une épaisseur inférieure à 0.021 mm	7.5	0
		- - - d'une épaisseur de 0.021 mm ou plus mais n'excédant pas 0.2 mm:		
7607 19 91		- - - - auto-adhésives	7.5	0
7607 19 99		- - - - autres	7.5	0
7607 20		- sur support:		
7607 20 10		- - d'une épaisseur (support non compris) inférieure à 0.021 mm	10	0
		- - d'une épaisseur (support non compris) de 0.021 mm ou plus mais n'excédant pas 0.2 mm:		
7607 20 91		- - - auto-adhésives	7.5	0
7607 20 99		- - - autres	7.5	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
7608	Tubes et tuyaux en aluminium:		
7608 10 00	- en aluminium non allié	7.5	0
7608 20	- en alliages d'aluminium:		
7608 20 20	- - soudés	7.5	0
	- - autres:		
7608 20 81	- - - simplement filés à chaud	7.5	0
7608 20 89	- - - autres	7.5	0
7609 00 00	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	5.9	0
7610	Constructions et parties de constructions (ponts et éléments de ponts, tours, pylônes, piliers, colonnes, charpentes, toitures, portes et fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, balustrades, par exemple), en aluminium, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 9406; tôles, barres, profilés, tubes et similaires, en aluminium, préparés en vue de leur utilisation dans la construction:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7610 10 00		- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	6	0
7610 90		- autres:		
7610 90 10		- - Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes	7	0
7610 90 90		- - autres	6	0
7611 00 00		Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	6	0
7612		Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7612 10 00		- Étuis tubulaires souples	6	0
7612 90		- autres:		
7612 90 10		-- Étuis tubulaires rigides	6	0
7612 90 20		-- Récipients des types utilisés pour aérosols	6	0
		-- autres, d'une contenance:		
7612 90 91		--- de 50 l ou plus	6	0
7612 90 98		--- inférieure à 50 l	6	0
7613 00 00		Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	6	0
7614		Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité:		
7614 10 00		- avec âme en acier	6	0
7614 90 00		- autres	6	0
7615		Articles de ménage ou d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium: éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium;		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties: éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues:		
7615 11 00		- - Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	6	0
7615 19		- - autres:		
7615 19 10		- - - coulés ou moulés	6	0
7615 19 90		- - - autres	6	0
7615 20 00		- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	6	0
7616		Autres ouvrages en aluminium:		
7616 10 00		- Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et articles similaires	6	0
		- autres:		
7616 91 00		- - Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium	6	0

Liste tarifaire de PUE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
7616 99		- - autres:		
7616 99 10		- - - coulés ou moulés	6	0
7616 99 90		- - - autres	6	0
78		CHAPITRE 78 - PLOMB ET OUVRAGES EN PLOMB		
7801		Plomb sous forme brute:		
7801 10 00		- Plomb affiné	2.5	0
		- autre:		
7801 91 00		- - contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	2.5	0
7801 99		- - autre:		
7801 99 10		- - - contenant en poids 0,02 % ou plus d'argent et destiné à être affiné (plomb d'oeuvre)	exemption	0
		- - - autre:		
7801 99 91		- - - - Alliages de plomb	2.5	0
7801 99 99		- - - - autre	2.5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7802 00 00		Déchets et débris de plomb	exemption	0
7804		Tables, feuilles et bandes, en plomb; poudres et paillettes de plomb;		
		- Tables, feuilles et bandes:		
7804 11 00		- - Feuilles et bandes, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	5	0
7804 19 00		- - autres	5	0
7804 20 00		- Poudres et paillettes	exemption	0
7806 00		Autres ouvrages en plomb;		
7806 00 10		- Emballages munis de blindage de protection en plomb contre les radiations pour le transport ou le stockage des matières radioactives (Euratom)	exemption	0
7806 00 30		- Barres, profilés et fils	5	0
7806 00 50		- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	5	0
7806 00 90		- autres	5	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
79	CHAPITRE 79 - ZINC ET OUVRAGES EN ZINC		
7901	Zinc sous forme brute:		
	- Zinc non allié:		
7901 11 00	- - contenant en poids 99,99 % ou plus de zinc	2,5	0
7901 12	- - contenant en poids moins de 99,99 % de zinc:		
7901 12 10	- - - contenant en poids 99,95 % ou plus mais moins de 99,99 % de zinc	2,5	0
7901 12 30	- - - contenant en poids 98,5 % ou plus mais moins de 99,95 % de zinc	2,5	0
7901 12 90	- - - contenant en poids 97,5 % ou plus mais moins de 98,5 % de zinc	2,5	0
7901 20 00	- Alliages de zinc	2,5	0
7902 00 00	Déchets et débris de zinc	exemption	0
7903	Poussières, poudres et paillettes, de zinc:		
7903 10 00	- Poussières de zinc	2,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
7903 90 00		- autres	2,5	0
7904 00 00		Barres, profilés et fils, en zinc	5	0
7905 00 00		Tôles, feuilles et bandes, en zinc	5	0
7907 00		Autres ouvrages en zinc:		
7907 00 10		- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudés, manchons, par exemple)	5	0
7907 00 90		- autres	5	0
80		CHAPITRE 80 - ÉTAÏN ET OUVRAGES EN ÉTAÏN		
8001		Étain sous forme brute:		
8001 10 00		- Étain non allié	exemption	0
8001 20 00		- Alliages d'étain	exemption	0
8002 00 00		Déchets et débris d'étain	exemption	0
8003 00 00		Barres, profilés et fils, en étain	exemption	0
8007 00		Autres ouvrages en étain:		
8007 00 10		- Tôles, feuilles et bandes, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE	Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007			
8007 00 30	- Feuilles et bandes minces (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires), d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris); poudres et paillettes	exemption	0
8007 00 50	- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	exemption	0
8007 00 90	- autres	exemption	0
81	CHAPITRE 81 - AUTRES MÉTAUX COMMUNS; CERMETS; OUVRAGES EN CES MATIÈRES		
8101	Tungstène (wolfram) et ouvrages en tungstène, y compris les déchets et débris:		
8101 10 00	- Poudres	5	0
	- autres:		
8101 94 00	- - Tungstène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	5	0
8101 96 00	- - Fils	6	0
8101 97 00	- - Déchets et débris	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8101 99		-- autres:		
8101 99 10		--- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	6	0
8101 99 90		--- autres	7	0
8102		Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris les déchets et débris:		
8102 10 00		- Poudres	4	0
		- autres:		
8102 94 00		-- Molybdène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	3	0
8102 95 00		-- Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	5	0
8102 96 00		-- Fils	6.1	0
8102 97 00		-- Déchets et débris	exemption	0
8102 99 00		-- autres	7	0
8103		Tantale et ouvrages en tantale, y compris les déchets et débris:		

Liste tarifaire de PUE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8103 20 00	- Tantale sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage: poudres	exemption	0
8103 30 00	- Déchets et débris	exemption	0
8103 90	- autres:		
8103 90 10	- - Barres (autres que les barres simplement obtenues par frittage), profilés, fils, tôles, bandes et feuilles	3	0
8103 90 90	- - autres	4	0
8104	Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris les déchets et débris:		
	- Magnésium sous forme brute:		
8104 11 00	- - contenant au moins 99,8 % en poids de magnésium	5,3	0
8104 19 00	- - autres	4	0
8104 20 00	- Déchets et débris	exemption	0
8104 30 00	- Copeaux, tournures et granulés calibrés: poudres	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8104 90 00		- autres	4	0
8105		Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt et ouvrages en cobalt, y compris les déchets et débris:		
8105 20 00		- Mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt; cobalt sous forme brute; poudres	exemption	0
8105 30 00		- Déchets et débris	exemption	0
8105 90 00		- autres	3	0
8106 00		Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris les déchets et débris:		
8106 00 10		- Bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres	exemption	0
8106 00 90		- autres	2	0
8107		Cadmium et ouvrages en cadmium, y compris les déchets et débris:		
8107 20 00		- Cadmium sous forme brute; poudres	3	0
8107 30 00		- Déchets et débris	exemption	0
8107 90 00		- autres	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8108		Titane et ouvrages en titane, y compris les déchets et débris:		
8108 20 00		- Titane sous forme brute; poudres	5	0
8108 30 00		- Déchets et débris	5	0
8108 90		- autres:		
8108 90 30		- - Barres, profilés et fils	7	0
8108 90 50		- - Tôles, bandes et feuilles	7	0
8108 90 60		- - Tubes et tuyaux	7	0
8108 90 90		- - autres	7	0
8109		Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris les déchets et débris:		
8109 20 00		- Zirconium sous forme brute; poudres	5	0
8109 30 00		- Déchets et débris	exemption	0
8109 90 00		- autres	9	0
8110		Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris les déchets et débris:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8110 10 00		- Antimoine sous forme brute: poudres	7	3
8110 20 00		- Déchets et débris	exemption	0
8110 90 00		- autres	7	0
8111 00		Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris les déchets et débris:		
		- Manganèse sous forme brute: déchets et débris: poudres:		
8111 00 11		- - Manganèse sous forme brute: poudres	exemption	0
8111 00 19		- - Déchets et débris	exemption	0
8111 00 90		- autres	5	0
8112		Béryllium, chrome, germanium, vanadium, gallium, hafnium (celtium), indium, niobium (columbium), rhénium et thallium, ainsi que les ouvrages en ces métaux, y compris les déchets et débris:		
		- Béryllium:		
8112 12 00		- - sous forme brute: poudres	exemption	0
8112 13 00		- - Déchets et débris	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8112 19 00	- - autres		3	0
	- Chrome:			
8112 21	- - sous forme brute; poudres:			
8112 21 10	- - - Alliages de chrome contenant en poids plus de 10 % de nickel		exemption	0
8112 21 90	- - - autres		3	0
8112 22 00	- - Déchets et débris		exemption	0
8112 29 00	- - autres		5	0
	- Thallium:			
8112 51 00	- - sous forme brute; poudres		1,5	0
8112 52 00	- - Déchets et débris		exemption	0
8112 59 00	- - autres		3	0
	- autres:			
8112 92	- - sous forme brute; déchets et débris; poudres:			
8112 92 10	- - - Hafnium (ceélium)		3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - Niobium (colombium), rhénium, gallium, indium, vanadium, germanium:		
8112 92 21		- - - - Déchets et débris	exemption	0
		- - - - autres:		
8112 92 31		- - - - - Niobium (colombium), rhénium	3	0
8112 92 81		- - - - - Iadium	2	0
8112 92 89		- - - - - Gallium	1,5	0
8112 92 91		- - - - - Vanadium	exemption	0
8112 92 95		- - - - - Germanium	4,5	0
8112 99		- - autres:		
8112 99 20		- - - Hafnium (celtium), germanium	7	0
8112 99 30		- - - Niobium (colombium), rhénium	9	0
8112 99 70		- - - Gallium, indium, vanadium	3	0
8113 00		Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8113 00 20		- sous forme brute	4	0
8113 00 40		- Déchets et débris	exemption	0
8113 00 90		- autres	5	0
82		CHAPITRE 82 - OUTILS ET OUTILLAGE, ARTICLES DE COUPELLERIE ET COUVERTS DE TABLE, EN MÉTAUX COMMUNS; PARTIES DE CES ARTICLES, EN MÉTAUX COMMUNS		
8201		Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râteaux et racleurs; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisaïlles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main:		
8201 10 00		- Bêches et pelles	1.7	0
8201 20 00		- Fourches	1.7	0
8201 30 00		- Pioches, pics, houes, binettes, râteaux et racleurs	1.7	0
8201 40 00		- Haches, serpes et outils similaires à taillants	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8201 50 00		- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main	1,7	0
8201 60 00		- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	1,7	0
8201 90 00		- autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main	1,7	0
8202		Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage):		
8202 10 00		- Scies à main	1,7	0
8202 20 00		- Lames de scies à ruban	1,7	0
		- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies):		
8202 31 00		- - avec partie travaillante en acier	2,7	0
8202 39 00		- - autres, y compris les parties	2,7	0
8202 40 00		- Chaînes de scies, dites "coupantes"	1,7	0
		- autres lames de scies:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8202 91 00	- -	Lames de scies droites, pour le travail des métaux	2.7	0
8202 99	- -	autres:		
	- - -	avec partie travaillante en acier:		
8202 99 11	- - - -	pour le travail des métaux	2.7	0
8202 99 19	- - - -	pour le travail d'autres matières	2.7	0
8202 99 90	- - -	avec partie travaillante en autres matières	2.7	0
8203		Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main:		
8203 10 00	-	Limes, râpes et outils similaires	1.7	0
8203 20	-	Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires:		
8203 20 10	- -	Brucelles et pinces à épiler	1.7	0
8203 20 90	- -	autres	1.7	0
8203 30 00	-	Cisailles à métaux et outils similaires	1.7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8203 40 00		- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires	1,7	0
8204		Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches;		
		- Clés de serrage à main:		
8204 11 00		-- à ouverture fixe	1,7	0
8204 12 00		-- à ouverture variable	1,7	0
8204 20 00		- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches	1,7	0
8205		Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale;		

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8205 10 00	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage	1,7	0
8205 20 00	- Marteaux et masses	3,7	0
8205 30 00	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	3,7	0
8205 40 00	- Tournevis	3,7	0
	- autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers):		
8205 51 00	- - d'économie domestique	3,7	0
8205 59	- - autres:		
8205 59 10	- - - Outils pour maçons, mouleurs, cimentiers, plâtriers et peintres	3,7	0
8205 59 30	- - - Outils (pistolets) à river, à fixer les tampons, chevilles, etc., fonctionnant à l'aide d'une cartouche détonante	2,7	0
8205 59 90	- - - autres	2,7	0
8205 60 00	- Lampes à souder et similaires	2,7	0
8205 70 00	- Étaux, serre-joints et similaires	3,7	0
8205 80 00	- Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8205 90 00		- Assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions ci-dessus	3.7	0
8206 00 00		Outils d'au moins deux des n° 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	3.7	0
8207		Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage:		
		- Outils de forage ou de sondage:		
8207 13 00		- - avec partie travaillante en cermets	2.7	0
8207 19		- - autres, y compris les parties:		
8207 19 10		- - - avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2.7	0
8207 19 90		- - - autres	2.7	0
8207 20		- Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8207 20 10	- -	avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0
8207 20 90	- -	avec partie travaillante en autres matières	2,7	0
8207 30	-	Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner:		
8207 30 10	- -	pour l'usinage des métaux	2,7	0
8207 30 90	- -	autres	2,7	0
8207 40	-	Outils à tarauder ou à fileter:		
	- -	pour l'usinage des métaux:		
8207 40 10	- - -	Outils à tarauder	2,7	0
8207 40 30	- - -	Outils à fileter	2,7	0
8207 40 90	- -	autres	2,7	0
8207 50	-	Outils à percer:		
8207 50 10	- -	avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0
	- -	avec partie travaillante en autres matières:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8207 50 30		--- Forets de maçonnerie	2,7	0
		--- autres:		
		---- pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante:		
8207 50 50		----- en cermets	2,7	0
8207 50 60		----- en aciers à coupe rapide	2,7	0
8207 50 70		----- en autres matières	2,7	0
8207 50 90		----- autres	2,7	0
8207 60		- Outils à aléser ou à brocher:		
8207 60 10		-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0
		-- avec partie travaillante en autres matières:		
		--- Outils à aléser:		
8207 60 30		---- pour l'usinage des métaux	2,7	0
8207 60 50		---- autres	2,7	0
		--- Outils à brocher:		

Liste tarifaire de PUE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8207 60 70	- - - -	pour l'usinage des métaux	2.7	0
8207 60 90	- - - -	autres	2.7	0
8207 70	-	Outils à fraiser:		
	- -	pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante:		
8207 70 10	- - -	en cermets	2.7	0
	- - -	en autres matières:		
8207 70 31	- - - -	Fraises à queue	2.7	0
8207 70 35	- - - -	Fraises-mères	2.7	0
8207 70 38	- - - -	autres	2.7	0
8207 70 90	- -	autres	2.7	0
8207 80	-	Outils à tourner:		
	- -	pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante:		
8207 80 11	- - -	en cermets	2.7	0
8207 80 19	- - -	en autres matières	2.7	0
8207 80 90	- -	autres	2.7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
§207 90		- autres outils interchangeables:		
§207 90 10		-- avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant	2,7	0
		-- avec partie travaillante en autres matières:		
§207 90 30		--- Lames de tournevis	2,7	0
§207 90 50		--- Outils de taillage des engrenages	2,7	0
		--- autres, avec partie travaillante:		
		---- en cermets:		
§207 90 71		----- pour l'usinage des métaux	2,7	0
§207 90 78		----- autres	2,7	0
		----- en autres matières:		
§207 90 91		----- pour l'usinage des métaux	2,7	0
§207 90 99		----- autres	2,7	0
§208		Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8208 10 00		- pour le travail des métaux	1.7	0
8208 20 00		- pour le travail du bois	1.7	0
8208 30		- pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire:		
8208 30 10		- - Couteaux circulaires	1.7	0
8208 30 90		- - autres	1.7	0
8208 40 00		- pour machines agricoles, horticoles ou forestières	1.7	0
8208 90 00		- autres	1.7	0
8209 00		Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cerrets:		
8209 00 20		- Plaquettes amovibles	2.7	0
8209 00 80		- autres	2.7	0
8210 00 00		Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8211		Couteaux (autres que ceux du n° 8208) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames:		
8211 10 00		- Assortiments	8,5	0
		- autres:		
8211 91		- - Couteaux de table à lame fixe:		
8211 91 30		- - - Couteaux de table avec manche et lame, en aciers inoxydables	8,5	0
8211 91 80		- - - autres	8,5	0
8211 92 00		- - autres couteaux à lame fixe	8,5	0
8211 93 00		- - Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes	8,5	0
8211 94 00		- - Lames	6,7	0
8211 95 00		- - Manches en métaux communs	2,7	0
8212		Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes):		
8212 10		- Rasoirs:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8212 10 10	-	Rasoirs de sûreté à lames non remplaçables	2.7	0
8212 10 90	-	autres	2.7	0
8212 20 00	-	Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes	2.7	0
8212 90 00	-	autres parties	2.7	0
8213 00 00	-	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	4.2	0
8214	-	Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, coupe-croûtes, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles);		
8214 10 00	-	Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames	2.7	0
8214 20 00	-	Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)	2.7	0
8214 90 00	-	autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8215		Cuillers, fourchettes, louches, écumeiroes, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires:		
8215 10		- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné:		
8215 10 20		- - contenant uniquement des objets argentés, dorés ou platinés	4.7	0
		- - autres:		
8215 10 30		- - - en aciers inoxydables	8.5	0
8215 10 80		- - - autres	4.7	0
8215 20		- autres assortiments:		
8215 20 10		- - en aciers inoxydables	8.5	0
8215 20 90		- - autres	4.7	0
		- autres:		
8215 91 00		- - argentés, dorés ou platinés	4.7	0
8215 99		- - autres:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8215 99 10	- - -	en aciers inoxydables	8,5	0
8215 99 90	- - -	autres	4,7	0
83		CHAPITRE 83 - OUVRAGES DIVERS EN MÉTAUX COMMUNS		
8301		Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs; clés pour ces articles, en métaux communs:		
8301 10 00	-	Cadenas	2,7	0
8301 20 00	-	Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles	2,7	0
8301 30 00	-	Serrures des types utilisés pour meubles	2,7	0
8301 40	-	autres serrures; verrous:		
	- -	Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments:		
8301 40 11	- - -	Serrures à cylindres	2,7	0
8301 40 19	- - -	autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8301 40 90	- - autres serrures; verrous		2.7	0
8301 50 00	- Fermeoirs et montures-fermeoirs comportant une serrure		2.7	0
8301 60 00	- Parties		2.7	0
8301 70 00	- Clefs présentées isolément		2.7	0
8302	Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs; roulettes avec monture en métaux communs; ferme-portes automatiques en métaux communs;			
8302 10 00	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)		2.7	0
8302 20 00	- Roulettes		2.7	0
8302 30 00	- autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles		2.7	0
	- autres garnitures, ferrures et articles similaires;			
8302 41 00	- - pour bâtiments		2.7	0
8302 42 00	- - autres, pour meubles		2.7	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8302 49 00	- - autres	2.7	0
8302 50 00	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires	2.7	0
8302 60 00	- Ferme-portes automatiques	2.7	0
8303 00	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs:		
8303 00 10	- Coffres-forts	2.7	0
8303 00 30	- Portes blindées et compartiments pour chambres fortes	2.7	0
8303 00 90	- Coffrets et cassettes de sûreté et articles similaires	2.7	0
8304 00 00	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers, porte-cachets et matériel et fournitures similaires de bureau, en métaux communs, à l'exclusion des meubles de bureau du n° 9403	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8305	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation et objets similaires de bureau, en métaux communs; agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs:		
8305 10 00	- Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs	2,7	0
8305 20 00	- Agrafes présentées en barrettes	2,7	0
8305 90 00	- autres, y compris les parties	2,7	0
8306	Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs; statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs; cadres pour photographies, gravures ou similaires, en métaux communs; miroirs en métaux communs:		
8306 10 00	- Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires	exemption	0
	- Statuettes et autres objets d'ornement:		
8306 21 00	- - argentés, dorés ou platinés	exemption	0
8306 29	- - autres:		
8306 29 10	- - - en cuivre	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8306 29 90	- - - en autres métaux communs	exemption	0
8306 30 00	- Cadres pour photographies, gravures ou similaires; miroirs	2.7	0
8307	Tuyaux flexibles en métaux communs, même avec leurs accessoires:		
8307 10 00	- en fer ou en acier	2.7	0
8307 90 00	- en autres métaux communs	2.7	0
8308	Fermeoirs, montures-fermeoirs, boucles, boucles-fermeoirs, agrafes, crochets, œillets et articles similaires, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements; rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs; perles et paillettes découpées, en métaux communs:		
8308 10 00	- Agrafes, crochets et œillets	2.7	0
8308 20 00	- Rivets tubulaires ou à tige fendue	2.7	0
8308 90 00	- autres, y compris les parties	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8309		Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballage, en métaux communs:		
8309 10 00		- Bouchons-couronnes	2,7	0
8309 90		- autres:		
8309 90 10		-- Capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium d'un diamètre excédant 21 mm	3,7	0
8309 90 90		-- autres	2,7	0
8310 00 00		Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 9405	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8311	Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour la métallisation par projection:		
8311 10	- Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs:		
8311 10 10	- - Électrodes pour soudure, à âme en fer ou en acier, enrobées de matière réfractaire	2.7	0
8311 10 90	- - autres	2.7	0
8311 20 00	- Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs	2.7	0
8311 30 00	- Baguettes enrobées et fils fourrés pour le brasage ou le soudage à la flamme, en métaux communs	2.7	0
8311 90 00	- autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XVI		SECTION XVI - MACHINES ET APPAREILS, MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS		
84		CHAPITRE 84 - RÉACTEURS NUCLÉAIRES, CHAUDIÈRES, MACHINES, APPAREILS ET ENGINS MÉCANIQUES; PARTIES DE CES MACHINES OU APPAREILS		
8401		Réacteurs nucléaires; éléments combustibles (cartouches) non irradiés pour réacteurs nucléaires; machines et appareils pour la séparation isotopique;		
8401 10 00		- Réacteurs nucléaires (Euratom)	5,7	0
8401 20 00		- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties (Euratom)	3,7	0
8401 30 00		- Éléments combustibles (cartouches) non irradiés (Euratom)	3,7	0
8401 40 00		- Parties de réacteurs nucléaires (Euratom)	3,7	0
8402		Chaudières à vapeur (générateurs de vapeur), autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression; chaudières dites "à eau surchauffée";		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Chaudières à vapeur:		
8402 11 00		-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 t	2,7	0
8402 12 00		-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 t	2,7	0
8402 19		- - autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes:		
8402 19 10		- - - Chaudières à tubes de fumée	2,7	0
8402 19 90		- - - autres	2,7	0
8402 20 00		- Chaudières dites "à eau surchauffée"	2,7	0
8402 90 00		- Parties	2,7	0
8403		Chaudières pour le chauffage central autres que celles du n° 8402:		
8403 10		- Chaudières:		
8403 10 10		- - en fonte	2,7	0
8403 10 90		- - autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8403 90		- Parties:		
8403 90 10		-- en fonte	2.7	0
8403 90 90		-- autres	2.7	0
8404		Appareils auxiliaires pour chaudières des n° 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple); condenseurs pour machines à vapeur:		
8404 10 00		- Appareils auxiliaires pour chaudières des n° 8402 ou 8403	2.7	0
8404 20 00		- Condenseurs pour machines à vapeur	2.7	0
8404 90 00		- Parties	2.7	0
8405		Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs:		
8405 10 00		- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs	1.7	0
8405 90 00		- Parties	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8406		Turbines à vapeur:		
8406 10 00		- Turbines pour la propulsion de bateaux	2.7	0
		- autres turbines:		
8406 81		-- d'une puissance excédant 40 MW:		
8406 81 10		--- Turbines à vapeur d'eau pour l'entraînement des génératrices électriques	2.7	0
8406 81 90		--- autres	2.7	0
8406 82		-- d'une puissance n'excédant pas 40 MW:		
		--- Turbines à vapeur d'eau pour l'entraînement des génératrices électriques, d'une puissance:		
8406 82 11		---- n'excédant pas 10 MW	2.7	0
8406 82 19		---- excédant 10 MW	2.7	0
8406 82 90		--- autres	2.7	0
8406 90		- Parties:		
8406 90 10		-- Ailettes, aubages et rotors	2.7	0
8406 90 90		-- autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8407		Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion):		
8407 10 00		- Moteurs pour l'aviation	1.7	0
		- Moteurs pour la propulsion de bateaux:		
8407 21		- - du type hors-bord:		
8407 21 10		- - - d'une cylindrée n'excédant pas 325 cm ³	6.2	0
		- - - d'une cylindrée excédant 325 cm ³ :		
8407 21 91		- - - - d'une puissance n'excédant pas 30 kW	4.2	0
8407 21 99		- - - - d'une puissance excédant 30 kW	4.2	0
8407 29		- - autres:		
8407 29 20		- - - d'une puissance n'excédant pas 200 kW	4.2	0
8407 29 80		- - - d'une puissance excédant 200 kW	4.2	0
		- Moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87		
8407 31 00		- - d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	2.7	0
8407 32		- - d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³ :		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8407 32 10		- - - d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 125 cm ³	2.7	0
8407 32 90		- - - d'une cylindrée excédant 125 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	2.7	0
8407 33		- - d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 1 000 cm ³ :		
8407 33 10		- - - destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles des n°s 8703, 8704 et 8705	2.7	0
8407 33 90		- - - autres	2.7	0
8407 34		- - d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³ :		
8407 34 10		- - - destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2.7	0
		- - - autres:		
8407 34 30		- - - - usagés	4.2	0
		- - - - neufs, d'une cylindrée:		

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007	Description	Taux de base	Catégorie
8407 34 91	----- n'excédant pas 1 500 cm ³	4,2	0
8407 34 99	----- excédant 1 500 cm ³	4,2	0
8407 90	- autres moteurs:		
8407 90 10	-- d'une cylindrée n'excédant pas 250 cm ³	2,7	0
	-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ :		
8407 90 50	--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	0
	--- autres:		
8407 90 80	---- d'une puissance n'excédant pas 10 kW	4,2	0
8407 90 90	---- d'une puissance excédant 10 kW	4,2	0
8408	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel):		
8408 10	- Moteurs pour la propulsion de bateaux:		
	-- usagés:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8408 10 11		- - - destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 19		- - - autres	2.7	0
		- - neufs, d'une puissance:		
		- - - n'excédant pas 15 kW:		
8408 10 22		- - - - destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 24		- - - - autres	2.7	0
		- - - excédant 15 kW mais n'excédant pas 50 kW:		
8408 10 26		- - - - destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 28		- - - - autres	2.7	0
		- - - excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8408 10 31		--- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 39		--- autres	2.7	0
		--- excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW:		
8408 10 41		--- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 49		--- autres	2.7	0
		--- excédant 200 kW mais n'excédant pas 300 kW:		
8408 10 51		--- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 59		--- autres	2.7	0
		--- excédant 300 kW mais n'excédant pas 500 kW:		
8408 10 61		--- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8408 10 69		---- autres	2.7	0
		--- excédant 500 kW mais n'excédant pas 1 000 kW:		
8408 10 71		---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 79		---- autres	2.7	0
		--- excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 5 000 kW:		
8408 10 81		---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 89		---- autres	2.7	0
		--- excédant 5 000 kW:		
8408 10 91		---- destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs de la sous-position 8904 00 10 et aux navires de guerre de la sous-position 8906 10 00	exemption	0
8408 10 99		---- autres	2.7	0
8408 20		- Moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8408 20 10		-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur d'une cylindrée inférieure à 2 500 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	2,7	0
		-- autres:		
		--- pour tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance:		
8408 20 31		---- n'excédant pas 50 kW	4,2	0
8408 20 35		---- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	0
8408 20 37		---- excédant 100 kW	4,2	0
		--- pour autres véhicules du chapitre 87, d'une puissance:		
8408 20 51		---- n'excédant pas 50 kW	4,2	0
8408 20 55		---- excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	0
8408 20 57		---- excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW	4,2	0
8408 20 99		---- excédant 200 kW	4,2	0
8408 90		- autres moteurs:		
8408 90 21		-- de propulsion pour véhicules ferroviaires	4,2	0
		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8408 90 27		- - - usagés	4,2	0
		- - - neufs, d'une puissance:		
8408 90 41		- - - - n'excédant pas 15 kW	4,2	0
8408 90 43		- - - - excédant 15 kW mais n'excédant pas 30 kW	4,2	0
8408 90 45		- - - - excédant 30 kW mais n'excédant pas 50 kW	4,2	0
8408 90 47		- - - - excédant 50 kW mais n'excédant pas 100 kW	4,2	0
8408 90 61		- - - - excédant 100 kW mais n'excédant pas 200 kW	4,2	0
8408 90 65		- - - - excédant 200 kW mais n'excédant pas 300 kW	4,2	0
8408 90 67		- - - - excédant 300 kW mais n'excédant pas 500 kW	4,2	0
8408 90 81		- - - - excédant 500 kW mais n'excédant pas 1 000 kW	4,2	0
8408 90 85		- - - - excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 5 000 kW	4,2	0
8408 90 89		- - - - excédant 5 000 kW	4,2	0
8409		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n° 8407 ou 8408:		
8409 10 00		- de moteurs pour l'aviation	1,7	0
		- autres:		
8409 91 00		- - reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8409 99 00		-- autres	2.7	0
8410		Turbines hydrauliques, roues hydrauliques et leurs régulateurs:		
		- Turbines et roues hydrauliques:		
8410 11 00		-- d'une puissance n'excédant pas 1 000 kW	4.5	0
8410 12 00		-- d'une puissance excédant 1 000 kW mais n'excédant pas 10 000 kW	4.5	0
8410 13 00		-- d'une puissance excédant 10 000 kW	4.5	0
8410 90		- Parties, y compris les régulateurs:		
8410 90 10		-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	4.5	0
8410 90 90		-- autres	4.5	0
8411		Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz:		
		- Turboréacteurs:		
8411 11 00		-- d'une poussée n'excédant pas 25 kN	3.2	0
8411 12		-- d'une poussée excédant 25 kN:		
8411 12 10		--- d'une poussée excédant 25 kN mais n'excédant pas 44 kN	2.7	0
8411 12 30		--- d'une poussée excédant 44 kN mais n'excédant pas 132 kN	2.7	0
8411 12 80		--- d'une poussée excédant 132 kN	2.7	0
		- Turbopropulseurs:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8411 21 00		- - d'une puissance n'excédant pas 1 100 kW	3,6	0
8411 22		- - d'une puissance excédant 1 100 kW:		
8411 22 20		- - - d'une puissance excédant 1 100 kW mais n'excédant pas 3 730 kW	2,7	0
8411 22 80		- - - d'une puissance excédant 3 730 kW	2,7	0
		- autres turbines à gaz:		
8411 81 00		- - d'une puissance n'excédant pas 5 000 kW	4,1	0
8411 82		- - d'une puissance excédant 5 000 kW:		
8411 82 20		- - - d'une puissance excédant 5 000 kW mais n'excédant pas 20 000 kW	4,1	0
8411 82 60		- - - d'une puissance excédant 20 000 kW mais n'excédant pas 50 000 kW	4,1	0
8411 82 80		- - - d'une puissance excédant 50 000 kW	4,1	0
		- Parties:		
8411 91 00		- - de turboréacteurs ou de turbopropulseurs	2,7	0
8411 99 00		- - autres	4,1	0
8412		Autres moteurs et machines motrices:		
8412 10 00		- Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	2,2	0
		- Moteurs hydrauliques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8412 21		- - à mouvement rectiligne (cylindres):		
8412 21 20		- - - Systèmes hydrauliques	2.7	0
8412 21 80		- - - autres	2.7	0
8412 29		- - autres:		
8412 29 20		- - - Systèmes hydrauliques	4.2	0
		- - - autres:		
8412 29 81		- - - - Moteurs oléohydrauliques	4.2	0
8412 29 89		- - - - autres	4.2	0
		- Moteurs pneumatiques:		
8412 31 00		- - à mouvement rectiligne (cylindres)	4.2	0
8412 39 00		- - autres	4.2	0
8412 80		- autres:		
8412 80 10		- - Machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs	2.7	0
8412 80 80		- - autres	4.2	0
8412 90		- Parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8412 90 20		- - de propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	1.7	0
8412 90 40		- - de moteurs hydrauliques	2.7	0
8412 90 80		- - autres	2.7	0
8413		Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur; élévateurs à liquides:		
		- Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif:		
8413 11 00		- - Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	1.7	0
8413 19 00		- - autres	1.7	0
8413 20 00		- Pompes actionnées à la main, autres que celles des n° 8413 11 ou 8413 19	1.7	0
8413 30		- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression:		
8413 30 20		- - Pompes à injection	1.7	0
8413 30 80		- - autres	1.7	0
8413 40 00		- Pompes à béton	1.7	0
8413 50		- autres pompes volumétriques alternatives:		
8413 50 20		- - Agrégats hydrauliques	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8413 50 40		-- Pompes doseuses	1.7	0
		-- autres:		
		--- Pompes à piston:		
8413 50 61		---- Pompes oléohydrauliques	1.7	0
8413 50 69		---- autres	1.7	0
8413 50 80		--- autres	1.7	0
8413 60		- autres pompes volumétriques rotatives:		
8413 60 20		-- Agrégats hydrauliques	1.7	0
		-- autres:		
		--- Pompes à engrenages:		
8413 60 31		---- Pompes oléohydrauliques	1.7	0
8413 60 39		---- autres	1.7	0
		--- Pompes à palettes entraînées:		
8413 60 61		---- Pompes oléohydrauliques	1.7	0
8413 60 69		---- autres	1.7	0
8413 60 70		--- Pompes à vis hélicoïdales	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8413 60 80		- - - autres	1.7	0
8413 70		- - autres pompes centrifuges:		
		- - Pompes immergées:		
8413 70 21		- - - monocellulaires	1.7	0
8413 70 29		- - - multicellulaires	1.7	0
8413 70 30		- - Circulateurs de chauffage central et d'eau chaude	1.7	0
		- - autres, avec tubulure de refoulement d'un diamètre:		
8413 70 35		- - - n'excédant pas 15 mm	1.7	0
		- - - excédant 15 mm:		
8413 70 45		- - - - Pompes à roues à canaux et pompes à canal latéral	1.7	0
		- - - - Pompes à roue radiale:		
		- - - - - monocellulaires:		
		- - - - - à simple flux:		
8413 70 51		- - - - - monobloc	1.7	0
8413 70 59		- - - - - autres	1.7	0
8413 70 65		- - - - - à plusieurs flux	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8413 70 75		----- multicellulaires	1.7	0
		----- autres pompes centrifuges:		
8413 70 81		----- monocellulaires	1.7	0
8413 70 89		----- multicellulaires	1.7	0
		- autres pompes; élévateurs à liquides:		
8413 81 00		-- Pompes	1.7	0
8413 82 00		-- Élévateurs à liquides	1.7	0
		- Parties:		
8413 91 00		-- de pompes	1.7	0
8413 92 00		-- d'élévateurs à liquides	1.7	0
8414		Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes:		
8414 10		- Pompes à vide:		
8414 10 20		-- destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs	1.7	0
		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8414 10 25		- - - Pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots	1,7	0
		- - - autres:		
8414 10 81		- - - - Pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption	1,7	0
8414 10 89		- - - - autres	1,7	0
8414 20		- Pompes à air, à main ou à pied:		
8414 20 20		- - Pompes à main pour cycles	1,7	0
8414 20 80		- - autres	2,2	0
8414 30		- Compresseurs des types utilisés dans les équipements frigorifiques:		
8414 30 20		- - d'une puissance n'excédant pas 0,4 kW	2,2	0
		- - d'une puissance excédant 0,4 kW:		
8414 30 81		- - - hermétiques ou semi-hermétiques	2,2	0
8414 30 89		- - - autres	2,2	0
8414 40		- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables:		
8414 40 10		- - d'un débit par minute n'excédant pas 2 m ³	2,2	0
8414 40 90		- - d'un débit par minute excédant 2 m ³	2,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Ventilateurs:		
8414 51 00		-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W	3,2	0
8414 59		-- autres:		
8414 59 20		--- axiaux	2,3	0
8414 59 40		--- centrifuges	2,3	0
8414 59 80		--- autres	2,3	0
8414 60 00		- Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	2,7	0
8414 80		- autres:		
		-- Turbocompresseurs:		
8414 80 11		--- mono cellulaires	2,2	0
8414 80 19		--- multicellulaires	2,2	0
		-- Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression:		
		--- n'excédant pas 15 bar, d'un débit par heure:		
8414 80 22		---- n'excédant pas 60 m³	2,2	0
8414 80 28		---- excédant 60 m³	2,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- excédant 15 bar, d'un débit par heure:		
8414 80 51		---- n'excédant pas 120 m³	2.2	0
8414 80 59		---- excédant 120 m³	2.2	0
		-- Compresseurs volumétriques rotatifs:		
8414 80 73		--- à un seul arbre	2.2	0
		--- à plusieurs arbres:		
8414 80 75		---- à vis	2.2	0
8414 80 78		---- autres	2.2	0
8414 80 80		-- autres	2.2	0
8414 90 00		- Parties	2.2	0
8415		Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité, y compris ceux dans lesquels le degré hygrométrique n'est pas réglable séparément:		
8415 10		- du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type "split-system" (systèmes à éléments séparés):		
8415 10 10		-- formant un seul corps	2.2	0
8415 10 90		-- Systèmes à éléments séparés ("split-system")	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8415 20 00		- du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	2.7	0
		- autres:		
8415 81 00		- - avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)	2.7	0
8415 82 00		- - autres, avec dispositif de réfrigération	2.7	0
8415 83 00		- - sans dispositif de réfrigération	2.7	0
8415 90 00		- Parties	2.7	0
8416		Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz: foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires:		
8416 10		- Brûleurs à combustibles liquides:		
8416 10 10		- - avec dispositif de contrôle automatique monté	1.7	0
8416 10 90		- - autres	1.7	0
8416 20		- autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes:		
8416 20 10		- - exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle	1.7	0
8416 20 90		- - autres	1.7	0
8416 30 00		- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8416 90 00		- Parties	1,7	0
8417		Fours industriels ou de laboratoires, y compris les incinérateurs, non électriques:		
8417 10 00		- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	1,7	0
8417 20		- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie:		
8417 20 10		- - Fours à tunnel	1,7	0
8417 20 90		- - autres	1,7	0
8417 80		- autres:		
8417 80 10		- - Fours pour l'incinération des ordures	1,7	0
8417 80 20		- - Fours à tunnel et à moules pour la cuisson des produits céramiques	1,7	0
8417 80 80		- - autres	1,7	0
8417 90 00		- Parties	1,7	0
8418		Réfrigérateurs, congélateurs-conservateurs et autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, à équipement électrique ou autre; pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415:		
8418 10		- Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées:		
8418 10 20		- - d'une capacité excédant 340 l	1,9	0
8418 10 80		- - autres	1,9	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Réfrigérateurs de type ménager:		
8418 21		- - à compression:		
8418 21 10		- - - d'une capacité excédant 340 l	1.5	0
		- - - autres:		
8418 21 51		- - - - Modèle table	2.5	0
8418 21 59		- - - - à encastrer	1.9	0
		- - - - autres, d'une capacité:		
8418 21 91		- - - - - n'excédant pas 250 l	2.5	0
8418 21 99		- - - - - excédant 250 l mais n'excédant pas 340 l	1.9	0
8418 29 00		- - autres	2.2	0
8418 30		- Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, d'une capacité n'excédant pas 800 l		
8418 30 20		- - d'une capacité n'excédant pas 400 l	2.2	0
8418 30 80		- - d'une capacité excédant 400 l mais n'excédant pas 800 l	2.2	0
8418 40		- Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l		
8418 40 20		- - d'une capacité n'excédant pas 250 l	2.2	0
8418 40 80		- - d'une capacité excédant 250 l mais n'excédant pas 900 l	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8418 50		- autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires) pour la conservation et l'exposition de produits, incorporant un équipement pour la production du froid:		
		- - Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé):		
8418 50 11		- - - pour produits congelés	2.2	0
8418 50 19		- - - autres	2.2	0
		- - autres meubles frigorifiques:		
8418 50 91		- - - Congélateurs-conservateurs autres que ceux des n° 8418 30 et 8418 40	2.2	0
8418 50 99		- - - autres	2.2	0
		- autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur:		
8418 61 00		- - Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415	2.2	0
8418 69 00		- - autres	2.2	0
		- Parties:		
8418 91 00		- - Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	2.2	0
8418 99		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8418 99 10		- - - Évaporateurs et condenseurs, autres que pour appareils de type ménager	2,2	0
8418 99 90		- - - autres	2,2	0
8419		Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 8514), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques; chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation:		
		- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation:		
8419 11 00		- - à chauffage instantané, à gaz	2,6	0
8419 19 00		- - autres	2,6	0
8419 20 00		- Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	exemption	0
		- Séchoirs:		
8419 31 00		- - pour produits agricoles	1,7	0
8419 32 00		- - pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons	1,7	0
8419 39		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8419 39 10		- - - pour ouvrages en céramique	1,7	0
8419 39 90		- - - autres	1,7	0
8419 40 00		- Appareils de distillation ou de rectification	1,7	0
8419 50 00		- Échangeurs de chaleur	1,7	0
8419 60 00		- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	1,7	0
		- autres appareils et dispositifs:		
8419 81		- - pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments:		
8419 81 20		- - - Percolateurs et autres appareils pour la préparation du café et autres boissons chaudes	2,7	0
8419 81 80		- - - autres	1,7	0
8419 89		- - autres:		
8419 89 10		- - - Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau, dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi	1,7	0
8419 89 30		- - - Appareils et dispositifs de métallisation sous vide	2,4	0
8419 89 98		- - - autres	2,4	0
8419 90		- Parties:		
8419 90 15		- - de stérilisateurs de la sous-position 8419 20 00	exemption	0
8419 90 85		- - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8420		Calandres et laminoirs, autres que pour les métaux ou le verre, et cylindres pour ces machines:		
8420 10		- Calandres et laminoirs:		
8420 10 10		-- des types utilisés dans l'industrie textile	1.7	0
8420 10 30		-- des types utilisés dans l'industrie du papier	1.7	0
8420 10 50		-- des types utilisés dans l'industrie du caoutchouc ou des matières plastiques	1.7	0
8420 10 90		-- autres	1.7	0
		- Parties:		
8420 91		-- Cylindres:		
8420 91 10		--- en fonte	1.7	0
8420 91 80		--- autres	2.2	0
8420 99 00		-- autres	2.2	0
8421		Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges: appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz:		
		- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges:		
8421 11 00		-- Écrémeuses	2.2	0
8421 12 00		-- Essoreuses à linge	2.7	0
8421 19		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8421 19 20		- - - Centrifugeuses du type utilisé dans les laboratoires	1.5	0
8421 19 70		- - - autres	exemption	0
		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides:		
8421 21 00		- - pour la filtration ou l'épuration des eaux	1.7	0
8421 22 00		- - pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	1.7	0
8421 23 00		- - pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1.7	0
8421 29 00		- - autres	1.7	0
		- Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz:		
8421 31 00		- - Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	1.7	0
8421 39		- - autres:		
8421 39 20		- - - Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air	1.7	0
		- - - Appareils pour la filtration ou l'épuration d'autres gaz:		
8421 39 40		- - - - par procédé humide	1.7	0
8421 39 60		- - - - par procédé catalytique	1.7	0
8421 39 90		- - - - autres	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Parties:		
8421 91 00		- - de centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	1,7	0
8421 99 00		- - autres	1,7	0
8422		Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable); machines et appareils à gazéifier les boissons:		
		- Machines à laver la vaisselle:		
8422 11 00		- - de type ménager	2,7	0
8422 19 00		- - autres	1,7	0
8422 20 00		- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	1,7	0
8422 30 00		- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	1,7	0
8422 40 00		- autres machines et appareils à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	1,7	0
8422 90		- Parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8422 90 10		-- de machines à laver la vaisselle	1,7	0
8422 90 90		-- autres	1,7	0
8423		Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances:		
8423 10		- Pése-personnes, y compris les pése-bébés; balances de ménage:		
8423 10 10		-- Balances de ménage	1,7	0
8423 10 90		-- autres	1,7	0
8423 20 00		- Bascules à pesage continu sur transporteurs	1,7	0
8423 30 00		- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses	1,7	0
		- autres appareils et instruments de pesage:		
8423 81		-- d'une portée n'excédant pas 30 kg:		
8423 81 10		--- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	1,7	0
8423 81 30		--- Appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés	1,7	0
8423 81 50		--- Balances de magasin	1,7	0
8423 81 90		--- autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8423 82		-- d'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5 000 kg:		
8423 82 10		--- Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales	1.7	0
8423 82 90		--- autres	1.7	0
8423 89 00		-- autres	1.7	0
8423 90 00		- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage	1.7	0
8424		Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets aéroglyphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires:		
8424 10		- Extincteurs, même chargés:		
8424 10 20		-- d'un poids n'excédant pas 21 kg	1.7	0
8424 10 80		-- autres	1.7	0
8424 20 00		- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires	1.7	0
8424 30		- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires:		
		-- Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé:		
8424 30 01		--- équipés d'un dispositif de chauffage	1.7	0
		--- autres, d'une puissance de moteur:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8424 30 05		---- n'excédant pas 7,5 kW	1,7	0
8424 30 09		---- excédant 7,5 kW	1,7	0
		- - autres machines et appareils:		
8424 30 10		--- à air comprimé	1,7	0
8424 30 90		--- autres	1,7	0
		- autres appareils:		
8424 81		- - pour l'agriculture ou l'horticulture:		
8424 81 10		--- Appareils d'arrosage	1,7	0
		--- autres:		
8424 81 30		---- Appareils portatifs	1,7	0
		---- autres:		
8424 81 91		----- Pulvérisateurs et poudreuseuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur	1,7	0
8424 81 99		----- autres	1,7	0
8424 89 00		- - autres	1,7	0
8424 90 00		- Parties	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8425		Palans; treuils et cabestans; cries et vérins:		
		- Palans:		
8425 11 00		-- à moteur électrique	exemption	0
8425 19		-- autres:		
8425 19 20		--- actionnés à la main, à chaîne	exemption	0
8425 19 80		--- autres	exemption	0
		- autres treuils; cabestans:		
8425 31 00		-- à moteur électrique	exemption	0
8425 39		-- autres:		
8425 39 30		--- à moteur à allumage par étincelles ou par compression	exemption	0
8425 39 90		--- autres	exemption	0
		- Cries et vérins:		
8425 41 00		-- Élévateurs fixes de voitures pour garages	exemption	0
8425 42 00		-- autres cries et vérins, hydrauliques	exemption	0
8425 49 00		-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8426		Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues:		
		- Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers:		
8426 11 00		-- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	exemption	0
8426 12 00		-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	exemption	0
8426 19 00		-- autres	exemption	0
8426 20 00		- Grues à tour	exemption	0
8426 30 00		- Grues sur portiques	exemption	0
		- autres machines et appareils, autopropulsés:		
8426 41 00		-- sur pneumatiques	exemption	0
8426 49 00		-- autres	exemption	0
		- autres machines et appareils:		
8426 91		-- conçus pour être montés sur un véhicule routier:		
8426 91 10		--- Grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule	exemption	0
8426 91 90		--- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8426 99 00		-- autres	exemption	0
8427		Chariots-gerbeurs: autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage:		
8427 10		- Chariots autopropulsés à moteur électrique:		
8427 10 10		-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus	4,5	0
8427 10 90		-- autres	4,5	0
8427 20		- autres chariots autopropulsés:		
		-- élevant à une hauteur de 1 m ou plus:		
8427 20 11		--- Chariots-gerbeurs tous terrains	4,5	0
8427 20 19		--- autres	4,5	0
8427 20 90		-- autres	4,5	0
8427 90 00		- autres chariots	4	0
8428		Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple):		
8428 10		- Ascenseurs et monte-charge:		
8428 10 20		-- électriques	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8428 10 80		- - autres	exemption	0
8428 20		- Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques:		
8428 20 30		- - spécialement conçus pour l'exploitation agricole	exemption	0
		- - autres:		
8428 20 91		- - - pour produits en vrac	exemption	0
8428 20 98		- - - autres	exemption	0
		- autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises:		
8428 31 00		- - spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	exemption	0
8428 32 00		- - autres, à benne	exemption	0
8428 33 00		- - autres, à bande ou à courroie	exemption	0
8428 39		- - autres:		
8428 39 20		- - - Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets	exemption	0
8428 39 90		- - - autres	exemption	0
8428 40 00		- Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8428 60 00		- Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	exemption	0
8428 90		- autres machines et appareils:		
8428 90 30		-- Machines de laminoirs: tabliers à rouleaux pour l'aménage et le transport des produits, culbuteurs et manipulateurs de lingots, de loupes, de barres et de plaques	exemption	0
		-- autres:		
		--- Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole:		
8428 90 71		---- conçus pour être portés par tracteur agricole	exemption	0
8428 90 79		---- autres	exemption	0
		---- autres:		
8428 90 91		---- Pélleteuses et ramasseuses mécaniques	exemption	0
8428 90 95		---- autres	exemption	0
8429		Bouteurs (bulldozers), bouteurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pélleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés:		
		- Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers):		
8429 11 00		-- à chenilles	exemption	0
8429 19 00		-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8429 20 00		- Niveluses	exemption	0
8429 30 00		- Décapeuses (scrapers)	exemption	0
8429 40		- Compacteuses et rouleaux compresseurs:		
		-- Rouleaux compresseurs:		
8429 40 10		--- Rouleaux à vibrations	exemption	0
8429 40 30		--- autres	exemption	0
8429 40 90		-- Compacteuses	exemption	0
		- Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses:		
8429 51		-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal:		
8429 51 10		--- Chargeurs spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	exemption	0
		--- autres:		
8429 51 91		---- Chargeuses à chenilles	exemption	0
8429 51 99		---- autres	exemption	0
8429 52		-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°:		
8429 52 10		--- Excavateurs à chenilles	exemption	0
8429 52 90		--- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8429 59 00		- - autres	exemption	0
8430		Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais: sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige:		
8430 10 00		- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	exemption	0
8430 20 00		- Chasse-neige	exemption	0
		- Hacheuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries:		
8430 31 00		- - autopropulsées	exemption	0
8430 39 00		- - autres	exemption	0
		- autres machines de sondage ou de forage:		
8430 41 00		- - autopropulsées	exemption	0
8430 49 00		- - autres	exemption	0
8430 50 00		- autres machines et appareils, autopropulsés	exemption	0
		- autres machines et appareils, non autopropulsés:		
8430 61 00		- - Machines et appareils à tasser ou à compacter	exemption	0
8430 69 00		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8431		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n° 8425 à 8430:		
8431 10 00		- de machines ou appareils du n° 8425	exemption	0
8431 20 00		- de machines ou appareils du n° 8427	4	0
		- de machines ou appareils du n° 8428:		
8431 31 00		- - d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	exemption	0
8431 39		- - autres:		
8431 39 10		- - - de machines de laminoirs de la sous-position 8428 90 30	exemption	0
8431 39 70		- - - autres	exemption	0
		- de machines ou appareils des n° 8426, 8429 ou 8430:		
8431 41 00		- - Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces	exemption	0
8431 42 00		- - Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers)	exemption	0
8431 43 00		- - Parties de machines de sondage ou de forage des n° 8430 41 ou 8430 49	exemption	0
8431 49		- - autres:		
8431 49 20		- - - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	exemption	0
8431 49 80		- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8432		Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport:		
8432 10		- Charrues:		
8432 10 10		-- à socs	exemption	0
8432 10 90		-- autres	exemption	0
		- Herse, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarceuses et bineuses:		
8432 21 00		-- Herse à disques (pulvérisateurs)	exemption	0
8432 29		-- autres:		
8432 29 10		--- Scarificateurs et cultivateurs	exemption	0
8432 29 30		--- Herse	exemption	0
8432 29 50		--- Motohoues	exemption	0
8432 29 90		--- autres	exemption	0
8432 30		- Semoirs, plantoirs et repiqueurs:		
		-- Semoirs:		
8432 30 11		--- de précision, à commande centrale	exemption	0
8432 30 19		--- autres	exemption	0
8432 30 90		-- Plautoirs et repiqueurs	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8432 40		- Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais:		
8432 40 10		- - d'engrais minéraux ou chimiques	exemption	0
8432 40 90		- - autres	exemption	0
8432 80 00		- autres machines, appareils et engins	exemption	0
8432 90 00		- Parties	exemption	0
8433		Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 8437:		
		- Tondeuses à gazon:		
8433 11		- - à moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal:		
8433 11 10		- - - électriques	exemption	0
		- - - autres:		
		- - - - autopropulsées:		
8433 11 51		- - - - équipées d'un siège	exemption	0
8433 11 59		- - - - autres	exemption	0
8433 11 90		- - - - autres	exemption	0
8433 19		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - - avec moteur:		
8433 19 10		- - - - électrique	exemption	0
		- - - - autres:		
		- - - - - autopropulsées:		
8433 19 51		- - - - - équipées d'un siège	exemption	0
8433 19 59		- - - - - autres	exemption	0
8433 19 70		- - - - - autres	exemption	0
8433 19 90		- - - sans moteur	exemption	0
8433 20		- Faucheuses, v compris les barres de coupe à monter sur tracteur:		
8433 20 10		-- Motofaucheuses	exemption	0
		-- autres:		
		- - - conçues pour être tractées ou portées par tracteurs:		
8433 20 51		- - - - dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	exemption	0
8433 20 59		- - - - autres	exemption	0
8433 20 90		- - - autres	exemption	0
8433 30		- autres machines et appareils de fenaison:		
8433 30 10		-- Râteaux faneurs, râteaux andaineurs et vire-andains	exemption	0
8433 30 90		-- autres	exemption	0
8433 40		- Presses à paille ou à fourrage, v compris les presses ramasseuses:		
8433 40 10		-- Presses ramasseuses	exemption	0
8433 40 90		-- autres	exemption	0
		- autres machines et appareils pour la récolte: machines et appareils pour le battage:		
8433 51 00		-- Moissonneuses-batteuses	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8433 52 00		- - autres machines et appareils pour le battage	exemption	0
8433 53		- - Machines pour la récolte des racines ou tubercules		
8433 53 10		- - - Machines pour la récolte des pommes de terre	exemption	0
8433 53 30		- - - Décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves	exemption	0
8433 53 90		- - - autres	exemption	0
8433 59		- - autres:		
		- - - Récolteuses-hacheuses		
8433 59 11		- - - - automotrices	exemption	0
8433 59 19		- - - - autres	exemption	0
8433 59 30		- - - Machines à vendanger	exemption	0
8433 59 80		- - - autres	exemption	0
8433 60 00		- Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles	exemption	0
8433 90 00		- Parties	exemption	0
8434		Machines à traire et machines et appareils de laiterie		
8434 10 00		- Machines à traire	exemption	0
8434 20 00		- Machines et appareils de laiterie	exemption	0
8434 90 00		- Parties	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8435		Presses et presseoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires:		
8435 10 00		- Machines et appareils	1,7	0
8435 90 00		- Parties	1,7	0
8436		Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germeoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture:		
8436 10 00		- Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	1,7	0
		- Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses:		
8436 21 00		-- Couveuses et éleveuses	1,7	0
8436 29 00		-- autres	1,7	0
8436 80		- autres machines et appareils:		
8436 80 10		-- pour la sylviculture	1,7	0
		-- autres:		
8436 80 91		--- Abreuvoirs automatiques	1,7	0
8436 80 99		--- autres	1,7	0
		- Parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8436 91 00		- - de machines ou appareils d'aviculture	1.7	0
8436 99 00		- - autres	1.7	0
8437		Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier:		
8437 10 00		- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	1.7	0
8437 80 00		- autres machines et appareils	1.7	0
8437 90 00		- Parties	1.7	0
8438		Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales:		
8438 10		- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8438 10 10		-- pour la boulangerie, la pâtisserie ou la biscuiterie	1,7	0
8438 10 90		-- pour la fabrication des pâtes alimentaires	1,7	0
8438 20 00		- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	1,7	0
8438 30 00		- Machines et appareils pour la sucrerie	1,7	0
8438 40 00		- Machines et appareils pour la brasserie	1,7	0
8438 50 00		- Machines et appareils pour le travail des viandes	1,7	0
8438 60 00		- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	1,7	0
8438 80		- autres machines et appareils:		
8438 80 10		-- pour le traitement et la préparation du café ou du thé	1,7	0
		-- autres:		
8438 80 91		--- pour la préparation ou la fabrication des boissons	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8438 80 99		- - - autres	1,7	0
8438 90 00		- Parties	1,7	0
8439		Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton:		
8439 10 00		- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	1,7	0
8439 20 00		- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	1,7	0
8439 30 00		- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	1,7	0
		- Parties:		
8439 91		- - de machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques:		
8439 91 10		- - - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8439 91 90		- - - autres	1,7	0
8439 99		- - autres:		
8439 99 10		- - - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8439 99 90		- - - autres	1,7	0
8440		Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets:		
8440 10		- Machines et appareils:		
8440 10 10		- - Plieuses	1,7	0
8440 10 20		- - Assembleuses	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8440 10 30		-- Coususes ou agrafeuses	1,7	0
8440 10 40		-- Machines à relier par collage	1,7	0
8440 10 90		-- autres	1,7	0
8440 90 00		- Parties	1,7	0
8441		Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types:		
8441 10		- Coupeuses:		
8441 10 10		-- Coupeuses-bobineuses	1,7	0
8441 10 20		-- Coupeuses en long ou en travers	1,7	0
8441 10 30		-- Massicots droits	1,7	0
8441 10 40		-- Massicots trilames	1,7	0
8441 10 80		-- autres	1,7	0
8441 20 00		- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	1,7	0
8441 30 00		- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	1,7	0
8441 40 00		- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	1,7	0
8441 80 00		- autres machines et appareils	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8441 90		- Parties:		
8441 90 10		-- de coupeuses	1,7	0
8441 90 90		-- autres	1,7	0
8442		Machines, appareils et matériels (autres que les machines-outils des n° 8456 à 8465) pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple):		
8442 30		- Machines, appareils et matériel:		
8442 30 10		-- Machines à composer par procédé photographique	1,7	0
		-- autres:		
8442 30 91		--- Machines à fondre et à composer les caractères (linotypes, monotypes, intertypes, etc.), même avec dispositif à fondre	exemption	0
8442 30 99		--- autres	1,7	0
8442 40 00		- Parties de ces machines, appareils ou matériel	1,7	0
8442 50		- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple):		
		-- avec image graphique:		
8442 50 21		--- pour l'impression en relief	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8442 50 23		- - - pour l'impression à plat	1,7	0
8442 50 29		- - - autres	1,7	0
8442 50 80		- - autres	1,7	0
8443		Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442; autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles; parties et accessoires;		
		- Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442:		
8443 11 00		- - Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	1,7	0
8443 12 00		- - Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	1,7	0
8443 13		- - autres machines et appareils à imprimer offset:		
		.. - - alimentés en feuilles:		
8443 13 10		---- usagés	1,7	0
		---- neufs, pour feuilles d'un format:		
8443 13 31		----- n'excédant pas 52 × 74 cm	1,7	0
8443 13 35		----- excédant 52 × 74 cm mais n'excédant pas 74 × 107 cm	1,7	0
8443 13 39		----- excédant 74 × 107 cm	1,7	0
8443 13 90		- - - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8443 14 00		-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7	0
8443 15 00		-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	1,7	0
8443 16 00		-- Machines et appareils à imprimer, flexographiques	1,7	0
8443 17 00		-- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	1,7	0
8443 19		-- autres:		
8443 19 20		--- à imprimer les matières textiles	1,7	0
8443 19 40		--- utilisées pour la fabrication des semi-conducteurs	1,7	0
8443 19 70		--- autres	1,7	0
		- autres imprimantes, machines à copier et machines à télécopier, même combinées entre elles:		
8443 31		-- Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau:		
8443 31 10		--- Machines assurant les fonctions de copie et de transmission de copie, même munies d'une fonction impression, dont la vitesse de copie n'exécède pas 12 pages monochromes par minute	exemption	0
		--- autres:		
8443 31 91		---- Machines assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique	6	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8443 31 99		- - - autres	exemption	0
8443 32		- - autres, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau:		
8443 32 10		- - - Imprimantes	exemption	0
8443 32 30		- - - Machines à télécopier	exemption	0
		- - - autres:		
8443 32 91		- - - - Machines assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique	6	0
8443 32 93		- - - - autres machines assurant une fonction de copie, incorporant un système optique	exemption	0
8443 32 99		- - - - autres	2.2	0
8443 39		- - autres:		
8443 39 10		- - - Machines assurant les fonctions de copie par scannage de l'original et impression des copies au moyen d'un procédé électrostatique	6	0
		- - - autres machines à copier:		
8443 39 31		- - - - à système optique	exemption	0
8443 39 39		- - - - autres	3	0
8443 39 90		- - - autres	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Parties et accessoires:		
8443 91		-- Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442:		
8443 91 10		--- pour machines du n° 8443 19 40	1,7	0
		--- autres:		
8443 91 91		---- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8443 91 99		---- autres	1,7	0
8443 99		-- autres:		
8443 99 10		--- Assemblages électroniques	exemption	0
8443 99 90		--- autres	exemption	0
8444 00		Machines pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles:		
8444 00 10		- Machines pour le filage	1,7	0
8444 00 90		- autres	1,7	0
8445		Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n° 8446 ou 8447:		
		- Machines pour la préparation des matières textiles:		
8445 11 00		-- Cardes	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8445 12 00		-- Peigneuses	1,7	0
8445 13 00		-- Banes à broches	1,7	0
8445 19 00		-- autres	1,7	0
8445 20 00		- Machines pour la filature des matières textiles	1,7	0
8445 30		- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles:		
8445 30 10		-- pour le doublage des matières textiles	1,7	0
8445 30 90		-- pour le retordage des matières textiles	1,7	0
8445 40 00		- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	1,7	0
8445 90 00		- autres	1,7	0
8446		Métiers à tisser:		
8446 10 00		- pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm	1,7	0
		- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes:		
8446 21 00		-- à moteur	1,7	0
8446 29 00		-- autres	1,7	0
8446 30 00		- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8447		Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffêter:		
		- Métiers à bonneterie circulaires:		
8447 11		-- avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm:		
8447 11 10		--- fonctionnant avec des aiguilles articulées	1,7	0
8447 11 90		--- autres	1,7	0
8447 12		-- avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm:		
8447 12 10		--- fonctionnant avec des aiguilles articulées	1,7	0
8447 12 90		--- autres	1,7	0
8447 20		- Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage:		
8447 20 20		-- Métiers-chaîne, y compris métiers Raschel; machines de couture-tricotage	1,7	0
8447 20 80		-- autres	1,7	0
8447 90 00		- autres	1,7	0
8448		Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n° 8444, 8445, 8446 ou 8447 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n° 8444, 8445, 8446 ou 8447 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple):		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n° 8444, 8445, 8446 ou 8447:		
8448 11 00		- - Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	1,7	0
8448 19 00		- - autres	1,7	0
8448 20 00		- Parties et accessoires des machines du n° 8444 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	1,7	0
		- Parties et accessoires des machines du n° 8445 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires:		
8448 31 00		- - Garnitures de cardes	1,7	0
8448 32 00		- - de machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	1,7	0
8448 33		- - Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs:		
8448 33 10		- - - Broches et leurs ailettes	1,7	0
8448 33 90		- - - Anneaux et curseurs	1,7	0
8448 39 00		- - autres	1,7	0
		- Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires:		
8448 42 00		- - Peignes, lisses et cadres de lisses	1,7	0
8448 49 00		- - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 8447 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires:		
8448 51		-- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles:		
8448 51 10		--- Platines	1.7	0
8448 51 90		--- autres	1.7	0
8448 59 00		-- autres	1.7	0
8449 00 00		Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des non-tissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre: formes de chapellerie	1.7	0
8450		Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage:		
		- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg:		
8450 11		-- Machines entièrement automatiques:		
		--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg:		
8450 11 11		---- à chargement frontal	3	0
8450 11 19		---- à chargement par le haut	3	0
8450 11 90		--- d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 6 kg mais n'excédant pas 10 kg	2.6	0
8450 12 00		-- autres machines, avec essoreuse centrifuge incorporée	2.7	0
8450 19 00		-- autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8450 20 00		- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg	2.2	0
8450 90 00		- Parties	2.7	0
8451		Machines et appareils (autres que les machines du n° 8450) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum: machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus:		
8451 10 00		- Machines pour le nettoyage à sec	2.2	0
		- Machines à sécher:		
8451 21		- - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg:		
8451 21 10		- - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	2.2	0
8451 21 90		- - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 6 kg mais n'excédant pas 10 kg	2.2	0
8451 29 00		- - autres	2.2	0
8451 30		- Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer:		
		- - à chauffage électrique d'une puissance:		
8451 30 10		- - - n'excédant pas 2 500 W	2.2	0
8451 30 30		- - - excédant 2 500 W	2.2	0
8451 30 80		- - autres	2.2	0
8451 40 00		- Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8451 50 00		- Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	2,2	0
8451 80		- autres machines et appareils:		
8451 80 10		- - Machines pour le revêtement des tissus et autres supports en vue de la fabrication de couvre-parquets, tels que linoléum, etc.	2,2	0
8451 80 30		- - Machines pour l'apprêt ou le finissage	2,2	0
8451 80 80		- - autres	2,2	0
8451 90 00		- Parties	2,2	0
8452		Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n° 8440; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre:		
8452 10		- Machines à coudre de type ménager:		
		- - Machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, dont la tête pèse au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur; têtes de machines à coudre, piquant uniquement le point de navette, pesant au plus 16 kg sans moteur ou 17 kg avec moteur:		
8452 10 11		- - - Machines à coudre d'une valeur unitaire (bâtis, tables ou meubles non compris) supérieure à 65 €	5,7	0
8452 10 19		- - - autres	9,7	0
8452 10 90		- - autres machines à coudre et autres têtes pour machines à coudre	3,7	0
		- autres machines à coudre:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8452 21 00		- - Unités automatiques	3,7	0
8452 29 00		- - autres	3,7	0
8452 30		- Aiguilles pour machines à coudre:		
8452 30 10		- - avec talon à un côté plat	2,7	0
8452 30 90		- - autres	2,7	0
8452 40 00		- Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties	2,7	0
8452 90 00		- autres parties de machines à coudre	2,7	0
8453		Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre:		
8453 10 00		- Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	1,7	0
8453 20 00		- Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	1,7	0
8453 80 00		- autres machines et appareils	1,7	0
8453 90 00		- Parties	1,7	0
8454		Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie:		
8454 10 00		- Convertisseurs	1,7	0
8454 20 00		- Lingotières et poches de coulée	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8454 30		- Machines à couler (mouler):		
8454 30 10		- - Machines à couler sous pression	1,7	0
8454 30 90		- - autres	1,7	0
8454 90 00		- Parties	1,7	0
8455		Laminoirs à métaux et leurs cylindres:		
8455 10 00		- Laminoirs à tubes	2,7	0
		- autres laminoirs:		
8455 21 00		- - Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	2,7	0
8455 22 00		- - Laminoirs à froid	2,7	0
8455 30		- Cylindres de laminoirs:		
8455 30 10		- - en fonte	2,7	0
		- - en acier forgé:		
8455 30 31		- - - Cylindres de travail à chaud; cylindres d'appui à chaud et à froid	2,7	0
8455 30 39		- - - Cylindres de travail à froid	2,7	0
8455 30 90		- - en acier coulé ou moulé	2,7	0
8455 90 00		- autres parties	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8456		Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultrasons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma:		
8456 10 00		- opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons	4,5	0
8456 20 00		- opérant par ultrasons	3,5	0
8456 30		- opérant par électro-érosion:		
		- - à commande numérique:		
8456 30 11		- - - par fil	3,5	0
8456 30 19		- - - autres	3,5	0
8456 30 90		- - autres	3,5	0
8456 90 00		- autres	3,5	0
8457		Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux:		
8457 10		- Centres d'usinage:		
8457 10 10		- - horizontaux	2,7	0
8457 10 90		- - autres	2,7	0
8457 20 00		- Machines à poste fixe	2,7	0
8457 30		- Machines à stations multiples:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8457 30 10		-- à commande numérique	2.7	0
8457 30 90		-- autres	2.7	0
8458		Tours (y compris les centres de tournage) travaillant par enlèvement de métal:		
		- Tours horizontaux:		
8458 11		-- à commande numérique:		
8458 11 20		--- Centres de tournage	2.7	0
		--- Tours automatiques:		
8458 11 41		---- monobroche	2.7	0
8458 11 49		---- multibroches	2.7	0
8458 11 80		--- autres	2.7	0
8458 19		-- autres:		
8458 19 20		--- Tours parallèles	2.7	0
8458 19 40		--- Tours automatiques	2.7	0
8458 19 80		--- autres	2.7	0
		- autres tours:		
8458 91		-- à commande numérique:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8458 91 20		- - - Centres de tournage	2.7	0
8458 91 80		- - - autres	2.7	0
8458 99 00		- - autres	2.7	0
8459		Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours (y compris les centres de tournage) du n° 8458:		
8459 10 00		- Unités d'usinage à glissières	2.7	0
		- autres machines à percer:		
8459 21 00		- - à commande numérique	2.7	0
8459 29 00		- - autres	2.7	0
		- autres aléseuses-fraiseuses:		
8459 31 00		- - à commande numérique	1.7	0
8459 39 00		- - autres	1.7	0
8459 40		- autres machines à aléser:		
8459 40 10		- - à commande numérique	1.7	0
8459 40 90		- - autres	1.7	0
		- Machines à fraiser, à console:		
8459 51 00		- - à commande numérique	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8459 59 00	-- autres		2.7	0
	- autres machines à fraiser:			
8459 61	-- à commande numérique:			
8459 61 10	--- Machines à fraiser les outils		2.7	0
8459 61 90	--- autres		2.7	0
8459 69	-- autres:			
8459 69 10	--- Machines à fraiser les outils		2.7	0
8459 69 90	--- autres		2.7	0
8459 70 00	- autres machines à fileter ou à tarauder		2.7	0
8460	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 8461:			
	- Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près:			
8460 11 00	-- à commande numérique		2.7	0
8460 19 00	-- autres		2.7	0
	- autres machines à rectifier, dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près:			

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8460 21		-- à commande numérique:		
		--- pour surfaces cylindriques:		
8460 21 11		---- Machines à rectifier de révolution intérieure	2,7	0
8460 21 15		---- Machines à rectifier sans centre	2,7	0
8460 21 19		---- autres	2,7	0
8460 21 90		--- autres	2,7	0
8460 29		-- autres:		
		--- pour surfaces cylindriques:		
8460 29 11		---- Machines à rectifier de révolution intérieure	2,7	0
8460 29 19		---- autres	2,7	0
8460 29 90		--- autres	2,7	0
		- Machines à affûter:		
8460 31 00		-- à commande numérique	1,7	0
8460 39 00		-- autres	1,7	0
8460 40		- Machines à glacer ou à roder:		
8460 40 10		-- à commande numérique	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8460 40 90	-- autres		1.7	0
8460 90	- autres:			
8460 90 10	-- dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près		2.7	0
8460 90 90	-- autres		1.7	0
8461	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cerrets, non dénommées ni comprises ailleurs:			
8461 20 00	- Étaux-limeurs et machines à mortaiser		1.7	0
8461 30	- Machines à brocher:			
8461 30 10	-- à commande numérique		1.7	0
8461 30 90	-- autres		1.7	0
8461 40	- Machines à tailler ou à finir les engrenages:			
	-- Machines à tailler les engrenages:			
	--- à tailler les engrenages cylindriques:			
8461 40 11	---- à commande numérique		2.7	0
8461 40 19	---- autres		2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		--- à tailler les autres engrenages:		
8461 40 31		---- à commande numérique	1,7	0
8461 40 39		---- autres	1,7	0
		-- Machines à finir les engrenages:		
		--- dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0.01 mm près:		
8461 40 71		---- à commande numérique	2,7	0
8461 40 79		---- autres	2,7	0
8461 40 90		--- autres	1,7	0
8461 50		- Machines à scier ou à tronçonner:		
		-- Machines à scier:		
8461 50 11		--- à scie circulaire	1,7	0
8461 50 19		--- autres	1,7	0
8461 50 90		-- Machines à tronçonner	1,7	0
8461 90 00		- autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8462		Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailier, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques autres que celles visées ci-dessus:		
8462 10		- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets:		
8462 10 10		- - à commande numérique	2,7	0
8462 10 90		- - autres	1,7	0
		- Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer:		
8462 21		- - à commande numérique:		
8462 21 10		- - - pour le travail des produits plats	2,7	0
8462 21 80		- - - autres	2,7	0
8462 29		- - autres:		
8462 29 10		- - - pour le travail des produits plats	1,7	0
		- - - autres:		
8462 29 91		- - - - hydrauliques	1,7	0
8462 29 98		- - - - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Machines (y compris les presses) à cisailer, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer:		
8462 31 00		-- à commande numérique	2,7	0
8462 39		-- autres:		
8462 39 10		--- pour le travail des produits plats	1,7	0
		--- autres:		
8462 39 91		---- hydrauliques	1,7	0
8462 39 99		---- autres	1,7	0
		- Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer:		
8462 41		-- à commande numérique:		
8462 41 10		--- pour le travail des produits plats	2,7	0
8462 41 90		--- autres	2,7	0
8462 49		-- autres:		
8462 49 10		--- pour le travail des produits plats	1,7	0
8462 49 90		--- autres	1,7	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8462 91		- - Presses hydrauliques:		
8462 91 10		- - - Presses pour le moulage des poudres métalliques par frittage, et presses à paqueter les ferrailles	2,7	0
		- - - autres:		
8462 91 50		- - - - à commande numérique	2,7	0
8462 91 90		- - - - autres	2,7	0
8462 99		- - autres:		
8462 99 10		- - - Presses pour le moulage des poudres métalliques par frittage, et presses à paqueter les ferrailles	2,7	0
		- - - autres:		
8462 99 50		- - - - à commande numérique	2,7	0
8462 99 90		- - - - autres	2,7	0
8463		Autres machines-outils pour le travail des métaux ou des ceruets, travaillant sans enlèvement de matière:		
8463 10		- Banes à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires:		
8463 10 10		- - Banes à étirer les fils	2,7	0
8463 10 90		- - autres	2,7	0
8463 20 00		- Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	2,7	0
8463 30 00		- Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8463 90 00		- autres	2.7	0
8464		Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre:		
8464 10 00		- Machines à scier	2.2	0
8464 20		- Machines à meuler ou à polir:		
		- - pour le travail du verre:		
8464 20 11		- - - des verres d'optique	2.2	0
8464 20 19		- - - autres	2.2	0
8464 20 20		- - pour le travail des produits céramiques	2.2	0
8464 20 95		- - autres	2.2	0
8464 90		- autres:		
8464 90 20		- - pour le travail des produits céramiques	2.2	0
8464 90 80		- - autres	2.2	0
8465		Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires:		
8465 10		- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8465 10 10		-- avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7	0
8465 10 90		-- sans reprise manuelle de la pièce entre chaque opération	2,7	0
		- autres:		
8465 91		-- Machines à scier:		
8465 91 10		--- à ruban	2,7	0
8465 91 20		--- Scies circulaires	2,7	0
8465 91 90		--- autres	2,7	0
8465 92 00		-- Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer	2,7	0
8465 93 00		-- Machines à meuler, à poncer ou à polir	2,7	0
8465 94 00		-- Machines à cintrer ou à assembler	2,7	0
8465 95 00		-- Machines à percer ou à mortaiser	2,7	0
8465 96 00		-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	2,7	0
8465 99		-- autres:		
8465 99 10		--- Tours	2,7	0
8465 99 90		--- autres	2,7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8466		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n° 8456 à 8465, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types:		
8466 10		- Porte-outils et filières à déclenchement automatique:		
		- - Porte-outils:		
8466 10 20		- - - Mandrins, pinces et douilles	1,2	0
		- - - autres:		
8466 10 31		- - - - pour tours	1,2	0
8466 10 38		- - - - autres	1,2	0
8466 10 80		- - Filières à déclenchement automatique	1,2	0
8466 20		- Porte-pièces:		
8466 20 20		- - Montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard	1,2	0
		- - autres:		
8466 20 91		- - - pour tours	1,2	0
8466 20 98		- - - autres	1,2	0
8466 30 00		- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	1,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres:		
8466 91		- - pour machines du n° 8464:		
8466 91 20		- - - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2	0
8466 91 95		- - - autres	1,2	0
8466 92		- - pour machines du n° 8465:		
8466 92 20		- - - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,2	0
8466 92 80		- - - autres	1,2	0
8466 93 00		- - pour machines des n° 8456 à 8461	1,2	0
8466 94 00		- - pour machines des n° 8462 ou 8463	1,2	0
8467		Outils pneumatiques, hydrauliques ou à moteur (électrique ou non électrique) incorporé, pour emploi à la main:		
		- Pneumatiques:		
8467 11		- - rotatifs (même à percussion):		
8467 11 10		- - - pour le travail des métaux	1,7	0
8467 11 90		- - - autres	1,7	0
8467 19 00		- - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- à moteur électrique incorporé:		
8467 21		-- Percuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives:		
8467 21 10		--- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2.7	0
		--- autres:		
8467 21 91		---- électropneumatiques	2.7	0
8467 21 99		---- autres	2.7	0
8467 22		-- Scies et tronçonneuses:		
8467 22 10		--- Tronçonneuses	2.7	0
8467 22 30		--- Scies circulaires	2.7	0
8467 22 90		--- autres	2.7	0
8467 29		-- autres:		
8467 29 10		--- du type utilisé pour le travail des matières textiles	2.7	0
		--- autres:		
8467 29 30		---- fonctionnant sans source d'énergie extérieure	2.7	0
		---- autres:		
		---- Meuleuses et ponçuses:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8467 29 51		----- Meuleuses d'angle	2.7	0
8467 29 53		----- Ponceuses à bandes	2.7	0
8467 29 59		----- autres	2.7	0
8467 29 70		----- Rabots	2.7	0
8467 29 80		----- C'isailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses	2.7	0
8467 29 90		----- autres	2.7	0
		- autres outils:		
8467 81 00		-- Tronçonneuses à chaîne	1.7	0
8467 89 00		-- autres	1.7	0
		- Parties:		
8467 91 00		-- de tronçonneuses à chaîne	1.7	0
8467 92 00		-- d'outils pneumatiques	1.7	0
8467 99 00		-- autres	1.7	0
8468		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 8515; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle;		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8468 10 00		- Chalumeaux guidés à la main	2.2	0
8468 20 00		- autres machines et appareils aux gaz	2.2	0
8468 80 00		- autres machines et appareils	2.2	0
8468 90 00		- Parties	2.2	0
8469 00		Machines à écrire autres que les imprimantes du n° 8443; machines pour le traitement des textes:		
8469 00 10		- Machines pour le traitement des textes	exemption	0
		- autres:		
8469 00 91		- - électriques	2.3	0
8469 00 99		- - autres	2.5	0
8470		Machines à calculer et machines de poche permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations, comportant une fonction de calcul; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses:		
8470 10 00		- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	exemption	0
		- autres machines à calculer électroniques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8470 21 00		- - comportant un organe imprimant	exemption	0
8470 29 00		- - autres	exemption	0
8470 30 00		- autres machines à calculer	exemption	0
8470 50 00		- Caisses enregistreuses	exemption	0
8470 90 00		- autres	exemption	0
8471		Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités: lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs:		
8471 30 00		- Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids n'excédant pas 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran	exemption	0
		- autres machines automatiques de traitement de l'information:		
8471 41 00		- - comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie	exemption	0
8471 49 00		- - autres, se présentant sous forme de systèmes	exemption	0
8471 50 00		- Unités de traitement autres que celles des n° 8471 41 ou 8471 49, pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants: unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8471 60		- Unités d'entrée ou de sortie, pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire:		
8471 60 60		- - Claviers	exemption	0
8471 60 70		- - autres	exemption	0
8471 70		- Unités de mémoire:		
8471 70 20		- - Unités de mémoire centrales	exemption	0
		- - autres:		
		- - - Unités de mémoire à disques:		
8471 70 30		- - - - optiques, y compris les magnéto-optiques	exemption	0
		- - - - autres:		
8471 70 50		- - - - Unités de mémoire à disques durs	exemption	0
8471 70 70		- - - - autres	exemption	0
8471 70 80		- - - Unités de mémoire à bandes	exemption	0
8471 70 98		- - - autres	exemption	0
8471 80 00		- autres unités de machines automatiques de traitement de l'information	exemption	0
8471 90 00		- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8472		Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou à agraffer, par exemple):		
8472 10 00		- Duplicateurs	2	0
8472 30 00		- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	2.2	0
8472 90		- autres:		
8472 90 10		- - Machines à trier, à compter et à encartoucher les monnaies	2.2	0
8472 90 30		- - Guichets de banque automatiques	exemption	0
8472 90 70		- - autres	2.2	0
8473		Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n° 8469 à 8472:		
8473 10		- Parties et accessoires des machines du n° 8469:		
		- - Assemblages électroniques:		
8473 10 11		- - - des machines de la sous-position 8469 00 10	exemption	0
8473 10 19		- - - autres	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8473 10 90		-- autres	exemption	0
		- Parties et accessoires des machines du n° 8470:		
8473 21		-- des machines à calculer électroniques des n° 8470 10, 8470 21 ou 8470 29:		
8473 21 10		--- Assemblages électroniques	exemption	0
8473 21 90		--- autres	exemption	0
8473 29		-- autres:		
8473 29 10		--- Assemblages électroniques	exemption	0
8473 29 90		--- autres	exemption	0
8473 30		- Parties et accessoires des machines du n° 8471:		
8473 30 20		-- Assemblages électroniques	exemption	0
8473 30 80		-- autres	exemption	0
8473 40		- Parties et accessoires des machines du n° 8472:		
		-- Assemblages électroniques:		
8473 40 11		--- des machines de la sous-position 8472 90 30	exemption	0
8473 40 18		--- autres	3	0
8473 40 80		-- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8473 50		- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n° 8469 à 8472:		
8473 50 20		- - Assemblages électroniques	exemption	0
8473 50 80		- - autres	exemption	0
8474		Machines et appareils à trier, cribler, séparer, laver, concasser, broyer, mélanger ou malaxer les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (y compris les poudres et les pâtes); machines à agglométrer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, les pâtes céramiques, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou en pâte; machines à former les moules de fonderie en sable:		
8474 10 00		- Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver	exemption	0
8474 20		- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser:		
8474 20 10		- - les matières minérales des types utilisés dans l'industrie céramique	exemption	0
8474 20 90		- - autres	exemption	0
		- Machines et appareils à mélanger ou à malaxer:		
8474 31 00		- - Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	exemption	0
8474 32 00		- - Machines à mélanger les matières minérales au bitume	exemption	0
8474 39		- - autres:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8474 39 10		- - - Machines et appareils à mélanger ou malaxer les matières minérales du type utilisé dans l'industrie céramique	exemption	0
8474 39 90		- - - autres	exemption	0
8474 80		- autres machines et appareils:		
8474 80 10		- - Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques	exemption	0
8474 80 90		- - autres	exemption	0
8474 90		- Parties:		
8474 90 10		- - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	exemption	0
8474 90 90		- - autres	exemption	0
8475		Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre; machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre:		
8475 10 00		- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	1,7	0
		- Machines pour la fabrication ou le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre:		
8475 21 00		- - Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	1,7	0
8475 29 00		- - autres	1,7	0
8475 90 00		- Parties	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8476		Machines automatiques de vente de produits (timbres-poste, cigarettes, denrées alimentaires, boissons, par exemple), y compris les machines pour changer la monnaie:		
		- Machines automatiques de vente de boissons:		
8476 21 00		- - comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1.7	0
8476 29 00		- - autres	1.7	0
		- autres machines:		
8476 81 00		- - comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	1.7	0
8476 89 00		- - autres	1.7	0
8476 90 00		- Parties	1.7	0
8477		Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
8477 10 00		- Machines à mouler par injection	1.7	0
8477 20 00		- Extrudeuses	1.7	0
8477 30 00		- Machines à mouler par soufflage	1.7	0
8477 40 00		- Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	1.7	0
		- autres machines et appareils à mouler ou à former:		
8477 51 00		- - à mouler ou à rœchaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	1.7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8477 59		-- autres:		
8477 59 10		--- Presses	1,7	0
8477 59 80		--- autres	1,7	0
8477 80		- autres machines et appareils:		
		-- Machines pour la fabrication de produits spongieux ou alvéolaires:		
8477 80 11		--- Machines pour la transformation des résines réactives	1,7	0
8477 80 19		--- autres	1,7	0
		-- autres:		
8477 80 91		--- Machines à fragmenter	1,7	0
8477 80 93		--- Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs	1,7	0
8477 80 95		--- Machines de découpage et machines à refendre	1,7	0
8477 80 99		--- autres	1,7	0
8477 90		- Parties:		
8477 90 10		-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8477 90 80		-- autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8478		Machines et appareils pour la préparation ou la transformation du tabac, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
8478 10 00		- Machines et appareils	1.7	0
8478 90 00		- Parties	1.7	0
8479		Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
8479 10 00		- Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues	exemption	0
8479 20 00		- Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales	1.7	0
8479 30		- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège:		
8479 30 10		- - Presses	1.7	0
8479 30 90		- - autres	1.7	0
8479 40 00		- Machines de corderie ou de câblerie	1.7	0
8479 50 00		- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	1.7	0
8479 60 00		- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	1.7	0
		- autres machines et appareils:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8479 81 00		- - pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques	1.7	0
8479 82 00		- - à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser	1.7	0
8479 89		- - autres:		
8479 89 30		- - - Soutènement marchant hydraulique pour mines	1.7	0
8479 89 60		- - - Appareillages dits de "graissage centralisé"	1.7	0
8479 89 91		- - - Machines et appareils pour émailler et décorer des produits céramiques	1.7	0
8479 89 97		- - - autres	1.7	0
8479 90		- Parties:		
8479 90 20		- - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1.7	0
8479 90 80		- - autres	1.7	0
8480		Châssis de fonderie; plaques de fond pour moules; modèles pour moules; moules pour les métaux (autres que les lingotières), les carbures métalliques, le verre, les matières minérales, le caoutchouc ou les matières plastiques:		
8480 10 00		- Châssis de fonderie	1.7	0
8480 20 00		- Plaques de fond pour moules	1.7	0
8480 30		- Modèles pour moules:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8480 30 10		-- en bois	1.7	0
8480 30 90		-- autres	2.7	0
		- Moules pour les métaux ou les carbures métalliques:		
8480 41 00		-- pour le moulage par injection ou par compression	1.7	0
8480 49 00		-- autres	1.7	0
8480 50 00		- Moules pour le verre	1.7	0
8480 60		- Moules pour les matières minérales:		
8480 60 10		-- pour le moulage par compression	1.7	0
8480 60 90		-- autres	1.7	0
		- Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques:		
8480 71 00		-- pour le moulage par injection ou par compression	1.7	0
8480 79 00		-- autres	1.7	0
8481		Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques:		
8481 10		- Détendeurs:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8481 10 05		-- combinés avec filtres ou lubrificateurs	2.2	0
		-- autres:		
8481 10 19		--- en fonte ou en acier	2.2	0
8481 10 99		--- autres	2.2	0
8481 20		- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques:		
8481 20 10		-- Valves pour transmissions oléohydrauliques	2.2	0
8481 20 90		-- Valves pour transmissions pneumatiques	2.2	0
8481 30		- Clapets et soupapes de retenue:		
8481 30 91		-- en fonte ou en acier	2.2	0
8481 30 99		-- autres	2.2	0
8481 40		- Soupapes de trop-plein ou de sûreté:		
8481 40 10		-- en fonte ou en acier	2.2	0
8481 40 90		-- autres	2.2	0
8481 80		- autres articles de robinetterie et organes similaires:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- Robinetterie sanitaire:		
8481 80 11		--- Mélangeurs, mitigeurs	2.2	0
8481 80 19		--- autres	2.2	0
		-- Robinetterie pour radiateurs de chauffage central:		
8481 80 31		--- Robinets thermostatiques	2.2	0
8481 80 39		--- autres	2.2	0
8481 80 40		-- Valves pour pneumatiques et chambres à air	2.2	0
		-- autres:		
		--- Vannes de régulation:		
8481 80 51		---- de température	2.2	0
8481 80 59		---- autres	2.2	0
		--- autres:		
		---- Robinets et vannes à passage direct:		
8481 80 61		---- - en fonte	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8481 80 63		----- en acier	2.2	0
8481 80 69		----- autres	2.2	0
		---- Robinets à soupapes:		
8481 80 71		----- en fonte	2.2	0
8481 80 73		----- en acier	2.2	0
8481 80 79		----- autres	2.2	0
8481 80 81		---- Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique	2.2	0
8481 80 85		---- Robinets à papillon	2.2	0
8481 80 87		---- Robinets à membrane	2.2	0
8481 80 99		---- autres	2.2	0
8481 90 00		- Parties	2.2	0
8482		Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles:		
8482 10		- Roulements à billes:		
8482 10 10		-- dont le plus grand diamètre extérieur n'excède pas 30 mm	8	0
8482 10 90		-- autres	8	0
8482 20 00		- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	8	0
8482 30 00		- Roulements à rouleaux en forme de tonneau	8	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8482 40 00		- Roulements à aiguilles	8	0
8482 50 00		- Roulements à rouleaux cylindriques	8	0
8482 80 00		- autres, y compris les roulements combinés	8	0
		- Parties:		
8482 91		-- Billes, galets, rouleaux et aiguilles:		
8482 91 10		--- Rouleaux coniques	8	0
8482 91 90		--- autres	7.7	0
8482 99 00		-- autres	8	0
8483		Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple; volants et poulies, y compris les poulies à mouffes; embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation:		
8483 10		- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles:		
		- - Manivelles et vilebrequins:		
8483 10 21		--- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	4	0
8483 10 25		--- en acier forgé	4	0
8483 10 29		--- autres	4	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8483 10 50		-- Arbres articulés	4	0
8483 10 95		-- autres	4	0
8483 20		- Paliers à roulements incorporés:		
8483 20 10		-- du type utilisé pour véhicules aériens et véhicules spatiaux	6	0
8483 20 90		-- autres	6	0
8483 30		- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets:		
		-- Paliers:		
8483 30 32		--- pour roulements de tous genres	5,7	0
8483 30 38		--- autres	3,4	0
8483 30 80		-- Coussinets	3,4	0
8483 40		- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple:		
		-- Engrenages:		
8483 40 21		--- à roues cylindriques	3,7	0
8483 40 23		--- à roues coniques ou cylindroconiques	3,7	0
8483 40 25		--- à vis sans fin	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8483 40 29		- - - autres	3,7	0
8483 40 30		- - Broches filetées à billes ou à rouleaux	3,7	0
		- - Réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse:		
8483 40 51		- - - Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses	3,7	0
8483 40 59		- - - autres	3,7	0
8483 40 90		- - autres	3,7	0
8483 50		- Volants et poulies, y compris les poulies à mouffes:		
8483 50 20		- - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	0
8483 50 80		- - autres	2,7	0
8483 60		- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation:		
8483 60 20		- - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	0
8483 60 80		- - autres	2,7	0
8483 90		- Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties:		
8483 90 20		- - Parties de paliers pour roulements de tous genres	5,7	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8483 90 81		- - - coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	2,7	0
8483 90 89		- - - autres	2,7	0
8484		Joint s métaloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques:		
8484 10 00		- Joints métaloplastiques	1,7	0
8484 20 00		- Joints d'étanchéité mécaniques	1,7	0
8484 90 00		- autres	1,7	0
8486		Machines et appareils utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat; machines et appareils visés à la note 9 C) du présent chapitre; parties et accessoires:		
8486 10 00		- Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	exemption	0
8486 20		- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques:		
8486 20 10		- - Machines-outils opérant par ultrasons	3,5	0
8486 20 90		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8486 30		- Machines et appareils pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat:		
8486 30 10		- - Appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour substrats pour affichage à cristaux liquides	2,4	0
8486 30 30		- - Appareils pour la gravure à sec sur les substrats pour affichage à cristaux liquides	3,5	0
8486 30 50		- - Appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats pour affichage à cristaux liquides	3,7	0
8486 30 90		- - autres	exemption	0
8486 40 00		- Machines et appareils visés à la note 9 C) du présent chapitre	exemption	0
8486 90		- Parties et accessoires:		
8486 90 10		- - Porte-outils et filières à déclenchement automatique; porte-pièces	1,2	0
		- - autres:		
8486 90 20		- - Parties de tournettes de dépôts destinées à couvrir de résines photosensibles les substrats pour affichage à cristaux liquides	1,7	0
8486 90 30		- - Parties de machines à ébavurer pour nettoyer les fils métalliques des dispositifs à semi-conducteur avant la phase d'électrodéposition	1,7	0
8486 90 40		- - Parties d'appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des substrats pour affichage à cristaux liquides	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8486 90 50		- - - Parties et accessoires pour appareils pour la gravure à sec sur les substrats pour affichage à cristaux liquides	1,2	0
8486 90 60		- - - Parties et accessoires pour appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour substrats pour affichage à cristaux liquides	1,7	0
8486 90 70		- - - Parties et accessoires pour machines opérant par procédé ultrasonique	1,2	0
8486 90 90		- - - autres	exemption	0
8487		Parties de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre, ne comportant pas de connexions électriques, de parties isolées électriquement, de bobinages, de contacts ni d'autres caractéristiques électriques:		
8487 10		- Hélices pour bateaux et leurs pales:		
8487 10 10		-- en bronze	1,7	0
8487 10 90		-- autres	1,7	0
8487 90		- autres:		
8487 90 10		-- en fonte non malléable	1,7	0
8487 90 30		-- en fonte malléable	1,7	0
		-- en fer ou en acier:		
8487 90 51		- - - en acier coulé ou moulé	1,7	0
8487 90 53		- - - en fer ou acier, forgé	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8487 90 55		- - - en fer ou acier, estampé	1,7	0
8487 90 59		- - - autres	1,7	0
8487 90 90		- - autres	1,7	0
85		CHAPITRE 85 - MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON, APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DES IMAGES ET DU SON EN TÉLÉVISION, ET PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES APPAREILS		
8501		Moteurs et machines génératrices, électriques, à l'exclusion des groupes électrogènes:		
8501 10		- Moteurs d'une puissance n'excédant pas 37,5 W:		
8501 10 10		- - Moteurs synchrones d'une puissance n'excédant pas 18 W	4,7	0
		- - autres:		
8501 10 91		- - - Moteurs universels	2,7	0
8501 10 93		- - - Moteurs à courant alternatif	2,7	0
8501 10 99		- - - Moteurs à courant continu	2,7	0
8501 20 00		- Moteurs universels d'une puissance excédant 37,5 W	2,7	0
		- autres moteurs à courant continu; machines génératrices à courant continu:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8501 31 00		-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2.7	0
8501 32		-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW:		
8501 32 20		--- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 7,5 kW	2.7	0
8501 32 80		--- d'une puissance excédant 7,5 kW mais n'excédant pas 75 kW	2.7	0
8501 33 00		-- d'une puissance excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2.7	0
8501 34		-- d'une puissance excédant 375 kW:		
8501 34 50		--- Moteurs de traction	2.7	0
		--- autres, d'une puissance:		
8501 34 92		---- excédant 375 kW mais n'excédant pas 750 kW	2.7	0
8501 34 98		---- excédant 750 kW	2.7	0
8501 40		- autres moteurs à courant alternatif, monophasés:		
8501 40 20		-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2.7	0
8501 40 80		-- d'une puissance excédant 750 W	2.7	0
		- autres moteurs à courant alternatif, polyphasés:		
8501 51 00		-- d'une puissance n'excédant pas 750 W	2.7	0
8501 52		-- d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8501 52 20		- - - d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 7,5 kW	2,7	0
8501 52 30		- - - d'une puissance excédant 7,5 kW mais n'excédant pas 37 kW	2,7	0
8501 52 90		- - - d'une puissance excédant 37 kW mais n'excédant pas 75 kW	2,7	0
8501 53		- - d'une puissance excédant 75 kW:		
8501 53 50		- - - Moteurs de traction	2,7	0
		- - - autres, d'une puissance:		
8501 53 81		- - - - excédant 75 kW mais n'excédant pas 375 kW	2,7	0
8501 53 94		- - - - excédant 375 kW mais n'excédant pas 750 kW	2,7	0
8501 53 99		- - - - excédant 750 kW	2,7	0
		- Machines génératrices à courant alternatif (alternateurs):		
8501 61		- - d'une puissance n'excédant pas 75 kVA:		
8501 61 20		- - - d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	0
8501 61 80		- - - d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7	0
8501 62 00		- - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	0
8501 63 00		- - d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	0
8501 64 00		- - d'une puissance excédant 750 kVA	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8502		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques:		
		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel):		
8502 11		- - d'une puissance n'excédant pas 75 kVA:		
8502 11 20		- - - d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	0
8502 11 80		- - - d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 75 kVA	2,7	0
8502 12 00		- - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	0
8502 13		- - d'une puissance excédant 375 kVA:		
8502 13 20		- - - d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	0
8502 13 40		- - - d'une puissance excédant 750 kVA mais n'excédant pas 2 000 kVA	2,7	0
8502 13 80		- - - d'une puissance excédant 2 000 kVA	2,7	0
8502 20		- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion):		
8502 20 20		- - d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	2,7	0
8502 20 40		- - d'une puissance excédant 7,5 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	2,7	0
8502 20 60		- - d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	2,7	0
8502 20 80		- - d'une puissance excédant 750 kVA	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- autres groupes électrogènes:		
8502 31 00		-- à énergie éolienne	2,7	0
8502 39		-- autres:		
8502 39 20		-- - Turbogénérateurs	2,7	0
8502 39 80		-- - autres	2,7	0
8502 40 00		- Convertisseurs rotatifs électriques	2,7	0
8503 00		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines des n° 8501 ou 8502:		
8503 00 10		- Frettes magnétiques	2,7	0
		- autres:		
8503 00 91		-- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	2,7	0
8503 00 99		-- autres	2,7	0
8504		Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques (redresseurs, par exemple), bobines de réactance et selfs:		
8504 10		- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge:		
8504 10 20		-- Bobines de réactance, y compris celles avec condensateur accouplé	3,7	0
8504 10 80		-- autres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Transformateurs à diélectrique liquide:		
8504 21 00		-- d'une puissance n'excédant pas 650 kVA	3,7	0
8504 22		-- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA:		
8504 22 10		--- d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 1 600 kVA	3,7	0
8504 22 90		--- d'une puissance excédant 1 600 kVA mais n'excédant pas 10 000 kVA	3,7	0
8504 23 00		-- d'une puissance excédant 10 000 kVA	3,7	0
		- autres transformateurs:		
8504 31		-- d'une puissance n'excédant pas 1 kVA:		
		--- Transformateurs de mesure:		
8504 31 21		---- pour la mesure des tensions	3,7	0
8504 31 29		---- autres	3,7	0
8504 31 80		--- autres	3,7	0
8504 32		-- d'une puissance excédant 1 kVA mais n'excédant pas 16 kVA:		
8504 32 20		--- Transformateurs de mesure	3,7	0
8504 32 80		--- autres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8504 33 00		-- d'une puissance excédant 16 kVA mais n'excédant pas 500 kVA	3,7	0
8504 34 00		-- d'une puissance excédant 500 kVA	3,7	0
8504 40		- Convertisseurs statiques:		
8504 40 30		-- du type utilisé avec les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	exemption	0
		-- autres:		
8504 40 40		--- Redresseurs à semi-conducteur polycristallin	3,3	0
		--- autres:		
8504 40 55		---- Chargeurs d'accumulateurs	3,3	0
		---- autres:		
8504 40 81		----- Redresseurs	3,3	0
		----- Onduleurs:		
8504 40 84		----- d'une puissance n'excédant pas 7,5 kVA	3,3	0
8504 40 88		----- d'une puissance excédant 7,5 kVA	3,3	0
8504 40 90		----- autres	3,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8504 50		- autres bobines de réactance et autres selfs:		
8504 50 20		- - du type utilisé avec les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	exemption	0
8504 50 95		- - autres	3,7	0
8504 90		- Parties:		
		- - de transformateurs, bobines de réactance et selfs:		
8504 90 05		- - - Assemblages électroniques pour produits de la sous-position 8504 50 20	exemption	0
		- - - autres:		
8504 90 11		- - - - Noyaux en ferrite	2,2	0
8504 90 18		- - - - autres	2,2	0
		- - de convertisseurs statiques:		
8504 90 91		- - - Assemblages électroniques pour produits de la sous-position 8504 40 30	exemption	0
8504 90 99		- - - autres	2,2	0
8505		Électro-aimants; aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation; accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques; têtes de levage électromagnétiques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		↳ Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation:		
8505 11 00		↳ - en métal	2.2	0
8505 19		↳ - autres:		
8505 19 10		↳ - - Aimants permanents en ferrite agglomérée	2.2	0
8505 19 90		↳ - - autres	2.2	0
8505 20 00		↳ Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	2.2	0
8505 90		↳ autres, y compris les parties:		
8505 90 10		↳ - Electro-aimants	1.8	0
8505 90 30		↳ - Plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation	1.8	0
8505 90 50		↳ - Têtes de levage électromagnétiques	2.2	0
8505 90 90		↳ - Parties	1.8	0
8506		Piles et batteries de piles électriques:		
8506 10		↳ au bioxyde de manganèse:		
		↳ - alcalines:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8506 10 11		- - - Piles cylindriques	4.7	0
8506 10 15		- - - Piles bouton	4.7	0
8506 10 19		- - - autres	4.7	0
		- - autres:		
8506 10 91		- - - Piles cylindriques	4.7	0
8506 10 95		- - - Piles bouton	4.7	0
8506 10 99		- - - autres	4.7	0
8506 30		- à l'oxyde de mercure:		
8506 30 10		- - Piles cylindriques	4.7	0
8506 30 30		- - Piles bouton	4.7	0
8506 30 90		- - autres	4.7	0
8506 40		- à l'oxyde d'argent:		
8506 40 10		- - Piles cylindriques	4.7	0
8506 40 30		- - Piles bouton	4.7	0
8506 40 90		- - autres	4.7	0
8506 50		- au lithium		
8506 50 10		-- Piles Cylindriques	4.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8506 50 30	--	Piles bouton	4,7	0
8506 50 90	--	autres	4,7	0
8506 60	- à	Pair-zinc		
8506 60 10	--	Piles cylindriques	4,7	0
8506 60 30	--	Piles bouton	4,7	0
8506 60 90	--	autres	4,7	0
8506 80	-	autres piles et batteries de piles:		
8506 80 05	--	Batteries sèches au zinc-carbone d'une tension de 5,5 V ou plus mais n'excédant pas 6,5 V	exemption	0
	--	autres		
8506 80 11	---	Piles cylindriques	4,7	0
8506 80 15	---	Piles bouton	4,7	0
8506 80 90	---	autres	4,7	0
8506 90 00	-	Parties	4,7	0
8507		Accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire:		
8507 10	-	au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston:		
	--	d'un poids n'excédant pas 5 kg:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8507 10 41		- - - fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	0
8507 10 49		- - - autres	3,7	0
		- - d'un poids excédant 5 kg:		
8507 10 92		- - - fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	0
8507 10 98		- - - autres	3,7	0
8507 20		- autres accumulateurs au plomb:		
		- - Accumulateurs de traction:		
8507 20 41		- - - fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	0
8507 20 49		- - - autres	3,7	0
		- - autres:		
8507 20 92		- - - fonctionnant avec électrolyte liquide	3,7	0
8507 20 98		- - - autres	3,7	0
8507 30		- au nickel-cadmium:		
8507 30 20		- - hermétiquement fermés	2,6	0
		- - autres:		
8507 30 81		- - - Accumulateurs de traction	2,6	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8507 30 89		- - - autres	2,6	0
8507 40 00		- au nickel-fer	2,7	0
8507 80		- autres accumulateurs:		
8507 80 20		- - au nickel-hydrure	2,7	0
8507 80 30		- - au lithium-ion	2,7	0
8507 80 80		- - autres	2,7	0
8507 90		- Parties:		
8507 90 20		- - Plaques pour accumulateurs	2,7	0
8507 90 30		- - Séparateurs	2,7	0
8507 90 90		- - autres	2,7	0
8508		Aspirateurs:		
		- avec moteur électrique incorporé:		
8508 11 00		- - d'une puissance n'excédant pas 1 500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l	2,2	0
8508 19 00		- - autres	1,7	0
8508 60 00		- autres aspirateurs	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8508 70 00		- Parties	1.7	0
8509		Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 8508:		
8509 40 00		- Broyeurs et mélangeurs pour aliments: presse-fruits et presse-légumes	2.2	0
8509 80 00		- autres appareils	2.2	0
8509 90 00		- Parties	2.2	0
8510		Rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé:		
8510 10 00		- Rasoirs	2.2	0
8510 20 00		- Tondeuses	2.2	0
8510 30 00		- Appareils à épiler	2.2	0
8510 90 00		- Parties	2.2	0
8511		Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs:		
8511 10 00		- Bougies d'allumage	3.2	0
8511 20 00		- Magnétos; dynamos-magnétos; volants magnétiques	3.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8511 30 00		- Distributeurs: bobines d'allumage	3,2	0
8511 40 00		- Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices	3,2	0
8511 50 00		- autres génératrices	3,2	0
8511 80 00		- autres appareils et dispositifs	3,2	0
8511 90 00		- Parties	3,2	0
8512		Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation (à l'exclusion des articles du n° 8539), essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée électriques, des types utilisés pour cycles ou automobiles;		
8512 10 00		- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	2,7	0
8512 20 00		- autres appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle	2,7	0
8512 30		- Appareils de signalisation acoustique:		
8512 30 10		- - Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol des types utilisés pour véhicules automobiles	2,2	0
8512 30 90		- - autres	2,7	0
8512 40 00		- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	2,7	0
8512 90		- Parties:		
8512 90 10		- - d'appareils de la sous-position 8512 30 10	2,2	0
8512 90 90		- - autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8513		Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électromagnétiques, par exemple), autres que les appareils d'éclairage du n° 8512:		
8513 10 00		- Lampes	5.7	0
8513 90 00		- Parties	5.7	0
8514		Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques:		
8514 10		- Fours à résistance (à chauffage indirect):		
8514 10 10		-- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	2.2	0
8514 10 80		-- autres	2.2	0
8514 20		- Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques:		
8514 20 10		-- fonctionnant par induction	2.2	0
8514 20 80		-- fonctionnant par pertes diélectriques	2.2	0
8514 30		- autres fours:		
8514 30 19		-- à rayons infrarouges	2.2	0
8514 30 99		-- autres	2.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8514 40 00		- autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques	2,2	0
8514 90 00		- Parties	2,2	0
8515		Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (même pouvant couper), électriques (y compris ceux aux gaz chauffés électriquement) ou opérant par laser ou autres faisceaux de lumière ou de photons, par ultrasons, par faisceaux d'électrons, par impulsions magnétiques ou au jet de plasma; machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de cernets:		
		- Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre:		
8515 11 00		-- Fers et pistolets à braser	2,7	0
8515 19 00		-- autres	2,7	0
		- Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance:		
8515 21 00		-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7	0
8515 29		-- autres:		
8515 29 10		--- pour le soudage en bout	2,7	0
8515 29 90		--- autres	2,7	0
		- Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma:		
8515 31 00		-- entièrement ou partiellement automatiques	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8515 39		-- autres:		
		--- manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage, et:		
8515 39 13		---- d'un transformateur	2,7	0
8515 39 18		---- d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique	2,7	0
8515 39 90		--- autres	2,7	0
8515 80		- autres machines et appareils:		
		-- pour le traitement des métaux:		
8515 80 11		--- pour le soudage	2,7	0
8515 80 19		--- autres	2,7	0
		-- autres:		
8515 80 91		--- pour le soudage des matières plastiques par résistance	2,7	0
8515 80 99		--- autres	2,7	0
8515 90 00		- Parties	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8516		Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 8545;		
8516 10		- Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques:		
		- - Chauffe-eau:		
8516 10 11		- - - instantanés	2.7	0
8516 10 19		- - - autres	2.7	0
8516 10 90		- - Thermoplongeurs	2.7	0
		- Appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires:		
8516 21 00		- - Radiateurs à accumulation	2.7	0
8516 29		- - autres:		
8516 29 10		- - - Radiateurs à circulation de liquide	2.7	0
8516 29 50		- - - Radiateurs par convection	2.7	0
		- - - autres:		
8516 29 91		- - - - à ventilateur incorporé	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8516 29 99		- - - autres	2,7	0
		- Appareils électrothermiques pour la coiffure ou pour sécher les mains:		
8516 31		- - Sèche-cheveux:		
8516 31 10		- - - Casques séchoirs	2,7	0
8516 31 90		- - - autres	2,7	0
8516 32 00		- - autres appareils pour la coiffure	2,7	0
8516 33 00		- - Appareils pour sécher les mains	2,7	0
8516 40		- Fers à repasser électriques:		
8516 40 10		- - à vapeur	2,7	0
8516 40 90		- - autres	2,7	0
8516 50 00		- Fours à micro-ondes	5	0
8516 60		- autres fours: cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rôtissoires:		
8516 60 10		- - Cuisinières	2,7	0
		- - Réchauds (y compris les tables de cuisson):		
8516 60 51		- - - à encastrer	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8516 60 59		- - - autres	2.7	0
8516 60 70		- - Grils et rôtissoires	2.7	0
8516 60 80		- - Fours à encastrer	2.7	0
8516 60 90		- - autres	2.7	0
		- autres appareils électrothermiques:		
8516 71 00		- - Appareils pour la préparation du café ou du thé	2.7	0
8516 72 00		- - Grille-pain	2.7	0
8516 79		- - autres:		
8516 79 20		- - - Friteuses	2.7	0
8516 79 70		- - - autres	2.7	0
8516 80		- Résistances chauffantes:		
8516 80 20		- - montées sur un support en matière isolante	2.7	0
8516 80 80		- - autres	2.7	0
8516 90 00		- Parties	2.7	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8517		Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil; autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu), autres que ceux des n° 8443, 8525, 8527 ou 8528:		
		- Postes téléphoniques d'usagers, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil:		
8517 11 00		-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil	exemption	0
8517 12 00		-- Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil	exemption	0
8517 18 00		-- autres	exemption	0
		- autres appareils pour la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu):		
8517 61 00		-- Stations de base	exemption	0
8517 62 00		-- Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils de commutation et de routage	exemption	0
8517 69		-- autres:		
8517 69 10		--- Visiophones	exemption	0
8517 69 20		--- Parlophones	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - Appareils récepteurs pour la radiotéléphonie, ou la radiotélégraphie:		
8517 69 31		- - - - Récepteurs de poche pour les installations d'appel, d'alarme ou de recherche de personnes	exemption	0
8517 69 39		- - - - autres	9,3	0
8517 69 90		- - - autres	exemption	0
8517 70		- Parties:		
		- - Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types: parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles:		
8517 70 11		- - - Antennes destinées aux appareils de radiotéléphonie ou de radiotélégraphie	exemption	0
8517 70 15		- - - Antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles	5	0
8517 70 19		- - - autres	3,6	0
8517 70 90		- - autres	exemption	0
8518		Microphones et leurs supports: haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes: casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs: amplificateurs électriques d'audiofréquence: appareils électriques d'amplification du son:		
8518 10		- Microphones et leurs supports:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8518 10 30		-- Microphones dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 KHz, d'un diamètre n'excédant pas 10 mm et d'une hauteur n'excédant pas 3 mm, des types utilisés pour les télécommunications	exemption	0
8518 10 95		-- autres	2,5	0
		- Haut-parleurs, même montés dans leurs enceintes:		
8518 21 00		-- Haut-parleur unique monté dans son enceinte	4,5	0
8518 22 00		-- Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	4,5	0
8518 29		-- autres:		
8518 29 30		--- Haut-parleurs dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,4 KHz, d'un diamètre n'excédant pas 50 mm, des types utilisés pour les télécommunications	exemption	0
8518 29 95		--- autres	3	0
8518 30		- Casques d'écoute et écouteurs, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs:		
8518 30 20		-- Combinés de postes téléphoniques d'utilisateurs par fil	exemption	0
8518 30 95		-- autres	2	0
8518 40		- Amplificateurs électriques d'audiofréquence:		
8518 40 30		-- utilisés en téléphonie ou pour la mesure	3	0
		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8518 40 81		- - - ne comportant qu'une seule voie	4,5	0
8518 40 89		- - - autres	4,5	0
8518 50 00		- Appareils électriques d'amplification du son	2	0
8518 90 00		- Parties	2	0
8519		Appareils d'enregistrement du son; appareils de reproduction du son; appareils d'enregistrement et de reproduction du son:		
8519 20		- Appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement:		
8519 20 10		- - Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	6	0
		- - autres:		
8519 20 91		- - - à système de lecture par faisceau laser	9,5	0
8519 20 99		- - - autres	4,5	0
8519 30 00		- Platines tourne-disques	2	0
8519 50 00		- Répondeurs téléphoniques	exemption	0
		- autres appareils:		
8519 81		- - utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs:		
		- - - Appareils de reproduction du son (y compris lecteurs de cassettes), n'incorporant pas de dispositif d'enregistrement du son:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8519 81 11		- - - - Machines à dicter	5	0
		- - - - autres appareils de reproduction du son:		
8519 81 15		- - - - Lecteurs de cassettes de poche	exemption	0
		- - - - autres lecteurs de cassettes:		
8519 81 21		- - - - - à système de lecture analogique et numérique	9	0
8519 81 25		- - - - - autres	2	0
		- - - - autres:		
		- - - - - à système de lecture par faisceau laser:		
8519 81 31		- - - - - du type utilisé dans les véhicules automobiles, à disques d'un diamètre n'excédant pas 6,5 cm	9	0
8519 81 35		- - - - - autres	9,5	0
8519 81 45		- - - - - autres	4,5	0
		- - - autres appareils:		
8519 81 51		- - - - Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure	4	0
		- - - - autres appareils d'enregistrement et de reproduction du son, sur bandes magnétiques:		
		- - - - - à cassettes:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		----- avec amplificateur et un ou plusieurs haut-parleurs, incorporés:		
8519 81 55		----- pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure	exemption	0
8519 81 61		----- autres	2	0
8519 81 65		----- de poche	exemption	0
8519 81 75		----- autres	2	0
		---- autres:		
8519 81 81		----- utilisant des bandes magnétiques sur bobines, et permettant l'enregistrement ou la reproduction du son, soit à une seule vitesse de 19 cm/s, soit à plusieurs vitesses dont la vitesse de 19 cm/s associée exclusivement à des vitesses inférieures	2	0
8519 81 85		----- autres	7	0
8519 81 95		---- autres	2	0
8519 89		-- autres:		
		--- Appareils de reproduction du son, n'incorporant pas de dispositif d'enregistrement du son:		
8519 89 11		---- Électrophones, autres que ceux du n° 8519 20	2	0
8519 89 15		---- Machines à dicter	5	0
8519 89 19		---- autres	4,5	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8519 89 90		- - - autres	2	0
8521		Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques:		
8521 10		- à bandes magnétiques:		
8521 10 20		- - d'une largeur n'excédant pas 1,3 cm et permettant l'enregistrement ou la reproduction à une vitesse de défilement n'excédant pas 50 mm par seconde	14	0
8521 10 95		- - autres	8	0
8521 90 00		- autres	13,9	0
8522		Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils des n° 8519 à 8521:		
8522 10 00		- Lecteurs phonographiques	4	0
8522 90		- autres:		
8522 90 30		- - Aiguilles ou pointes: diamants, saphirs et autres pierres gemmes (précieuses ou fines) et pierres synthétiques ou reconstituées, montés ou non	exemption	0
		- - autres:		
		- - - Assemblages électroniques:		
8522 90 41		- - - - Assemblages sur circuits imprimés pour produits de la sous-position 8519 50 00	exemption	0

EU/CO/PE/Amexx I/fr 2803

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8522 90 49		---- autres	4	0
8522 90 70		--- Assemblages mono-cassette d'une épaisseur totale n'excédant pas 53 mm, du type utilisé pour la fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son	exemption	0
8522 90 80		--- autres	4	0
8523		Disques, bandes, dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs, "cartes intelligentes" et autres supports pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, même enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques, à l'exclusion des produits du chapitre 37:		
		- Supports magnétiques:		
8523 21 00		-- Cartes munies d'une piste magnétique	3,5	0
8523 29		-- autres:		
		--- Bandes magnétiques; disques magnétiques:		
8523 29 15		---- non enregistrés	exemption	0
		---- autres:		
8523 29 31		----- pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0
8523 29 33		----- pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8523 29 39		----- autres	3,5	0
8523 29 90		--- autres	3,5	0
8523 40		- Supports optiques:		
		- - non enregistrés;		
8523 40 11		- - - Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement n'excédant pas 900 méga octets, autres qu'effaçables	exemption	0
8523 40 13		- - - Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser d'une capacité d'enregistrement excédant 900 méga octets mais n'excédant pas 18 giga octets, autres qu'effaçables	exemption	0
8523 40 19		--- autres	exemption	0
		- - autres:		
		- - - Disques pour systèmes de lecture par faisceau laser:		
8523 40 25		---- pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0
		---- pour la reproduction du son uniquement:		
8523 40 31		----- d'un diamètre n'excédant pas 6,5 cm	3,5	0
8523 40 39		----- d'un diamètre excédant 6,5 cm	3,5	0
		----- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8523 40 45		----- pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
		----- autres:		
8523 40 51		----- Disques numériques versatiles (DVD)	3,5	0
8523 40 59		----- autres	3,5	0
		--- autres:		
8523 40 91		---- pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0
8523 40 93		---- pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
8523 40 99		---- autres	3,5	0
		- Supports à semi-conducteur:		
8523 51		- - Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs:		
8523 51 10		--- non enregistrés	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - autres:		
8523 51 91		- - - - pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0
8523 51 93		- - - - pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
8523 51 99		- - - - autres	3,5	0
8523 52		- - "Cartes intelligentes":		
8523 52 10		- - - incorporant au moins deux circuits intégrés électroniques	3,7	0
8523 52 90		- - - autres	exemption	0
8523 59		- - autres:		
8523 59 10		- - - non enregistrés	exemption	0
		- - - autres:		
8523 59 91		- - - - pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8523 59 93		--- pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
8523 59 99		--- autres	3.5	0
8523 80		- autres:		
8523 80 10		-- non enregistrés	exemption	0
		-- autres:		
8523 80 91		--- pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	exemption	0
8523 80 93		--- pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
8523 80 99		--- autres	3.5	0
8525		Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son; caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes:		
8525 50 00		- Appareils d'émission	3.6	0
8525 60 00		- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8525 80		- Caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes:		
		-- Caméras de télévision:		
8525 80 11		--- comportant au moins 3 tubes de prise de vues	3	0
8525 80 19		--- autres	4,9	0
8525 80 30		-- Appareils photographiques numériques	exemption	0
		-- Caméscopes:		
8525 80 91		--- permettant uniquement l'enregistrement du son et des images prises par la caméra de télévision	4,9	0
8525 80 99		--- autres	12,5	0
8526		Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande:		
8526 10 00		- Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	3,7	0
		- autres:		
8526 91		-- Appareils de radionavigation:		
8526 91 20		--- Récepteurs de radionavigation	3,7	0
8526 91 80		--- autres	3,7	0
8526 92 00		-- Appareils de radiotélécommande	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8527		Appareils récepteurs pour la radiodiffusion, même combinés, sous une même enveloppe, à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou à un appareil d'horlogerie:		
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure:		
8527 12		-- Radiocassettes de poche:		
8527 12 10		--- à système de lecture analogique et numérique	14	0
8527 12 90		--- autres	10	0
8527 13		-- autres appareils combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son:		
8527 13 10		--- à système de lecture par faisceau laser	12	0
		--- autres:		
8527 13 91		---- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14	0
8527 13 99		---- autres	10	0
8527 19 00		-- autres	exemption	0
		- Appareils récepteurs de radiodiffusion ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, du type utilisé dans les véhicules automobiles:		
8527 21		-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son:		
		--- capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières):		

Liste tarifaire de l'UE			
NC 2007		Description	Taux de base Catégorie
8527 21 20		---- à système de lecture par faisceau laser	14 0
		---- autres:	
8527 21 52		----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14 0
8527 21 59		----- autres	10 0
		--- autres:	
8527 21 70		---- à système de lecture par faisceau laser	14 0
		---- autres:	
8527 21 92		----- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14 0
8527 21 98		----- autres	10 0
8527 29 00		-- autres	12 0
		- autres:	
8527 91		-- combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son:	
		--- avec un ou plusieurs haut-parleurs incorporés sous une même enveloppe:	
8527 91 11		---- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14 0
8527 91 19		---- autres	10 0
		--- autres:	

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8527 91 35		---- à système de lecture par faisceau laser	12	0
		---- autres:		
8527 91 91		---- à cassettes et à système de lecture analogique et numérique	14	0
8527 91 99		---- autres	10	0
8527 92		-- non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son mais combinés à un appareil d'horlogerie:		
8527 92 10		-- Radioréveils	exemption	0
8527 92 90		-- autres	9	0
8527 99 00		-- autres	9	0
8528		Moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision; appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images:		
		- Moniteurs à tube cathodique:		
8528 41 00		-- des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471	exemption	0
8528 49		-- autres:		
8528 49 10		--- en noir et blanc ou en autres monochromes	14	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - - en couleurs:		
8528 49 35		- - - - présentant un rapport largeur/hauteur de l'écran inférieur à 1,5	14	0
		- - - - autres:		
8528 49 91		- - - - dont les paramètres d'analyse n'excèdent pas 625 lignes	14	0
8528 49 99		- - - - dont les paramètres d'analyse excèdent 625 lignes	14	0
		- autres moniteurs:		
8528 51 00		- - des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471	exemption	0
8528 59		- - autres:		
8528 59 10		- - - en noir et blanc ou en autres monochromes	14	0
8528 59 90		- - - en couleurs	14	0
		- Projecteurs:		
8528 61 00		- - des types exclusivement ou principalement destinés à une machine automatique de traitement de l'information du n° 8471	exemption	0
8528 69		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8528 69 10		- - - fonctionnant à l'aide d'un écran plat (par exemple, à dispositifs à cristaux liquides), permettant l'affichage d'informations numériques générées par une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
		- - - autres:		
8528 69 91		- - - - en noir et blanc ou en autres monochromes	2	0
8528 69 99		- - - - en couleurs	14	0
		- Appareils récepteurs de télévision, même incorporant un appareil récepteur de radiodiffusion ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ou des images:		
8528 71		- - non conçus pour incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo:		
		- - - Récepteurs de signaux vidéophoniques (tuners):		
8528 71 11		- - - - Assemblages électroniques destinés à être incorporés dans une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
8528 71 13		- - - - Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision ("modules séparés ayant une fonction de communication ")	exemption	0
8528 71 19		- - - - autres	14	0
8528 71 90		- - - autres	14	0

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8528 72		-- autres, en couleurs:		
8528 72 10		--- Téléprojecteurs	14	0
8528 72 20		--- Appareils incorporant un appareil d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique	14	0
		--- autres:		
		---- avec tube-image incorporé:		
		----- présentant un rapport largeur/hauteur de l'écran inférieur à 1,5 et dont la diagonale de l'écran:		
8528 72 31		----- n'exécède pas 42 cm	14	0
8528 72 33		----- excède 42 cm mais n'exécède pas 52 cm	14	0
8528 72 35		----- excède 52 cm mais n'exécède pas 72 cm	14	0
8528 72 39		----- excède 72 cm	14	0
		----- autres:		
		----- dont les paramètres d'analyse n'excèdent pas 625 lignes et dont la diagonale de l'écran:		
8528 72 51		----- n'exécède pas 75 cm	14	0
8528 72 59		----- excède 72 cm	14	0
8528 72 75		----- dont les paramètres d'analyse excèdent 625 lignes	14	0
		----- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8528 72 91		----- présentant un rapport largeur/hauteur de l'écran inférieur à 1,5	14	0
8528 72 99		----- autres	14	0
8528 73 00		-- autres, en noir et blanc ou en autres monochromes	2	0
8529		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8525 à 8528:		
8529 10		- Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types: parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles:		
		-- Antennes:		
8529 10 11		--- Antennes télescopiques et antennes foudets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles	5	0
		--- Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision:		
8529 10 31		---- pour réception par satellite	3,6	0
8529 10 39		---- autres	3,6	0
8529 10 65		--- Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, y compris celles à incorporer	4	0
8529 10 69		--- autres	3,6	0
8529 10 80		-- Filtres et séparateurs d'antennes	3,6	0
8529 10 95		-- autres	3,6	0

Liste tarifaire de l'UUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8529 90		- autres:		
8529 90 20		-- Parties d'appareils des sous-positions 8525 60 00, 8525 80 30, 8528 41 00, 8528 51 00 et 8528 61 00	exemption	0
		-- autres:		
		--- Meubles et coffrets:		
8529 90 41		---- en bois	2	0
8529 90 49		---- en autres matières	3	0
8529 90 65		--- Assemblages électroniques	3	0
		--- autres:		
8529 90 92		---- pour caméras de télévision des sous-positions 8525 80 11 et 8525 80 19 et appareils des n° 8527 et 8528	5	0
8529 90 97		---- autres	3	0
8530		Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, voies routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes (autres que ceux du n° 8608):		
8530 10 00		- Appareils pour voies ferrées ou similaires	1,7	0
8530 80 00		- autres appareils	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8530 90 00		- Parties	1,7	0
8531		Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (sonneries, sirènes, tableaux annonceurs, appareils avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie, par exemple), autres que ceux des n° 8512 ou 8530:		
8531 10		- Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires:		
8531 10 30		- - des types utilisés pour bâtiments	2,2	0
8531 10 95		- - autres	2,2	0
8531 20		- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED):		
8531 20 20		- - à diodes émettrices de lumière (LED)	exemption	0
		- - incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD):		
8531 20 40		- - - incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) à matrice active	exemption	0
8531 20 95		- - - autres	exemption	0
8531 80		- autres appareils:		
8531 80 20		- - Dispositifs de visualisation à écran plat	exemption	0
8531 80 95		- - autres	2,2	0
8531 90		- Parties:		

Liste tarifaire de PUE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8531 90 20		-- d'appareils du n° 8531 20 et de la sous-position 8531 80 20	exemption	0
8531 90 85		-- autres	2.2	0
8532		Condensateurs électriques, fixes, variables ou ajustables:		
8532 10 00		- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50 60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0.5 kvar (condensateurs de puissance)	exemption	0
		- autres condensateurs fixes:		
8532 21 00		-- au tantale	exemption	0
8532 22 00		-- électrolytiques à l'aluminium	exemption	0
8532 23 00		-- à diélectrique en céramique, à une seule couche	exemption	0
8532 24 00		-- à diélectrique en céramique, multicouches	exemption	0
8532 25 00		-- à diélectrique en papier ou en matières plastiques	exemption	0
8532 29 00		-- autres	exemption	0
8532 30 00		- Condensateurs variables ou ajustables	exemption	0
8532 90 00		- Parties	exemption	0
8533		Résistances électriques non chauffantes (y compris les rhéostats et les potentiomètres):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8533 10 00		- Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	exemption	0
		- autres résistances fixes:		
8533 21 00		- - pour une puissance n'excédant pas 20 W	exemption	0
8533 29 00		- - autres	exemption	0
		- Résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres) bobinées:		
8533 31 00		- - pour une puissance n'excédant pas 20 W	exemption	0
8533 39 00		- - autres	exemption	0
8533 40		- autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres):		
8533 40 10		- - pour une puissance n'excédant pas 20 W	exemption	0
8533 40 90		- - autres	exemption	0
8533 90 00		- Parties	exemption	0
8534 00		Circuits imprimés:		
		- ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts:		
8534 00 11		- - Circuits multicouches	exemption	0
8534 00 19		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8534 00 90		- comportant d'autres éléments passifs	exemption	0
8535		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, coupe-circuit, parafoudres, limiteurs de tension, étaleurs d'ondes, prises de courant et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension excédant 1 000 V:		
8535 10 00		- Fusibles et coupe-circuit à fusibles	2,7	0
		- Disjoncteurs:		
8535 21 00		-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7	0
8535 29 00		-- autres	2,7	0
8535 30		- Sectionneurs et interrupteurs		
8535 30 10		-- pour une tension inférieure à 72,5 kV	2,7	0
8535 30 90		-- autres	2,7	0
8535 40 00		- Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes	2,7	0
8535 90 00		- autres	2,7	0
8536		Appareillage pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques (interrupteurs, commutateurs, relais, coupe-circuit, étaleurs d'ondes, fiches et prises de courant, douilles pour lampes et autres connecteurs, boîtes de jonction, par exemple), pour une tension n'excédant pas 1 000 V; connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8536 10		- Fusibles et coupe-circuit à fusibles:		
8536 10 10		- - pour une intensité n'excédant pas 10 A	2,3	0
8536 10 50		- - pour une intensité excédant 10 A mais n'excédant pas 63 A	2,3	0
8536 10 90		- - pour une intensité excédant 63 A	2,3	0
8536 20		- Disjoncteurs:		
8536 20 10		- - pour une intensité n'excédant pas 63 A	2,3	0
8536 20 90		- - pour une intensité excédant 63 A	2,3	0
8536 30		- autres appareils pour la protection des circuits électriques:		
8536 30 10		- - pour une intensité n'excédant pas 16 A	2,3	0
8536 30 30		- - pour une intensité excédant 16 A mais n'excédant pas 125 A	2,3	0
8536 30 90		- - pour une intensité excédant 125 A	2,3	0
		- Relais:		
8536 41		- - pour une tension n'excédant pas 60 V:		
8536 41 10		- - - pour une intensité n'excédant pas 2 A	2,3	0
8536 41 90		- - - pour une intensité excédant 2 A	2,3	0
8536 49 00		- - autres	2,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8536 50		- autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs:		
8536 50 03		-- Interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique (interrupteurs CA à thyristor isolé)	exemption	0
8536 50 05		-- Interrupteurs électroniques, y compris interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique (technologie chip-on-chip)	exemption	0
8536 50 07		-- Interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant n'excédant pas 11 A	exemption	0
		-- autres:		
		--- pour une tension n'excédant pas 60 V:		
8536 50 11		---- à touche ou à bouton	2,3	0
8536 50 15		---- rotatifs	2,3	0
8536 50 19		---- autres	2,3	0
8536 50 80		--- autres	2,3	0
		- Douilles pour lampes, fiches et prises de courant:		
8536 61		-- Douilles pour lampes:		
8536 61 10		--- Douilles Edison	2,3	0
8536 61 90		--- autres	2,3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8536 69	-- autres:			
8536 69 10	--- pour câbles coaxiaux		exemption	0
8536 69 30	--- pour circuits imprimés		exemption	0
8536 69 90	--- autres		2,3	0
8536 70 00	- Connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques		3	0
8536 90	- autres appareils:			
8536 90 01	-- Éléments préfabriqués pour canalisations électriques		2,3	0
8536 90 10	-- Connexions et éléments de contact pour fils et câbles		exemption	0
8536 90 20	-- Testeurs de disques (wafers) à semi-conducteur		exemption	0
8536 90 85	-- autres		2,3	0
8537	Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports comportant plusieurs appareils des n° 8535 ou 8536, pour la commande ou la distribution électrique, y compris ceux incorporant des instruments ou appareils du chapitre 90 ainsi que les appareils de commande numérique, autres que les appareils de commutation du n° 8517:			
8537 10	- pour une tension n'excédant pas 1 000 V:			
8537 10 10	-- Armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information		2,1	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- autres:		
8537 10 91		--- Appareils de commande à mémoire programmable	2,1	0
8537 10 99		--- autres	2,1	0
8537 20		- pour une tension excédant 1 000 V:		
8537 20 91		-- pour une tension excédant 1 000 V mais n'excédant pas 72,5 kV	2,1	0
8537 20 99		-- pour une tension excédant 72,5 kV	2,1	0
8538		Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537:		
8538 10 00		- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 8537, dépourvus de leurs appareils	2,2	0
8538 90		- autres:		
		-- pour testeurs de disques (wafers) à semi-conducteur de la sous-position 8536 90 20:		
8538 90 11		--- Assemblages électroniques	3,2	0
8538 90 19		--- autres	1,7	0
		-- autres:		
8538 90 91		--- Assemblages électroniques	3,2	0
8538 90 99		--- autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8539		Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge, y compris les articles dits "phares et projecteurs scellés" et les lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc:		
8539 10 00		- Articles dits "phares et projecteurs scellés"	2,7	0
		- autres lampes et tubes à incandescence, à l'exclusion de ceux à rayons ultraviolets ou infrarouges:		
8539 21		-- halogènes, au tungstène:		
8539 21 30		--- des types utilisés pour motos ou autres véhicules automobiles	2,7	0
		--- autres, d'une tension:		
8539 21 92		---- excédant 100 V	2,7	0
8539 21 98		---- n'excédant pas 100 V	2,7	0
8539 22		-- autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension excédant 100 V:		
8539 22 10		--- à réflecteurs	2,7	0
8539 22 90		--- autres	2,7	0
8539 29		-- autres:		
8539 29 30		--- des types utilisés pour motos ou autres véhicules automobiles	2,7	0
		--- autres, d'une tension:		
8539 29 92		---- excédant 100 V	2,7	0
8539 29 98		---- n'excédant pas 100 V	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons ultraviolets:		
8539 31		-- fluorescents, à cathode chaude:		
8539 31 10		--- à deux culots	2.7	0
8539 31 90		--- autres	2.7	0
8539 32		-- Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique:		
8539 32 10		--- à vapeur de mercure	2.7	0
8539 32 50		--- à vapeur de sodium	2.7	0
8539 32 90		--- à halogénure métallique	2.7	0
8539 39 00		-- autres	2.7	0
		- Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc:		
8539 41 00		-- Lampes à arc	2.7	0
8539 49		-- autres:		
8539 49 10		--- à rayons ultraviolets	2.7	0
8539 49 30		--- à rayons infrarouges	2.7	0
8539 90		- Parties:		
8539 90 10		-- Culots	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8539 90 90		-- autres	2,7	0
8540		Lampes, tubes et valves électroniques à cathode chaude, à cathode froide ou à photocathode (lampes, tubes et valves à vide, à vapeur ou à gaz, tubes redresseurs à vapeur de mercure, tubes cathodiques, tubes et valves pour caméras de télévision, par exemple)		
		- Tubes cathodiques pour récepteurs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo:		
8540 11		-- en couleurs:		
		--- présentant un rapport largeur/hauteur de l'écran inférieur à 1,5 et dont la diagonale de l'écran:		
8540 11 11		---- n'exécède pas 42 cm	14	0
8540 11 13		---- excède 42 cm mais n'exécède pas 52 cm	14	0
8540 11 15		---- excède 52 cm mais n'exécède pas 72 cm	14	0
8540 11 19		---- excède 72 cm	14	0
		--- autres, dont la diagonale de l'écran:		
8540 11 91		---- n'exécède pas 75 cm	14	0
8540 11 99		---- excède 75 cm	14	0
8540 12 00		-- en noir et blanc ou en autres monochromes	7,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8540 20		- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode;		
8540 20 10		- - Tubes pour caméras de télévision	2,7	0
8540 20 80		- - autres tubes	2,7	0
8540 40 00		- Tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs avec un écran phosphorique d'espacement à points inférieur à 0,4 mm	2,6	0
8540 50 00		- Tubes de visualisation des données graphiques en noir et blanc ou en autres monochromes	2,6	0
8540 60 00		- autres tubes cathodiques	2,6	0
		- Tubes pour hyperfréquences (magnétrons, klystrons, tubes à ondes progressives, carcinotrons, par exemple), à l'exclusion des tubes commandés par grille;		
8540 71 00		- - Magnétrons	2,7	0
8540 72 00		- - Klystrons	2,7	0
8540 79 00		- - autres	2,7	0
		- autres lampes, tubes et valves;		
8540 81 00		- - Tubes de réception ou d'amplification	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8540 89 00		-- autres	2,7	0
		- Parties:		
8540 91 00		-- de tubes cathodiques	2,7	0
8540 99 00		-- autres	2,7	0
8541		Diodes, transistors et dispositifs similaires à semi-conducteur; dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière; cristaux piézo-électriques montés:		
8541 10 00		- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière	exemption	0
		- Transistors, autres que les phototransistors:		
8541 21 00		-- à pouvoir de dissipation inférieur à 1 W	exemption	0
8541 29 00		-- autres	exemption	0
8541 30 00		- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	exemption	0
8541 40		- Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y compris les cellules photovoltaïques même assemblées en modules ou constituées en panneaux; diodes émettrices de lumière;		
8541 40 10		-- Diodes émettrices de lumière, y compris les diodes laser	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8541 40 90		- - autres	exemption	0
8541 50 00		- autres dispositifs à semi-conducteur	exemption	0
8541 60 00		- Cristaux piézo-électriques montés	exemption	0
8541 90 00		- Parties	exemption	0
8542		Circuits intégrés électroniques:		
		- Circuits intégrés électroniques:		
8542 31		- - Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits:		
8542 31 10		- - - Marchandises mentionnées dans la note de position 8 b 3) du présent chapitre	exemption	0
8542 31 90		- - - autres	exemption	0
8542 32		- - Mémoires:		
8542 32 10		- - - Marchandises mentionnées dans la note de position 8 b 3) du présent chapitre	exemption	0
		- - - autres:		
		- - - - Mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (D-RAMs):		
8542 32 31		- - - - dont la capacité de mémorisation n'exécède pas 512 Mbits	exemption	0
8542 32 39		- - - - dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	exemption	0
8542 32 45		- - - - Mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAMs), y compris les antémémoires à lecture-écriture à accès aléatoire (cache-RAMs)	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8542 32 55		---- Mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux rayons ultraviolets (EPROMs)	exemption	0
		---- Mémoires à lecture exclusivement, effaçables électriquement, programmables (EEPROMs), y compris les flash EEPROMs:		
		---- Flash EEPROMs:		
8542 32 61		----- dont la capacité de mémorisation n'excède pas 512 Mbits	exemption	0
8542 32 69		----- dont la capacité de mémorisation excède 512 Mbits	exemption	0
8542 32 75		----- autres	exemption	0
8542 32 90		---- autres mémoires	exemption	0
8542 33 00		-- Amplificateurs	exemption	0
8542 39		-- autres:		
8542 39 10		--- Marchandises mentionnées dans la note de position 8 b 3) du présent chapitre	exemption	0
8542 39 90		--- autres	exemption	0
8542 90 00		- Parties	exemption	0
8543		Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
8543 10 00		- Accélérateurs de particules	4	0
8543 20 00		- Générateurs de signaux	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8543 30 00		- Machines et appareils de galvanoplastie, électrolyse ou électrophorèse	3,7	0
8543 70		- autres machines et appareils:		
8543 70 10		-- Machines électriques avec fonctions de traduction ou de dictionnaire	exemption	0
8543 70 30		-- Amplificateurs d'antennes	3,7	0
		-- Bancs et ciels solaires et appareils similaires pour le bronzage:		
		--- fonctionnant avec des tubes fluorescents à rayons ultraviolets A:		
8543 70 51		---- dont le tube le plus long ne peut excéder 100 cm	3,7	0
8543 70 55		---- autres	3,7	0
8543 70 59		--- autres	3,7	0
8543 70 60		-- Électrificateurs de clôtures	3,7	0
8543 70 90		-- autres	3,7	0
8543 90 00		- Parties	3,7	0
8544		Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité (même laqués ou oxydés anodiquement), munis ou non de pièces de connexion; câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion;		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Fils pour bobinages:		
8544 11		-- en cuivre:		
8544 11 10		--- émaillés ou laqués	3,7	0
8544 11 90		--- autres	3,7	0
8544 19		-- autres:		
8544 19 10		--- émaillés ou laqués	3,7	0
8544 19 90		--- autres	3,7	0
8544 20 00		- Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux	3,7	0
8544 30 00		- Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	3,7	0
		- autres conducteurs électriques, pour tensions n'excédant pas 1 000 V:		
8544 42		-- munis de pièces de connexion:		
8544 42 10		--- des types utilisés pour les télécommunications	exemption	0
8544 42 90		--- autres	3,3	0
8544 49		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8544 49 20		--- des types utilisés pour les télécommunications, pour tensions n'excédant pas 80 V	exemption	0
		--- autres:		
8544 49 91		---- Fils et câbles, d'un diamètre de brin excédant 0,51 mm	3,7	0
		---- autres:		
8544 49 93		----- pour tensions n'excédant pas 80 V	3,7	0
8544 49 95		----- pour tensions excédant 80 V mais inférieure à 1 000 V	3,7	0
8544 49 99		----- pour une tension de 1 000 V	3,7	0
8544 60		- autres conducteurs électriques, pour tensions excédant 1 000 V:		
8544 60 10		-- avec conducteur en cuivre	3,7	0
8544 60 90		-- avec autres conducteurs	3,7	0
8544 70 00		- Câbles de fibres optiques	exemption	0
8545		Électrodes en charbon, balais en charbon, charbons pour lampes ou pour piles et autres articles en graphite ou en autre carbone, avec ou sans métal, pour usages électriques:		
		- Électrodes:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8545 11 00		- - des types utilisés pour fours	2,7	0
8545 19		- - autres:		
8545 19 10		- - - Électrodes pour installations d'électrolyse	2,7	0
8545 19 90		- - - autres	2,7	0
8545 20 00		- Balais	2,7	0
8545 90		- autres:		
8545 90 10		- - Résistances chauffantes	1,7	0
8545 90 90		- - autres	2,7	0
8546		Isolateurs en toutes matières pour l'électricité:		
8546 10 00		- en verre	3,7	0
8546 20		- en céramique:		
8546 20 10		- - sans parties métalliques	4,7	0
		- - avec parties métalliques:		
8546 20 91		- - - pour lignes aériennes de transport d'énergie ou pour lignes de traction	4,7	0
8546 20 99		- - - autres	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8546 90		- autres:		
8546 90 10		- - en matières plastiques	3.7	0
8546 90 90		- - autres	3.7	0
8547		Pièces isolantes, entièrement en matières isolantes ou comportant de simples pièces métalliques d'assemblage (douilles à pas de vis, par exemple) noyées dans la masse, pour machines, appareils ou installations électriques, autres que les isolateurs du n° 8546; tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement:		
8547 10		- Pièces isolantes en céramique:		
8547 10 10		- - contenant en poids 80 % ou plus d'oxydes métalliques	4.7	0
8547 10 90		- - autres	4.7	0
8547 20 00		- Pièces isolantes en matières plastiques	3.7	0
8547 90 00		- autres	3.7	0
8548		Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage; parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre:		
8548 10		- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques; piles et batteries de piles électriques hors d'usage et accumulateurs électriques hors d'usage:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8548 10 10		-- Piles et batteries de piles électriques hors d'usage	4.7	0
		-- Accumulateurs électriques hors d'usage:		
8548 10 21		--- Accumulateurs au plomb	2.6	0
8548 10 29		--- autres	2.6	0
		-- Déchets et débris de piles, de batteries de piles et d'accumulateurs électriques:		
8548 10 91		--- contenant du plomb	exemption	0
8548 10 99		--- autres	exemption	0
8548 90		- autres:		
8548 90 20		-- Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que, par exemple, les piles (stack) D-RAM et modules	exemption	0
8548 90 90		-- autres	2.7	0
XVII		SECTION XVII - MATÉRIEL DE TRANSPORT		
86		CHAPITRE 86 - VÉHICULES ET MATÉRIEL POUR VOIES FERRÉES OU SIMILAIRES ET LEURS PARTIES; APPAREILS MÉCANIQUES (Y COMPRIS ÉLECTROMÉCANIQUES) DE SIGNALISATION POUR VOIES DE COMMUNICATIONS		
8601		Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité ou à accumulateurs électriques:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8601 10 00		- à source extérieure d'électricité	1,7	0
8601 20 00		- à accumulateurs électriques	1,7	0
8602		Autres locomotives et locotracteurs; tenders:		
8602 10 00		- Locomotives diesel-électrique	1,7	0
8602 90 00		- autres	1,7	0
8603		Automotrices et autorails, autres que ceux du n° 8604:		
8603 10 00		- à source extérieure d'électricité	1,7	0
8603 90 00		- autres	1,7	0
8604 00 00		Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple)	1,7	0
8605 00 00		Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 8604)	1,7	0
8606		Wagons pour le transport sur rail de marchandises:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8606 10 00		- Wagons-citernes et similaires	1,7	0
8606 30 00		- Wagons à déchargement automatique, autres que ceux du n° 8606 10	1,7	0
		- autres:		
8606 91		-- couverts et fermés:		
8606 91 10		--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	1,7	0
8606 91 80		--- autres	1,7	0
8606 92 00		-- ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombeaux)	1,7	0
8606 99 00		-- autres	1,7	0
8607		Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires:		
		- Bogies, bissels, essieux et roues, et leurs parties:		
8607 11 00		-- Bogies et bissels de traction	1,7	0
8607 12 00		-- autres bogies et bissels	1,7	0
8607 19		-- autres, y compris les parties:		
		--- Essieux, montés ou non; roues et leurs parties:		
8607 19 01		---- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8607 19 11		---- en aciers estampés	2,7	0
8607 19 18		---- autres	2,7	0
		- - - Parties de bogies, bissels et similaires:		
8607 19 91		---- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8607 19 99		---- autres	1,7	0
		- Freins et leurs parties:		
8607 21		-- Freins à air comprimé et leurs parties:		
8607 21 10		- - - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,7	0
8607 21 90		- - - autres	1,7	0
8607 29		-- autres:		
8607 29 10		- - - coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,7	0
8607 29 90		- - - autres	1,7	0
8607 30		- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de choc, et leurs parties:		
8607 30 01		-- coulés ou moulés en fonte, fer ou acier	1,7	0
8607 30 99		-- autres	1,7	0
		- autres:		
8607 91		-- de locomotives ou de locotracteurs:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8607 91 10		--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7	0
		--- autres:		
8607 91 91		---- coulées ou moulées en fonte, fer ou acier	1,7	0
8607 91 99		---- autres	1,7	0
8607 99		-- autres:		
8607 99 10		--- Boîtes d'essieux et leurs parties	3,7	0
8607 99 30		--- Caisses et leurs parties	1,7	0
8607 99 50		--- Châssis et leurs parties	1,7	0
8607 99 90		--- autres	1,7	0
8608 00		Matériel fixe de voies ferrées ou similaires; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation, de sécurité, de contrôle ou de commande pour voies ferrées ou similaires, routières ou fluviales, aires ou parcs de stationnement, installations portuaires ou aérodromes; leurs parties:		
8608 00 10		- Matériel fixe et appareils pour voies ferrées	1,7	0
8608 00 30		- autres appareils	1,7	0
8608 00 90		- Parties	1,7	0
8609 00		Cadres et conteneurs (y compris les conteneurs-citernes et les conteneurs-réservoirs) spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport:		
8609 00 10		- Conteneurs munis de blindage en plomb de protection contre les radiations, pour le transport des matières radioactives (Euratom)	exemption	0
8609 00 90		- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
87		CHAPITRE 87 - VOITURES AUTOMOBILES, TRACTEURS, CYCLES ET AUTRES VÉHICULES TERRESTRES. LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
8701		Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 8709):		
8701 10 00		- Motoculteurs	3	0
8701 20		- Tracteurs routiers pour semi-remorques:		
8701 20 10		- - neufs	16	0
8701 20 90		- - usagés	16	0
8701 30		- Tracteurs à chenilles:		
8701 30 10		- - Véhicules conçus pour l'aménagement et l'entretien des pistes de neige	exemption	0
8701 30 90		- - autres	exemption	0
8701 90		- autres:		
		- - Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers (à l'exclusion des motoculteurs), à roues:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - neufs, d'une puissance de moteur:		
8701 90 11		- - - - n'excédant pas 18 kW	exemption	0
8701 90 20		- - - - excédant 18 kW mais n'excédant pas 37 kW	exemption	0
8701 90 25		- - - - excédant 37 kW mais n'excédant pas 59 kW	exemption	0
8701 90 31		- - - - excédant 59 kW mais n'excédant pas 75 kW	exemption	0
8701 90 35		- - - - excédant 75 kW mais n'excédant pas 90 kW	exemption	0
8701 90 39		- - - - excédant 90 kW	exemption	0
8701 90 50		- - - usagés	exemption	0
8701 90 90		- - autres	7	0
8702		Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus, chauffeur inclus:		
8702 10		- à moteur à piston à allumage par compression (diesel et semi-diesel):		
		- - d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ :		
8702 10 11		- - - neufs	16	0
8702 10 19		- - - usagés	16	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		-- d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ :		
8702 10 91		--- neufs	10	0
8702 10 99		--- usagés	10	0
8702 90		- autres:		
		-- à moteur à piston à allumage par étincelles:		
		--- d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³ :		
8702 90 11		---- neufs	16	0
8702 90 19		---- usagés	16	0
		--- d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ :		
8702 90 31		---- neufs	10	0
8702 90 39		---- usagés	10	0
8702 90 90		-- autres	10	0
8703		Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 8702), y compris les voitures du type "break" et les voitures de course:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8703 10		- Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige; véhicules spéciaux pour le transport de personnes sur les terrains de golf et véhicules similaires;		
8703 10 11		- - Véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles	5	0
8703 10 18		- - autres	10	0
		- autres véhicules, à moteur à piston alternatif à allumage par étincelles:		
8703 21		- - d'une cylindrée n'excédant pas 1 000 cm ³ :		
8703 21 10		- - - neufs	10	0
8703 21 90		- - - usagés	10	0
8703 22		- - d'une cylindrée excédant 1 000 cm ³ mais n'excédant pas 1 500 cm ³ :		
8703 22 10		- - - neufs	10	0
8703 22 90		- - - usagés	10	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8703 23		-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 3 000 cm ³ :		
		--- neufs:		
8703 23 11		---- Caravanes automotrices	10	0
8703 23 19		---- autres	10	0
8703 23 90		--- usagés	10	0
8703 24		-- d'une cylindrée excédant 3 000 cm ³ :		
8703 24 10		--- neufs	10	0
8703 24 90		--- usagés	10	0
		- autres véhicules, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semidiesel):		
8703 31		-- d'une cylindrée n'excédant pas 1 500 cm ³ :		
8703 31 10		--- neufs	10	0
8703 31 90		--- usagés	10	0
8703 32		-- d'une cylindrée excédant 1 500 cm ³ mais n'excédant pas 2 500 cm ³ :		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - - neufs:		
8703 32 11		- - - - Caravanes automotrices	10	0
8703 32 19		- - - - autres	10	0
8703 32 90		- - - usagés	10	0
8703 33		- - d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ :		
		- - - neufs:		
8703 33 11		- - - - Caravanes automotrices	10	0
8703 33 19		- - - - autres	10	0
8703 33 90		- - - usagés	10	0
8703 90		- autres:		
8703 90 10		- - Véhicules à moteurs électriques	10	0
8703 90 90		- - autres	10	0
8704		Véhicules automobiles pour le transport de marchandises:		
8704 10		- Tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier:		
8704 10 10		- - à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) ou par étincelles	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8704 10 90	-- autres		exemption	0
	- autres, à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel):			
8704 21	-- d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t:			
8704 21 10	--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)		3,5	0
	--- autres:			
	---- à moteur d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ :			
8704 21 31	---- - neufs		22	0
8704 21 39	---- - usagés		22	0
	---- à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ :			
8704 21 91	---- - neufs		10	0
8704 21 99	---- - usagés		10	0
8704 22	-- d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 20 t:			

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8704 22 10		- - - spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	3,5	0
		- - - autres:		
8704 22 91		- - - - neufs	22	0
8704 22 99		- - - - usagés	22	0
8704 23		- - d'un poids en charge maximal excédant 20 t:		
8704 23 10		- - spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	3,5	0
		- - - autres:		
8704 23 91		- - - - neufs	22	0
8704 23 99		- - - - usagés	22	0
		- autres, à moteur à piston à allumage par étincelles:		
8704 31		- - d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t:		
8704 31 10		- - spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	3,5	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - - autres:		
		- - - - à moteur d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³ :		
8704 31 31		- - - - - neufs	22	0
8704 31 39		- - - - - usagés	22	0
		- - - - à moteur d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ :		
8704 31 91		- - - - - neufs	10	0
8704 31 99		- - - - - usagés	10	0
8704 32		- - d'un poids en charge maximal excédant 5 t:		
8704 32 10		- - - spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	3,5	0
		- - - autres:		
8704 32 91		- - - - neufs	22	0
8704 32 99		- - - - usagés	22	0
8704 90 00		- autres	10	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8705		Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions-bétonnières, voitures balayeuses, voitures épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques, par exemple):		
8705 10 00		- Camions-grues	3,7	0
8705 20 00		- Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	3,7	0
8705 30 00		- Voitures de lutte contre l'incendie	3,7	0
8705 40 00		- Camions-bétonnières	3,7	0
8705 90		- autres:		
8705 90 10		- - Voitures dépanneuses	3,7	0
8705 90 30		- - Voitures-pompes à béton	3,7	0
8705 90 90		- - autres	3,7	0
8706 00		Châssis des véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, équipés de leur moteur:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Châssis des tracteurs du n° 8701; châssis des véhicules automobiles des n° 8702, 8703 ou 8704 avec moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée excédant 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée excédant 2 800 cm ³ .		
8706 00 11		- - de véhicules automobiles du n° 8702 ou de véhicules automobiles du n° 8704	19	0
8706 00 19		- - autres	6	0
		- autres:		
8706 00 91		- - de véhicules automobiles du n° 8703	4,5	0
8706 00 99		- - autres	10	0
8707		Carrosseries des véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, y compris les cabines:		
8707 10		- des véhicules du n° 8703:		
8707 10 10		- - destinés à l'industrie du montage	4,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8707 10 90		- - autres	4,5	0
8707 90		- autres:		
8707 90 10		- - destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	4,5	0
8707 90 90		- - autres	4,5	0
8708		Parties et accessoires des véhicules automobiles des n° 8701 à 8705:		
8708 10		- Pare-chocs et leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8708 10 10		- - destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
8708 10 90		- - autres	4,5	0
		- autres parties et accessoires de carrosseries (y compris les cabines):		
8708 21		- - Ceintures de sécurité:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 21 10		--- destinées à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
8708 21 90		--- autres	4,5	0
8708 29		--- autres:		
8708 29 10		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 29 90		- - - autres	4,5	0
8708 30		- Freins et servo-freins; leurs parties:		
8708 30 10		- - destinées à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		- - autres:		
8708 30 91		- - - pour freins à disques	4,5	0
8708 30 99		- - - autres	4,5	0
8708 40		- Boîtes de vitesses et leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8708 40 20		-- destinées à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		-- autres:		
8708 40 50		--- Boîtes de vitesses	4.5	0
		--- Parties:		
8708 40 91		---- en aciers estampés	4.5	0
8708 40 99		---- autres	3.5	0
8708 50		- Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs; leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 50 20		- - destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		- - autres:		
8708 50 35		- - - Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et essieux porteurs	4,5	0
		- - - Parties:		
8708 50 55		- - - - en aciers estampés	4,5	0
		- - - - autres:		
8708 50 91		- - - - - pour essieux porteurs	4,5	0
8708 50 99		- - - - - autres	3,5	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 70		- Roues, leurs parties et accessoires:		
8708 70 10		-- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		-- autres:		
8708 70 50		--- Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium	4,5	0
8708 70 91		--- Parties de roues coulées d'une seule pièce en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier	3	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 70 99		- - - autres	4,5	0
8708 80		- Systèmes de suspension et leurs parties (y compris les amortisseurs de suspension):		
8708 80 20		- - destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		- - autres:		
8708 80 35		- - - Amortisseurs de suspension	4,5	0
8708 80 55		- - - Barres stabilisatrices; barres de torsion	3,5	0
		- - - autres:		
8708 80 91		- - - - en aciers estampés	4,5	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8708 80 99		---- autres	3,5	0
		- autres parties et accessoires:		
8708 91		-- Radiateurs et leurs parties:		
8708 91 20		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		--- autres:		
8708 91 35		---- Radiateurs	4,5	0
		---- Parties:		
8708 91 91		----- en aciers estampés	4,5	0
8708 91 99		----- autres	3,5	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8708 92		-- Silencieux et tuyaux d'échappement; leurs parties:		
8708 92 20		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		--- autres:		
8708 92 35		---- Silencieux et tuyaux d'échappement	4,5	0
		---- Parties:		
8708 92 91		----- en aciers estampés	4,5	0
8708 92 99		----- autres	3,5	0
8708 93		-- Embrayages et leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 93 10		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
8708 93 90		--- autres	4.5	0
8708 94		-- Volants, colonnes et boîtiers de direction: leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 94 20		- - - destinés à l'industrie du montage: des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		- - - autres:		
8708 94 35		- - - - Volants, colonnes et boîtiers de direction	4,5	0
		- - - - Parties:		
8708 94 91		- - - - - en aciers estampés	4,5	0
8708 94 99		- - - - - autres	3,5	0
8708 95		- - Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags): leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 95 10		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		--- autres:		
8708 95 91		---- en aciers estampés	4,5	0
8708 95 99		---- autres	3,5	0
8708 99		-- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8708 99 10		--- destinés à l'industrie du montage: des motoculteurs du n° 8701 10, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704 à moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel), d'une cylindrée n'excédant pas 2 500 cm ³ ou avec moteur à piston à allumage par étincelles d'une cylindrée n'excédant pas 2 800 cm ³ , des véhicules automobiles du n° 8705	3	0
		--- autres:		
8708 99 93		--- - en aciers estampés	4,5	0
8708 99 97		--- - autres	3,5	0
8709		Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances; chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares; leurs parties;		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Chariots:		
8709 11		-- électriques:		
8709 11 10		--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	2	0
8709 11 90		--- autres	4	0
8709 19		-- autres:		
8709 19 10		--- spécialement conçus pour le transport des produits à forte radioactivité (Euratom)	2	0
8709 19 90		--- autres	4	0
8709 90 00		- Parties	3,5	0
8710 00 00		Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties	1,7	0
8711		Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8711 10 00		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	8	0
8711 20		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³ :		
8711 20 10		-- Scooters	8	0
		-- autres, d'une cylindrée:		
8711 20 91		--- excédant 50 cm ³ mais n'excédant pas 80 cm ³	8	0
8711 20 93		--- excédant 80 cm ³ mais n'excédant pas 125 cm ³	8	0
8711 20 98		--- excédant 125 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	8	0
8711 30		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³ :		
8711 30 10		-- d'une cylindrée excédant 250 cm ³ mais n'excédant pas 380 cm ³	6	0
8711 30 90		-- d'une cylindrée excédant 380 cm ³ mais n'excédant pas 500 cm ³	6	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8711 40 00		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 500 cm ³ mais n'excédant pas 800 cm ³	6	0
8711 50 00		- à moteur à piston alternatif, d'une cylindrée excédant 800 cm ³	6	0
8711 90 00		- autres	6	0
8712 00		Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur:		
8712 00 10		- sans roulements à billes	15	0
		- autres:		
8712 00 30		- - Bicyclettes	14	0
8712 00 80		- - autres	15	0
8713		Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion:		
8713 10 00		- sans mécanisme de propulsion	exemption	0
8713 90 00		- autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8714		Parties et accessoires des véhicules des n° 8711 à 8713:		
		- de motocycles (y compris les cyclomoteurs):		
8714 11 00		- - Selles	3,7	0
8714 19 00		- - autres	3,7	0
8714 20 00		- de fauteuils roulants ou d'autres véhicules pour invalides	exemption	0
		- autres:		
8714 91		- - Cadres et fourches, et leurs parties:		
8714 91 10		- - - Cadres	4,7	0
8714 91 30		- - - Fourches	4,7	0
8714 91 90		- - - Parties	4,7	0
8714 92		- - Jantes et rayons:		
8714 92 10		- - - Jantes	4,7	0
8714 92 90		- - - Rayons	4,7	0
8714 93		- - Moyeux (autres que les moyeux à frein) et pignons de roues libres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8714 93 10		- - - Moyeux	4,7	0
8714 93 90		- - - Pignons de roues libres	4,7	0
8714 94		- - Freins, y compris les moyeux à frein, et leurs parties:		
8714 94 10		- - - Moyeux à frein	4,7	0
8714 94 30		- - - autres freins	4,7	0
8714 94 90		- - - Parties	4,7	0
8714 95 00		- - Selles	4,7	0
8714 96		- - Pédales et pédaliers, et leurs parties:		
8714 96 10		- - - Pédales	4,7	0
8714 96 30		- - - Pédaliers	4,7	0
8714 96 90		- - - Parties	4,7	0
8714 99		- - autres:		
8714 99 10		- - - Guidons	4,7	0
8714 99 30		- - - Porte-bagages	4,7	0
8714 99 50		- - - Dérailleurs	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8714 99 90		- - - autres; parties	4.7	0
8715 00		Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties:		
8715 00 10		- Landaus, poussettes et voitures similaires	2.7	0
8715 00 90		- Parties	2.7	0
8716		Remorques et semi-remorques pour tous véhicules; autres véhicules non automobiles; leurs parties:		
8716 10		- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane:		
8716 10 10		- - pliantes	2.7	0
		- - autres, d'un poids:		
8716 10 91		- - - n'excédant pas 750 kg	2.7	0
8716 10 94		- - - excédant 750 kg mais n'excédant pas 1 600 kg	2.7	0
8716 10 96		- - - excédant 1 600 kg mais n'excédant pas 3 500 kg	2.7	0
8716 10 99		- - - excédant 3 500 kg	2.7	0
8716 20 00		- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- autres remorques et semi-remorques pour le transport des marchandises:		
8716 31 00		- - Citernes	2.7	0
8716 39		- - autres:		
8716 39 10		- - - spécialement conçues pour le transport de produits à forte radioactivité (Euratom)	2.7	0
		- - - autres:		
		- - - - neuves:		
8716 39 30		- - - - Semi-remorques	2.7	0
		- - - - autres:		
8716 39 51		- - - - - à un essieu	2.7	0
8716 39 59		- - - - - autres	2.7	0
8716 39 80		- - - - usagées	2.7	0
8716 40 00		- autres remorques et semi-remorques	2.7	0
8716 80 00		- autres véhicules	1.7	0
8716 90		- Parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8716 90 10		- - Châssis	1,7	0
8716 90 30		- - Carrosseries	1,7	0
8716 90 50		- - Essieux	1,7	0
8716 90 90		- - autres parties	1,7	0
88		CHAPITRE 88 - NAVIGATION AÉRIENNE OU SPATIALE		
8801 00		Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur:		
8801 00 10		- Ballons et dirigeables; planeurs et ailes volantes	3,7	0
8801 00 90		- autres	2,7	0
8802		Autres véhicules aériens (hélicoptères, avions, par exemple); véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux:		
		- Hélicoptères:		
8802 11 00		- - d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,5	0
8802 12 00		- - d'un poids à vide excédant 2 000 kg	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8802 20 00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide n'excédant pas 2 000 kg	7,7	0
8802 30 00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 2 000 kg mais n'excédant pas 15 000 kg	2,7	0
8802 40 00		- Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide excédant 15 000 kg	2,7	0
8802 60		- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux;		
8802 60 10		- - Véhicules spatiaux (y compris les satellites)	4,2	0
8802 60 90		- - Véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	4,2	0
8803		Parties des appareils des n° 8801 ou 8802:		
8803 10 00		- Hélices et rotors, et leurs parties	2,7	0
8803 20 00		- Trains d'atterrissage et leurs parties	2,7	0
8803 30 00		- autres parties d'avions ou d'hélicoptères	2,7	0
8803 90		- autres:		
8803 90 10		- - de cerfs-volants	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8803 90 20		- - de véhicules spatiaux (y compris les satellites)	1,7	0
8803 90 30		- - de véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	1,7	0
8803 90 90		- - autres	2,7	0
8804 00 00		Parachutes (y compris les parachutes dirigeables et les parapentes) et rotochutes; leurs parties et accessoires	2,7	0
8805		Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires; appareils au sol d'entraînement au vol; leurs parties:		
8805 10		- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties:		
8805 10 10		- - Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties	2,7	0
8805 10 90		- - autres	1,7	0
		- Appareils au sol d'entraînement au vol et leurs parties:		
8805 21 00		- - Simulateurs de combat aérien et leurs parties	1,7	0
8805 29 00		- - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
89		CHAPITRE 89 - NAVIGATION MARITIME OU FLUVIALE		
8901		Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises:		
8901 10		- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes; transbordeurs:		
8901 10 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8901 10 90		- - autres	1,7	0
8901 20		- Bateaux-citernes:		
8901 20 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8901 20 90		- - autres	1,7	0
8901 30		- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901 20:		
8901 30 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8901 30 90		- - autres	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8901 90		- autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises:		
8901 90 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
		- - autres:		
8901 90 91		- - - sans propulsion mécanique	1,7	0
8901 90 99		- - - à propulsion mécanique	1,7	0
8902 00		Bateaux de pêche; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche:		
		- pour la navigation maritime:		
8902 00 12		- - d'une jauge brute excédant 250	exemption	0
8902 00 18		- - d'une jauge brute n'excédant pas 250	exemption	0
8902 00 90		- autres	1,7	0
8903		Yachts et autres bateaux et embarcations de plaisance ou de sport; bateaux à rames et canoës:		
8903 10		- Bateaux gonflables:		
8903 10 10		- - d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8903 10 90		-- autres	1,7	0
		- autres:		
8903 91		-- Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire:		
8903 91 10		--- pour la navigation maritime	exemption	0
		--- autres:		
8903 91 92		---- d'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7	0
8903 91 99		---- d'une longueur excédant 7,5 m	1,7	0
8903 92		-- Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord:		
8903 92 10		--- pour la navigation maritime	exemption	0
		--- autres:		
8903 92 91		---- d'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7	0
8903 92 99		---- d'une longueur excédant 7,5 m	1,7	0
8903 99		-- autres:		
8903 99 10		--- d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	0
		--- autres:		
8903 99 91		---- d'une longueur n'excédant pas 7,5 m	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8903 99 99		- - - d'une longueur excédant 7,5 m	1,7	0
8904 00		Remorqueurs et bateaux-pousseurs:		
8904 00 10		- Remorqueurs	exemption	0
		- Bateaux-pousseurs:		
8904 00 91		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8904 00 99		- - autres	1,7	0
8905		Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale; docks flottants; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles:		
8905 10		- Bateaux-dragueurs:		
8905 10 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8905 10 90		- - autres	1,7	0
8905 20 00		- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
8905 90		- autres:		
8905 90 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
8905 90 90		- - autres	1,7	0
8906		Autres bateaux, y compris les navires de guerre et les bateaux de sauvetage autres qu'à rames:		
8906 10 00		- Navires de guerre	exemption	0
8906 90		- autres:		
8906 90 10		- - pour la navigation maritime	exemption	0
		- - autres:		
8906 90 91		- - - d'un poids unitaire n'excédant pas 100 kg	2,7	0
8906 90 99		- - - autres	1,7	0
8907		Autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple):		
8907 10 00		- Radeaux gonflables	2,7	0
8907 90 00		- autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
8908 00 00		Bateaux et autres engins flottants à dépecer	exemption	0
XVIII		SECTION XVIII - INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; HORLOGERIE; INSTRUMENTS DE MUSIQUE; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS		
90		CHAPITRE 90 - INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE, DE PHOTOGRAPHIE OU DE CINÉMATOGRAPHIE, DE MESURE, DE CONTRÔLE OU DE PRÉCISION; INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX; PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS OU APPAREILS		
9001		Fibres optiques et faisceaux de fibres optiques; câbles de fibres optiques autres que ceux du n° 8544; matières polarisantes en feuilles ou en plaques; lentilles (y compris les verres de contact), prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, non montés, autres que ceux en verre non travaillé optiquement;		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9001 10		- Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques:		
9001 10 10		- - Câbles conducteurs d'images	2,9	0
9001 10 90		- - autres	2,9	0
9001 20 00		- Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	2,9	0
9001 30 00		- Verres de contact	2,9	0
9001 40		- Verres de lunetterie en verre:		
9001 40 20		- - non correcteurs	2,9	0
		- - correcteurs:		
		- - - complètement ouvrés sur les deux faces:		
9001 40 41		- - - - unifocaux	2,9	0
9001 40 49		- - - - autres	2,9	0
9001 40 80		- - - autres	2,9	0
9001 50		- Verres de lunetterie en autres matières:		
9001 50 20		- - non correcteurs	2,9	0
		- - correcteurs:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - - complètement ouverts sur les deux faces:		
9001 50 41		- - - - unifocaux	2,9	0
9001 50 49		- - - - autres	2,9	0
9001 50 80		- - - autres	2,9	0
9001 90 00		- autres	2,9	0
9002		Lentilles, prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, montés, pour instruments ou appareils, autres que ceux en verre non travaillé optiquement:		
		- Objectifs:		
9002 11 00		- - pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	6,7	0
9002 19 00		- - autres	6,7	0
9002 20 00		- Filtres	6,7	0
9002 90 00		- autres	6,7	0
9003		Montures de lunettes ou d'articles similaires, et leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Montures:		
9003 11 00		- - en matières plastiques	2.2	0
9003 19		- - en autres matières:		
9003 19 10		- - - en métaux précieux, en plaqués ou doublés de métaux précieux	2.2	0
9003 19 30		- - - en métaux communs	2.2	0
9003 19 90		- - - en autres matières	2.2	0
9003 90 00		- Parties	2.2	0
9004		Lunettes (correctrices, protectrices ou autres) et articles similaires:		
9004 10		- Lunettes solaires:		
9004 10 10		- - avec verres travaillés optiquement	2.9	0
		- - autres:		
9004 10 91		- - - avec verres en matières plastiques	2.9	0
9004 10 99		- - - autres	2.9	0
9004 90		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9004 90 10		- - avec verres en matières plastiques	2.9	0
9004 90 90		- - autres	2.9	0
9005		Jumelles, longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques, et leurs bâtis; autres instruments d'astronomie et leurs bâtis, à l'exclusion des appareils de radioastronomie:		
9005 10 00		- Jumelles	4.2	0
9005 80 00		- autres instruments	4.2	0
9005 90 00		- Parties et accessoires (y compris les bâtis)	4.2	0
9006		Appareils photographiques; appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie, à l'exclusion des lampes et tubes à décharge du n° 85.39:		
9006 10 00		- Appareils photographiques des types utilisés pour la préparation des clichés ou cylindres d'impression	4.2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9006 30 00		- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	4,2	0
9006 40 00		- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	3,2	0
		- autres appareils photographiques:		
9006 51 00		-- à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm	4,2	0
9006 52 00		-- autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm	4,2	0
9006 53		-- autres, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm:		
9006 53 10		--- Appareils photographiques jetables	4,2	0
9006 53 80		--- autres	4,2	0
9006 59 00		-- autres	4,2	0
		- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes, pour la production de la lumière-éclair en photographie:		
9006 61 00		-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits "flashes électroniques")	3,2	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9006 69 00		-- autres	3,2	0
		- Parties et accessoires:		
9006 91 00		-- d'appareils photographiques	3,7	0
9006 99 00		-- autres	3,2	0
9007		Caméras et projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son:		
		- Caméras:		
9007 11 00		-- pour films d'une largeur inférieure à 16 mm ou pour films double-8 mm	3,7	0
9007 19 00		-- autres	3,7	0
9007 20 00		- Projecteurs	3,7	0
		- Parties et accessoires:		
9007 91 00		-- de caméras	3,7	0
9007 92 00		-- de projecteurs	3,7	0
9008		Projecteurs d'images fixes; appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9008 10 00		- Projecteurs de diapositives	3,7	0
9008 20 00		- Lecteurs de microfilms, de microfiches ou d'autres microformats, même permettant l'obtention de copies	3,7	0
9008 30 00		- autres projecteurs d'images fixes	3,7	0
9008 40 00		- Appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction	3,7	0
9008 90 00		- Parties et accessoires	3,7	0
9010		Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; négoscopes; écrans pour projections;		
9010 10 00		- Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9010 50 00		- autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques: négatoscopes	2,7	0
9010 60 00		- Écrans pour projections	2,7	0
9010 90 00		- Parties et accessoires	2,7	0
9011		Microscopes optiques, y compris les microscopes pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection:		
9011 10		- Microscopes stéréoscopiques:		
9011 10 10		- - munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (wafers) à semi-conducteur ou de réticules	exemption	0
9011 10 90		- - autres	6,7	0
9011 20		- autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection:		

Liste tarifaire de l'UE				
N° 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9011 20 10		- - Microscopes pour la photomicrographie munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (wafers) à semi-conducteur ou de réticules	exemption	0
9011 20 90		- - autres	6,7	0
9011 80 00		- autres microscopes	6,7	0
9011 90		- Parties et accessoires:		
9011 90 10		- - d'appareils des sous-positions 9011 10 10 ou 9011 20 10	exemption	0
9011 90 90		- - autres	6,7	0
9012		Microscopes autres qu'optiques; diffractographes:		
9012 10		- Microscopes autres qu'optiques et diffractographes:		
9012 10 10		- - Microscopes électroniques munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (wafers) à semi-conducteur ou de réticules	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9012 10 90		- - autres	3,7	0
9012 90		- Parties et accessoires:		
9012 90 10		- - d'appareils de la sous-position 9012 10 10	exemption	0
9012 90 90		- - autres	3,7	0
9013		Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs; lasers, autres que les diodes laser; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
9013 10 00		- Lunettes de visée pour armes; périscopes; lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI	4,7	0
9013 20 00		- Lasers, autres que les diodes laser	4,7	0
9013 80		- autres dispositifs, appareils et instruments:		
		- - Dispositifs à cristaux liquides:		
9013 80 20		- - - Dispositifs à cristaux liquides à matrice active	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9013 80 30		- - - autres	exemption	0
9013 80 90		- - autres	4,7	0
9013 90		- Parties et accessoires;		
9013 90 10		- - de dispositifs à cristaux liquides (LCD)	exemption	0
9013 90 90		- - autres	4,7	0
9014		Boussoles y compris les compas de navigation; autres instruments et appareils de navigation;		
9014 10 00		- boussoles, y compris les compas de navigation	2,7	0
9014 20		- - instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles);		
9014 20 20		-- centrales inertielles	3,7	0
9014 20 80		-- autres	3,7	0
9014 80 00		- autres instruments et appareils	3,7	0
9014 90 00		- Parties et accessoires	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9015		Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement, de photogrammétrie, d'hydrographie, d'océanographie, d'hydrologie, de météorologie ou de géophysique, à l'exclusion des boussoles; télémètres;		
9015 10		- Télémètres:		
9015 10 10		- - électroniques	3,7	0
9015 10 90		- - autres	2,7	0
9015 20		- Théodolites et tachéomètres:		
9015 20 10		- - électroniques	3,7	0
9015 20 90		- - autres	2,7	0
9015 30		- Niveaux:		
9015 30 10		- - électroniques	3,7	0
9015 30 90		- - autres	2,7	0
9015 40		- Instruments et appareils de photogrammétrie:		
9015 40 10		- - électroniques	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9015 40 90		- - autres	2,7	0
9015 80		- autres instruments et appareils:		
		- - électroniques:		
9015 80 11		- - - de météorologie, d'hydrologie et de géophysique	3,7	0
9015 80 19		- - - autres	3,7	0
		- - autres:		
9015 80 91		- - - de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement et d'hydrographie	2,7	0
9015 80 93		- - - de météorologie, d'hydrologie et de géophysique	2,7	0
9015 80 99		- - - autres	2,7	0
9015 90 00	-	- Parties et accessoires	2,7	0
9016 00		Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9016 00 10		- Balances	3,7	0
9016 00 90		- Parties et accessoires	3,7	0
9017		Instruments de dessin, de traçage ou de calcul (machines à dessiner, pantographes, rapporteurs, étuis de mathématiques, règles et cercles à calcul, par exemple); instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main (mètres, micromètres, pieds à coulisse et calibres, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre:		
9017 10		- Tables et machines à dessiner, même automatiques:		
9017 10 10		- - Traceurs	exemption	0
9017 10 90		- - autres	2,7	0
9017 20		- autres instruments de dessin, de traçage ou de calcul:		
9017 20 05		- - Traceurs	exemption	0
		- - autres instruments de dessin:		

Liste tarifaire de FUE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9017 20 11		- - - Étuis de mathématiques	2,7	0
9017 20 19		- - - autres	2,7	0
9017 20 39		- - Instruments de traçage	2,7	0
9017 20 90		- - Instruments de calcul	2,7	0
9017 30		- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges:		
9017 30 10		- - Micromètres et pieds à coulisse	2,7	0
9017 30 90		- - autres (à l'exclusion de calibres dépourvus d'organe réglable de la position 9031)	2,7	0
9017 80		- autres instruments:		
9017 80 10		- - Mètres et règles divisées	2,7	0
9017 80 90		- - autres	2,7	0
9017 90 00		- Parties et accessoires	2,7	0
9018		Instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, y compris les appareils de scintigraphie et autres appareils électromédicaux ainsi que les appareils pour tests visuels:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- Appareils d'électrodiagnostic (y compris les appareils d'exploration fonctionnelle ou de surveillance de paramètres physiologiques):		
9018 11 00		- - Électrocardiographes	exemption	0
9018 12 00		- - Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (scanners)	exemption	0
9018 13 00		- - Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	exemption	0
9018 14 00		- - Appareils de scintigraphie	exemption	0
9018 19		- - autres:		
9018 19 10		- - - Appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques	exemption	0
9018 19 90		- - - autres	exemption	0
9018 20 00		- Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges	exemption	0
		- Seringues, aiguilles, cathéters, canules et instruments similaires:		
9018 31		- - Seringues, avec ou sans aiguilles:		
9018 31 10		- - - en matières plastiques	exemption	0
9018 31 90		- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9018 32		- - Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures:		
9018 32 10		- - - Aiguilles tubulaires en métal	exemption	0
9018 32 90		- - - Aiguilles à sutures	exemption	0
9018 39 00		- - autres	exemption	0
		- autres instruments et appareils, pour l'art dentaire:		
9018 41 00		- - Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	exemption	0
9018 49		- - autres:		
9018 49 10		- - - Meulettes, disques, fraises et brosses, pour tours dentaires	exemption	0
9018 49 90		- - - autres	exemption	0
9018 50		- autres instruments et appareils d'ophtalmologie:		
9018 50 10		- - non optiques	exemption	0
9018 50 90		- - optiques	exemption	0
9018 90		- autres instruments et appareils:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9018 90 10		- - Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle	exemption	0
9018 90 20		- - Endoscopes	exemption	0
9018 90 30		- - Reins artificiels	exemption	0
		- - Appareils de diathermie:		
9018 90 41		- - - à ultrasons	exemption	0
9018 90 49		- - - autres	exemption	0
9018 90 50		- - Appareils de transfusion	exemption	0
9018 90 60		- - Instruments et appareils d'anesthésie	exemption	0
9018 90 70		- - Lithotriteurs à ultrasons	exemption	0
9018 90 75		- - Appareils pour la stimulation nerveuse	exemption	0
9018 90 85		- - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9019		Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire;		
9019 10		- Appareils de mécanothérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnie;		
9019 10 10		- - Vibromasseurs électriques	exemption	0
9019 10 90		- - autres	exemption	0
9019 20 00		- Appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire	exemption	0
9020 00 00		Autres appareils respiratoires et masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanisme et d'élément filtrant amovible	1,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9021		Articles et appareils d'orthopédie, y compris les ceintures et bandages médicochirurgicaux et les béquilles; attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures; articles et appareils de prothèse; appareils pour faciliter l'audition aux sourds et autres appareils à tenir à la main, à porter sur la personne ou à implanter dans l'organisme, afin de compenser une déficience ou une infirmité:		
9021 10		- Articles et appareils d'orthopédie ou pour fractures:		
9021 10 10		- - Articles et appareils d'orthopédie	exemption	0
9021 10 90		- - Articles et appareils pour fractures	exemption	0
		- Articles et appareils de prothèse dentaire:		
9021 21		- - Dents artificielles:		
9021 21 10		- - - en matières plastiques	exemption	0
9021 21 90		- - - en autres matières	exemption	0
9021 29 00		- - autres	exemption	0
		- autres articles et appareils de prothèse:		
9021 31 00		- - Prothèses articulaires	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
9021 39		- - autres:		
9021 39 10		- - - Prothèses oculaires	exemption	0
9021 39 90		- - - autres	exemption	0
9021 40 00		- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires	exemption	0
9021 50 00		- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires	exemption	0
9021 90		- autres:		
9021 90 10		- - Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition aux sourds	exemption	0
9021 90 90		- - autres	exemption	0
9022		Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayons X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie:		
9022 12 00		- - Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	exemption	0
9022 13 00		- - autres, pour l'art dentaire	exemption	0
9022 14 00		- - autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	exemption	0
9022 19 00		- - pour autres usages	exemption	0
		- Appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie:		
9022 21 00		- - à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	exemption	0
9022 29 00		- - pour autres usages	2.1	0
9022 30 00		- Tubes à rayons X	2.1	0
9022 90		- autres, y compris les parties et accessoires:		
9022 90 10		- - Écrans radiologiques, y compris les écrans dits "renforceurs"; trames et grilles antidiffusantes	2.1	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9022 90 90		-- autres	2,1	0
9023 00		Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois:		
9023 00 10		- pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique	1,4	0
9023 00 80		- autres	1,4	0
9024		Machines et appareils d'essais de dureté, de traction, de compression, d'élasticité ou d'autres propriétés mécaniques des matériaux (métaux, bois, textiles, papier, matières plastiques, par exemple):		
9024 10		- Machines et appareils d'essais des métaux:		
9024 10 10		-- électroniques	3,2	0
		-- autres:		
9024 10 91		--- universels et pour essais de traction	2,1	0
9024 10 93		--- d'essais de dureté	2,1	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9024 10 99		- - - autres	2,1	0
9024 80		- autres machines et appareils:		
9024 80 10		- - électroniques	3,2	0
		- - autres:		
9024 80 91		- - - d'essais des textiles, papiers et cartons	2,1	0
9024 80 99		- - - autres	2,1	0
9024 90 00		- Parties et accessoires	2,1	0
9025		Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux:		
		- Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments:		
9025 11		- - à liquide, à lecture directe:		
9025 11 20		- - - médicaux ou vétérinaires	exemption	0
9025 11 80		- - - autres	2,8	0
9025 19		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9025 19 20		- - - électroniques	3,2	0
9025 19 80		- - - autres	2,1	0
9025 80		- autres instruments:		
9025 80 20		- - Baromètres, non combinés à d'autres instruments	2,1	0
		- - autres:		
9025 80 40		- - - électroniques	3,2	0
9025 80 80		- - - autres	2,1	0
9025 90 00		- Parties et accessoires	3,2	0
9026		Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n° 9014, 9015, 9028 ou 9032:		
9026 10		- pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		- - électroniques:		
9026 10 21		- - - Débitmètres	exemption	0
9026 10 29		- - - autres	exemption	0
		- - autres:		
9026 10 81		- - - Débitmètres	exemption	0
9026 10 89		- - - autres	exemption	0
9026 20		- pour la mesure ou le contrôle de la pression:		
9026 20 20		- - électroniques	exemption	0
		- - autres:		
9026 20 40		- - - Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique	exemption	0
9026 20 80		- - - autres	exemption	0
9026 80		- autres instruments et appareils:		
9026 80 20		- - électroniques	exemption	0
9026 80 80		- - autres	exemption	0
9026 90 00		- Parties et accessoires	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9027		Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques (polarimètres, réfractomètres, spectromètres, analyseurs de gaz ou de fumées, par exemple); instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou similaires ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques (y compris les indicateurs de temps de pose); microtomes;		
9027 10		- Analyseurs de gaz ou de fumées:		
9027 10 10		- - électroniques	2.5	0
9027 10 90		- - autres	2.5	0
9027 20 00		- Chromatographes et appareils d'électrophorèse	exemption	0
9027 30 00		- Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	exemption	0
9027 50 00		- autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9027 80		- autres instruments et appareils:		
9027 80 05		- - Posemètres	2,5	0
		- - autres:		
		- - - électroniques:		
9027 80 11		- - - - pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité	exemption	0
9027 80 13		- - - - Appareils pour l'analyse des propriétés physiques des matériaux semi-conducteurs ou des substrats pour affichage à cristaux liquides ou des couches isolantes et conductrices associées lors de la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur ou d'affichages à cristaux liquides	exemption	0
9027 80 17		- - - - autres	exemption	0
		- - - autres:		
9027 80 91		- - - - Viscosimètres, porosimètres et dilatomètres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9027 80 93		- - - Appareils pour l'analyse des propriétés physiques des matériaux semi-conducteurs ou des substrats pour affichage à cristaux liquides ou des couches isolantes et conductrices associées lors de la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur ou d'affichages à cristaux liquides	exemption	0
9027 80 97		- - - autres	exemption	0
9027 90		- Microtomes; parties et accessoires:		
9027 90 10		- - Microtomes	2,5	0
		- - Parties et accessoires:		
9027 90 50		- - - d'appareils des n° 9027 20 à 9027 80	exemption	0
9027 90 80		- - - de microtomes ou d'analyseurs de gaz ou de fumées	2,5	0
9028		Compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité, y compris les compteurs pour leur étalonnage:		
9028 10 00		- Compteurs de gaz	2,1	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9028 20 00		- Compteurs de liquides	2.1	0
9028 30		- Compteurs d'électricité:		
		- - pour courant alternatif:		
9028 30 11		- - - monophasé	2.1	0
9028 30 19		- - - polyphasé	2.1	0
9028 30 90		- - autres	2.1	0
9028 90		- Parties et accessoires:		
9028 90 10		- - de compteurs d'électricité	2.1	0
9028 90 90		- - autres	2.1	0
9029		Autres compteurs (compteurs de tours, compteurs de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres, par exemple); indicateurs de vitesse et tachymètres, autres que ceux des n° 9014 ou 9015; stroboscopes:		
9029 10 00		- Compteurs de tours ou de production, taximètres, totalisateurs de chemin parcouru, podomètres et compteurs similaires	1.9	0
9029 20		- Indicateurs de vitesse et tachymètres; stroboscopes:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- - Indicateurs de vitesse et tachymètres:		
9029 20 31		- - - Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	2.6	0
9029 20 38		- - - autres	2.6	0
9029 20 90		- - Stroboscopes	2.6	0
9029 90 00		- Parties et accessoires	2.2	0
9030		Oscilloscopes, analyseurs de spectre et autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques; instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations alpha, bêta, gamma, X, cosmiques ou autres radiations ionisantes:		
9030 10 00		- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes 4.2	4.2	0
9030 20		- Oscilloscopes et oscillographes:		
9030 20 10		- - cathodiques	4.2	0
9030 20 30		- - autres, avec dispositif enregistreur	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
		-- autres:		
9030 20 91		--- électroniques	exemption	0
9030 20 99		--- autres	2.1	0
		- autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance:		
9030 31 00		-- Multimètres, sans dispositif enregistreur	4.2	0
9030 32 00		-- Multimètres, avec dispositif enregistreur	exemption	0
9030 33		-- autres, sans dispositif enregistreur:		
9030 33 10		--- électroniques	4.2	0
		--- autres:		
9030 33 91		---- Voltmètres	2.1	0
9030 33 99		---- autres	2.1	0
9030 39 00		-- autres, avec dispositif enregistreur	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9030 40 00		- autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)	exemption	0
		- autres instruments et appareils:		
9030 82 00		- - pour la mesure ou le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur	exemption	0
9030 84 00		- - autres, avec dispositif enregistreur	exemption	0
9030 89		- - autres:		
9030 89 30		- - - électroniques	exemption	0
9030 89 90		- - - autres	2.1	0
9030 90		- Parties et accessoires:		
9030 90 20		- - pour appareils de la sous-position 9030 82 00	exemption	0
9030 90 85		- - autres	2.5	0
9031		Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre; projecteurs de profils:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9031 10 00		- Machines à équilibrer les pièces mécaniques	2.8	0
9031 20 00		- Bancs d'essai	2.8	0
		- autres instruments et appareils optiques:		
9031 41 00		- - pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur	exemption	0
9031 49		- - autres:		
9031 49 10		- - - Projecteurs de profils	2.8	0
9031 49 90		- - - autres	exemption	0
9031 80		- autres instruments, appareils et machines:		
		- - électroniques:		
		- - - pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques:		
9031 80 32		- - - - pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés pour la fabrication des dispositifs à semi-conducteur	2.8	0
9031 80 34		- - - - autres	2.8	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9031 80 38		- - - autres	4	0
		- - autres:		
9031 80 91		- - - pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques	2,8	0
9031 80 98		- - - autres	4	0
9031 90		- Parties et accessoires:		
9031 90 20		- - pour appareils de la sous-position 9031 41 00 ou pour instruments et appareils optiques pour la mesure du niveau de contamination par particules de la surface des disques (wafers) à semi-conducteur de la sous-position 9031 49 90	exemption	0
9031 90 30		- - pour appareils de la sous-position 9031 80 32	2,8	0
9031 90 85		- - autres	2,8	0
9032		Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques:		
9032 10		- Thermostats:		
9032 10 20		- - électroniques	2,8	0
		- - autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9032 10 81		- - - à dispositif de déclenchement électrique	2,1	0
9032 10 89		- - - autres	2,1	0
9032 20 00		- Manostats (pressostats)	2,8	0
		- autres instruments et appareils:		
9032 81 00		- - hydrauliques ou pneumatiques	2,8	0
9032 89 00		- - autres	2,8	0
9032 90 00		- Parties et accessoires	2,8	0
9033 00 00		Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du chapitre 90	3,7	0
91		CHAPITRE 91 - HORLOGERIE		
9101		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), avec boîte en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:		
9101 11 00		- - à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9101 19 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:		
9101 21 00		- - à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9101 29 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres:		
9101 91 00		- - fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9101 99 00		- - autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102		Montres-bracelets, montres de poche et montres similaires (y compris les compteurs de temps des mêmes types), autres que celles du n° 9101:		
		- Montres-bracelets, fonctionnant électriquement, même incorporant un compteur de temps:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9102 11 00		-- à affichage mécanique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 12 00		-- à affichage optoélectronique seulement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 19 00		-- autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres montres-bracelets, même incorporant un compteur de temps:		
9102 21 00		-- à remontage automatique	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 29 00		-- autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
		- autres:		
9102 91 00		-- fonctionnant électriquement	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9102 99 00		-- autres	4,5 MIN 0,3 € p/st MAX 0,8 € p/st	0
9103		Révcils et pendulettes, à mouvement de montre:		
9103 10 00		- fonctionnant électriquement	4,7	0
9103 90 00		- autres	4,7	0
9104 00 00		Montres de tableaux de bord et montres similaires, pour automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9105		Réveils, pendules, horloges et appareils d'horlogerie similaires, à mouvement autre que de montre:		
		- Réveils:		
9105 11 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0
9105 19 00		- - autres	3,7	0
		- Pendules et horloges, murales:		
9105 21 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0
9105 29 00		- - autres	3,7	0
		- autres:		
9105 91 00		- - fonctionnant électriquement	4,7	0
9105 99		- autres:		
9105 99 10		- - - Horloges de table ou de cheminée	3,7	0
9105 99 90		- - - autres	3,7	0
9106		Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie ou à moteur synchrone (horloges de pointage, horodateurs, horocompteurs, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9106 10 00		- Horloges de pointage: horodateurs et horocompteurs	4,7	0
9106 90		- autres:		
9106 90 10		- - Minuteurs et compteurs de secondes	4,7	0
9106 90 80		- - autres	4,7	0
9107 00 00		Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	4,7	0
9108		Mouvements de montres, complets et assemblés:		
		- fonctionnant électriquement:		
9108 11 00		- - à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	4,7	0
9108 12 00		- - à affichage optoélectronique seulement	4,7	0
9108 19 00		- - autres	4,7	0
9108 20 00		- à remontage automatique	5 MIN 0,17 C p/st	0
9108 90 00		- autres	5 MIN 0,17 C p/st	0
9109		Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres que de montres:		
		- fonctionnant électriquement:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9109 11 00		- - de réveils	4,7	0
9109 19 00		- - autres	4,7	0
9109 90 00		- autres	4,7	0
9110		Mouvements d'horlogerie complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons); mouvements d'horlogerie incomplets, assemblés; ébauches de mouvements d'horlogerie:		
		- de montres:		
9110 11		- - Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons):		
9110 11 10		- - - à balancier-spiral	5 MIN 0,17 € p/st	0
9110 11 90		- - - autres	4,7	0
9110 12 00		- - Mouvements incomplets, assemblés	3,7	0
9110 19 00		- - Ébauches	4,7	0
9110 90 00		- autres	3,7	0
9111		Boîtes de montres des n° 9101 ou 9102 et leurs parties:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9111 10 00		- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 20 00		- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 80 00		- autres boîtes	0,5 € p/st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9111 90 00		- Parties	0,5 € p 'st MIN 2,7 MAX 4,6	0
9112		Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie et leurs parties:		
9112 20 00		- Cages et cabinets	2,7	0
9112 90 00		- Parties	2,7	0
9113		Bracelets de montres et leurs parties:		
9113 10		- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux:		
9113 10 10		- - en métaux précieux	2,7	0
9113 10 90		- - en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	0
9113 20 00		- en métaux communs, même dorés ou argentés	6	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9113 90		- autres:		
9113 90 10		- - en cuir naturel, artificiel ou reconstitué	6	0
9113 90 80		- - autres	6	0
9114		Autres fournitures d'horlogerie:		
9114 10 00		- Ressorts, y compris les spiraux	3,7	0
9114 20 00		- Pierres	2,7	0
9114 30 00		- Cadrans	2,7	0
9114 40 00		- Platines et ponts	2,7	0
9114 90 00		- autres	2,7	0
92		CHAPITRE 92 - INSTRUMENTS DE MUSIQUE: PARTIES ET ACCESSOIRES DE CES INSTRUMENTS		
9201		Pianos, même automatiques; clavecins et autres instruments à cordes à clavier:		
9201 10		- Pianos droits:		
9201 10 10		- - neufs	4	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9201 10 90		- - usagés	4	0
9201 20 00		- Pianos à queue	4	0
9201 90 00		- autres	4	0
9202		Autres instruments de musique à cordes (guitares, violons, harpes, par exemple):		
9202 10		- à cordes frottées à l'aide d'un archet:		
9202 10 10		- - Violons	3,2	0
9202 10 90		- - autres	3,2	0
9202 90		- autres:		
9202 90 30		- - Guitares	3,2	0
9202 90 80		- - autres	3,2	0
9205		Autres instruments de musique à vent (clarinettes, trompettes, cornemuses, par exemple):		
9205 10 00		- Instruments dits "cuivres"	3,2	0
9205 90		- autres:		
9205 90 10		- - Accordéons et instruments similaires	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9205 90 30		-- Harmonicas à bouche	3,7	0
9205 90 50		-- Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	3,2	0
9205 90 90		-- autres	3,2	0
9206 00 00		Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple)	3,2	0
9207		Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple):		
9207 10		- Instruments à clavier, autres que les accordéons:		
9207 10 10		-- Orgues	3,2	0
9207 10 30		-- Pianos numériques	3,2	0
9207 10 50		-- Synthétiseurs	3,2	0
9207 10 80		-- autres	3,2	0
9207 90		- autres:		
9207 90 10		-- Guitares	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9207 90 90		- - autres	3,7	0
9208		Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent chapitre; appeaux de tous types, sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche:		
9208 10 00		- Boîtes à musique	2,7	0
9208 90 00		- autres	3,2	0
9209		Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types:		
9209 30 00		- Cordes harmoniques	2,7	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9209 91 00	- -	Parties et accessoires de pianos	2.7	0
9209 92 00	- -	Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9202	2.7	0
9209 94 00	- -	Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9207	2.7	0
9209 99	- -	autres:		
9209 99 20	- - -	Parties et accessoires des instruments de musique du n° 9205	2.7	0
	- - -	autres:		
9209 99 40	- - - -	Métronomes et diapasons	3.2	0
9209 99 50	- - - -	Mécanismes de boîtes à musique	1.7	0
9209 99 70	- - - -	autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XIX		SECTION XIX - ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
93		CHAPITRE 93 - ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9301		Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches		
		- Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple):		
9301 11 00		- - autopropulsées	exemption	0
9301 19 00		- - autres	exemption	0
9301 20 00		- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	exemption	0
9301 90 00		- autres	exemption	0
9302 00 00		Revolvers et pistolets, autres que ceux des n° 9303 ou 9304	2.7	0
9303		Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple):		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9303 10 00		- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	3.2	0
9303 20		- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse:		
9303 20 10		- - à un canon lisse	3.2	0
9303 20 95		- - autres	3.2	0
9303 30 00		- autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif	3.2	0
9303 90 00		- autres	3.2	0
9304 00 00		Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n° 9307	3.2	0
9305		Parties et accessoires des articles des n° 9301 à 9304:		
9305 10 00		- de revolvers ou pistolets	3.2	0
		- de fusils ou carabines du n° 9303:		
9305 21 00		- - Canons lisses	2.7	0
9305 29 00		- - autres	2.7	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9305 91 00		- - des armes de guerre du n° 9301	exemption	0
9305 99 00		- - autres	2.7	0
9306		Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches:		
		- Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé:		
9306 21 00		- - Cartouches	2.7	0
9306 29		- - autres:		
9306 29 40		- - - Douilles	2.7	0
9306 29 70		- - - autres	2.7	0
9306 30		- autres cartouches et leurs parties:		
9306 30 10		- - pour revolvers et pistolets du n° 9302 ou pour pistolets-mitrailleurs du n° 9301	2.7	0
		- - autres:		
9306 30 30		- - - pour armes de guerre	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
		- - - autres:		
9306 30 91		- - - - Cartouches à percussion centrale	2.7	0
9306 30 93		- - - - Cartouches à percussion annulaire	2.7	0
9306 30 97		- - - - autres	2.7	0
9306 90		- autres:		
9306 90 10		- - de guerre	1.7	0
9306 90 90		- - autres	2.7	0
9307 00 00		Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	1.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
XX		SECTION XX - MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS		
94		CHAPITRE 94 - MEUBLES; MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL; ARTICLES DE LITERIE ET SIMILAIRES; APPAREILS D'ÉCLAIRAGE NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS; LAMPES-RÉCLAMES, ENSEIGNES LUMINEUSES, PLAQUES INDICATRICES LUMINEUSES ET ARTICLES SIMILAIRES; CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES		
9401		Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 9402), même transformables en lits, et leurs parties:		
9401 10 00		- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	exemption	0
9401 20 00		- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	3,7	0
9401 30		- Sièges pivotants, ajustables en hauteur:		
9401 30 10		- - rembourrés, avec dossier et équipés de roulettes ou de patins	exemption	0
9401 30 90		- - autres	exemption	0
9401 40 00		- Sièges autres que le matériel de camping ou de jardin, transformables en lits	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Sièges en rotin, en osier, en bambou ou en matières similaires:		
9401 51 00		- - en bambou ou en rotin	5.6	0
9401 59 00		- - autres	5.6	0
		- autres sièges, avec bâti en bois:		
9401 61 00		- - rembourrés	exemption	0
9401 69 00		- - autres	exemption	0
		- autres sièges, avec bâti en métal:		
9401 71 00		- - rembourrés	exemption	0
9401 79 00		- - autres	exemption	0
9401 80 00		- autres sièges	exemption	0
9401 90		- Parties:		
9401 90 10		- - de sièges des types utilisés pour véhicules aériens	1.7	0
		- - autres:		
9401 90 30		- - - en bois	2.7	0
9401 90 80		- - - autres	2.7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9402		Mobilier pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire (tables d'opérations, tables d'examen, lits à mécanisme pour usages cliniques, fauteuils de dentistes, par exemple); fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation; parties de ces articles:		
9402 10 00		- Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties	exemption	0
9402 90 00		- autres	exemption	0
9403		Autres meubles et leurs parties:		
9403 10		- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux:		
9403 10 10		- - Tables à dessin (à l'exclusion de celles du n° 9017)	exemption	0
		- - autres, d'une hauteur:		
		- - - n'excédant pas 80 cm:		
9403 10 51		- - - - Bureaux	exemption	0
9403 10 59		- - - - autres	exemption	0
		- - - excédant 80 cm:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9403 10 91		- - - - Armoires à portes, à volets ou à clapets	exemption	0
9403 10 93		- - - - Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers	exemption	0
9403 10 99		- - - - autres	exemption	0
9403 20		- autres meubles en métal:		
9403 20 20		- - Lits	exemption	0
9403 20 80		- - autres	exemption	0
9403 30		- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux:		
		- - d'une hauteur n'excédant pas 80 cm:		
9403 30 11		- - - Bureaux	exemption	0
9403 30 19		- - - autres	exemption	0
		- - d'une hauteur excédant 80 cm:		
9403 30 91		- - - Armoires, classeurs et fichiers	exemption	0
9403 30 99		- - - autres	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9403 40		- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines:		
9403 40 10		- - Éléments de cuisines	2,7	0
9403 40 90		- - autres	2,7	0
9403 50 00		- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	exemption	0
9403 60		- autres meubles en bois:		
9403 60 10		- - Meubles en bois des types utilisés dans les salles à manger et de séjour	exemption	0
9403 60 30		- - Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	exemption	0
9403 60 90		- - autres meubles en bois	exemption	0
9403 70 00		- Meubles en matières plastiques	exemption	0
		- Meubles en autres matières, y compris le rotin, l'osier, le bambou ou les matières similaires:		
9403 81 00		- - en bambou ou en rotin	5,6	0
9403 89 00		- - autres	5,6	0
9403 90		- Parties:		
9403 90 10		- - en métal	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
9403 90 30		-- en bois	2,7	0
9403 90 90		-- en autres matières	2,7	0
9404		Sommiers; articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple), comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non:		
9404 10 00		- Sommiers	3,7	0
		- Matelas:		
9404 21		-- en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non:		
9404 21 10		--- en caoutchouc	3,7	0
9404 21 90		--- en matières plastiques	3,7	0
9404 29		-- en autres matières:		
9404 29 10		--- à ressorts métalliques	3,7	0
9404 29 90		--- autres	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9404 30 00		- Sacs de couchage	3,7	0
9404 90		- autres:		
9404 90 10		- - rembourrés de plumes ou de duvet	3,7	0
9404 90 90		- - autres	3,7	0
9405		Appareils d'éclairage (y compris les projecteurs) et leurs parties, non dénommés ni compris ailleurs: lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires, possédant une source d'éclairage fixée à demeure, et leurs parties non dénommées ni comprises ailleurs:		
9405 10		- Lustres et autres appareils d'éclairage électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques:		
		- - en matières plastiques:		
9405 10 21		- - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 10 28		- - - autres	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9405 10 30		-- en matières céramiques	4,7	0
9405 10 50		-- en verre	3,7	0
		-- en autres matières:		
9405 10 91		--- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 10 98		--- autres	2,7	0
9405 20		- Lampes de chevet, lampes de bureau et lampadaires d'intérieur, électriques:		
		-- en matières plastiques:		
9405 20 11		--- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 20 19		--- autres	4,7	0
9405 20 30		-- en matières céramiques	4,7	0
9405 20 50		-- en verre	3,7	0
		-- en autres matières:		
9405 20 91		--- des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 20 99		--- autres	2,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9405 30 00		- Guirlandes électriques des types utilisés pour les arbres de Noël	3,7	0
9405 40		- autres appareils d'éclairage électriques:		
9405 40 10		- - Projecteurs	3,7	0
		- - autres:		
		- - - en matières plastiques:		
9405 40 31		- - - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	4,7	0
9405 40 35		- - - - des types utilisés pour tubes fluorescents	4,7	0
9405 40 39		- - - - autres	4,7	0
		- - - en autres matières:		
9405 40 91		- - - - des types utilisés pour lampes et tubes à incandescence	2,7	0
9405 40 95		- - - - des types utilisés pour tubes fluorescents	2,7	0
9405 40 99		- - - - autres	2,7	0
9405 50 00		- Appareils d'éclairage non électriques	2,7	0
9405 60		- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires:		
9405 60 20		- - en matières plastiques	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9405 60 80		-- en autres matières	2,7	0
		- Parties:		
9405 91		-- en verre:		
		--- Articles pour l'équipement des appareils d'éclairage électriques (à l'exclusion des projecteurs):		
9405 91 11		---- Verres à facettes, plaquettes, boules, amandes, fleurons, pendeloques et autres pièces analogues de lustrerie	5,7	0
9405 91 19		---- autres (diffuseurs, plafonniers, vasques, coupes, coupelles, abat-jour, globes, tulipes, etc.)	5,7	0
9405 91 90		--- autres	3,7	0
9405 92 00		-- en matières plastiques	4,7	0
9405 99 00		-- autres	2,7	0
9406 00		Constructions préfabriquées:		
9406 00 11		- Résidences mobiles	2,7	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9406 00 20		-- en bois	2.7	0
		-- en fer ou en acier;		
9406 00 31		--- Serres	2.7	0
9406 00 38		--- autres	2.7	0
9406 00 80		-- en autres matières	2.7	0
95		CHAPITRE 95 - JOUETS, JEUX, ARTICLES POUR DIVERTISSEMENTS OU POUR SPORTS; LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES		
9503 00		Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées; poupées; autres jouets; modèles réduits et modèles similaires pour le divertissement, animés ou non; puzzles de tout genre;		
9503 00 10		- Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées	exemption	0
		- Poupées représentant uniquement l'être humain et leurs parties et accessoires;		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9503 00 21		-- Poupées	4,7	0
9503 00 29		-- Parties et accessoires	exemption	0
9503 00 30		- Trains électriques, y compris les rails, les signaux et autres accessoires: modèles réduits, animés ou non, à assembler	exemption	0
		- autres assortiments et jouets de construction:		
9503 00 35		-- en matière plastique	4,7	0
9503 00 39		-- en autres matières	exemption	0
		- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines:		
9503 00 41		-- remboursés	4,7	0
9503 00 49		-- autres	exemption	0
9503 00 55		- Instruments et appareils de musique-jouets	exemption	0
		- Puzzles:		
9503 00 61		-- en bois	exemption	0
9503 00 69		-- autres	4,7	0
9503 00 70		- autres jouets, présentés en assortiments ou en panoplies	4,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- autres jouets et modèles, à moteur:		
9503 00 75		- - en matière plastique	4,7	0
9503 00 79		- - en autres matières	exemption	0
		- autres:		
9503 00 81		- - Armes-jouets	exemption	0
9503 00 85		- - Modèles miniatures obtenus par moulage, en métal	4,7	0
		- - autres:		
9503 00 95		- - - en matière plastique	4,7	0
9503 00 99		- - - autres	exemption	0
9504		Articles pour jeux de société, y compris les jeux à moteur ou à mouvement, les billards, les tables spéciales pour jeux de casino et les jeux de quilles automatiques (bowlings, par exemple):		
9504 10 00		- Jeux vidéo des types utilisables avec un récepteur de télévision	exemption	0
9504 20		- Billards de tout genre et leurs accessoires:		

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9504 20 10	--	Billards	exemption	0
9504 20 90	--	autres	exemption	0
9504 30		- autres jeux fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, à l'exclusion des jeux de quilles automatiques (bowlings):		
9504 30 10	--	Jeux avec écran	exemption	0
	--	autres jeux:		
9504 30 30	---	Flippers	exemption	0
9504 30 50	---	autres	exemption	0
9504 30 90	--	Parties	exemption	0
9504 40 00	-	Cartes à jouer	2.7	0
9504 90	-	autres:		
9504 90 10	--	Circuits électriques de voitures automobiles présentant les caractéristiques de jeux de compétition	exemption	0
9504 90 90	--	autres	exemption	0
9505		Articles pour fêtes, carnaval ou autres divertissements, y compris les articles de magie et articles-surprises:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9505 10		- Articles pour fêtes de Noël:		
9505 10 10		-- en verre	exemption	0
9505 10 90		-- en autres matières	2,7	0
9505 90 00		- autres	2,7	0
9506		Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique, l'athlétisme, les autres sports (y compris le tennis de table) ou les jeux de plein air, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre: piscines et pataugeoires:		
		- Skis de neige et autre matériel pour la pratique du ski de neige:		
9506 11		-- Skis:		
9506 11 10		--- Skis de fond	3,7	0
		--- Skis alpins:		
9506 11 21		---- Monoskis et surfs des neiges	3,7	0
9506 11 29		---- autres	3,7	0
9506 11 80		---- autres skis	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9506 12 00		- - Fixations pour skis	3.7	0
9506 19 00		- - autres	2.7	0
		- Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques:		
9506 21 00		- - Planches à voile	2.7	0
9506 29 00		- - autres	2.7	0
		- Clubs de golf et autre matériel pour le golf:		
9506 31 00		- - Clubs complets	2.7	0
9506 32 00		- - Balles	2.7	0
9506 39		- - autres:		
9506 39 10		- - - Parties de clubs	2.7	0
9506 39 90		- - - autres	2.7	0
9506 40		- Articles et matériel pour le tennis de table:		
9506 40 10		- - Raquettes, balles et filets	2.7	0
9506 40 90		- - autres	2.7	0
		- Raquettes de tennis, de badminton ou similaires, même non cordées:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9506 51 00		-- Raquettes de tennis, même non cordées	4,7	0
9506 59 00		-- autres	2,7	0
		- Ballons et balles, autres que les balles de golf ou de tennis de table;		
9506 61 00		-- Balles de tennis	2,7	0
9506 62		-- gonflables:		
9506 62 10		--- en cuir	2,7	0
9506 62 90		--- autres	2,7	0
9506 69		-- autres:		
9506 69 10		--- Balles de cricket ou de polo	exemption	0
9506 69 90		--- autres	2,7	0
9506 70		- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins:		
9506 70 10		-- Patins à glace	exemption	0
9506 70 30		-- Patins à roulettes	2,7	0
9506 70 90		-- Parties et accessoires	2,7	0
		- autres:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9506 91		- - Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme:		
9506 91 10		- - - Appareils d'exercices à système d'effort modulable	2.7	0
9506 91 90		- - - autres	2.7	0
9506 99		- - autres:		
9506 99 10		- - - Articles de cricket ou de polo autres que les balles	exemption	0
9506 99 90		- - - autres	2.7	0
9507		Canues à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n° 9208 ou 9705) et articles de classe similaires:		
9507 10 00		- Canues à pêche	3.7	0
9507 20		- Hameçons, même montés sur avançons:		
9507 20 10		- - Hameçons non montés	1.7	0
9507 20 90		- - autres	3.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007				
9507 30 00		- Moutinets pour la pêche	3,7	0
9507 90 00		- autres	3,7	0
9508		Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques ambulants et ménageries ambulantes; théâtres ambulants:		
9508 10 00		- Cirques ambulants et ménageries ambulantes	1,7	0
9508 90 00		- autres	1,7	0
96		CHAPITRE 96 - OUVRAGES DIVERS		
9601		Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage):		
9601 10 00		- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire	2,7	0
9601 90		- autres:		
9601 90 10		- - Corail naturel ou reconstitué, travaillé, et ouvrages en ces matières	exemption	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9601 90 90		-- autres	exemption	0
9602 00 00		Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du n° 3503, et ouvrages en gélatine non durcie	2.2	0
9603		Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumbeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues;		
9603 10 00		- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	3.7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
NC 2007		- Broses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils:		
9603 21 00		- - Broses à dents, y compris les brosses à dentiers	3,7	0
9603 29		- - autres:		
9603 29 30		- - - Broses à cheveux	3,7	0
9603 29 80		- - - autres	3,7	0
9603 30		- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques:		
9603 30 10		- - Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire	3,7	0
9603 30 90		- - Pinceaux pour l'application des produits cosmétiques	3,7	0
9603 40		- Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603 30); tampons et rouleaux à peindre:		
9603 40 10		- - Broses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires	3,7	0
9603 40 90		- - Tampons et rouleaux à peindre	3,7	0

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9603 50 00		- autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	2,7	0
9603 90		- autres:		
9603 90 10		- - Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	2,7	0
		- - autres:		
9603 90 91		- - - Brosses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces ou pour le ménage, y compris les brosses à vêtements ou à chaussures; articles de brosse pour la toilette des animaux	3,7	0
9603 90 99		- - - autres	3,7	0
9604 00 00		Tamis et cribles, à main	3,7	0
9605 00 00		Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	3,7	0
9606		Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons:		

Liste tarifaire de l'UE				
NC 2007		Description	Taux de base	Catégorie
9606 10 00		- Boutons-pression et leurs parties	3,7	0
		- Boutons:		
9606 21 00		- - en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	3,7	0
9606 22 00		- - en métaux communs, non recouverts de matières textiles	3,7	0
9606 29 00		- - autres	3,7	0
9606 30 00		- Formes pour boutons et autres parties de boutons; ébauches de boutons	2,7	0
9607		Fermetures à glissière et leurs parties:		
		- Fermetures à glissière:		
9607 11 00		- - avec agrafes en métaux communs	6,7	0
9607 19 00		- - autres	7,7	0
9607 20		- Parties:		
9607 20 10		- - en métaux communs (y compris les rubans munis d'agrafes en métaux communs)	6,7	0
9607 20 90		- - autres	7,7	0

Liste tarifaire de l'UE		Description	Taux de base	Catégorie
9608		Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du n° 9609;		
9608 10		- Stylos et crayons à bille;		
9608 10 10		-- à encre liquide	3,7	0
		-- autres:		
9608 10 30		--- avec corps ou capuchon en métaux précieux, ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	3,7	0
		--- autres:		
9608 10 91		---- avec cartouche remplaçable	3,7	0
9608 10 99		---- autres	3,7	0
9608 20 00		- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	3,7	0